



HAL
open science

Jeunesse et éducation politique : vers un avenir meilleur ? Étude de deux structures d'accueil des jeunes

Flora Jacqueline

► To cite this version:

Flora Jacqueline. Jeunesse et éducation politique : vers un avenir meilleur ? Étude de deux structures d'accueil des jeunes. Science politique. 2009. dumas-00825635

HAL Id: dumas-00825635

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00825635>

Submitted on 24 May 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à l'IEP de Grenoble. L'IEP ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

En tant qu'oeuvre originale, ce mémoire relève du droit de la propriété intellectuelle et vous pouvez uniquement en faire une reproduction à titre privé, sous réserve de la mention d'origine.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
BP 48 – 38040 GRENOBLE Cedex 9
www.iep-grenoble.fr

Flora JACQUELINE

Jeunesse et éducation politique :
vers un avenir meilleur ?

Etude de deux structures d'accueil des jeunes

*Mémoire de Master 2 « Politiques Publiques et Changement Social »
Spécialité Villes Territoires et Solidarités*

sous la direction de M. Guy SAEZ

Année universitaire 2008-2009

Flora JACQUELINE

Jeunesse et éducation politique :
vers un avenir meilleur ?

Etude de deux structures d'accueil des jeunes

*Mémoire de Master 2 « Politiques Publiques et Changement Social »
Spécialité Villes Territoires et Solidarités*

sous la direction de M. Guy SAEZ

Année universitaire 2008-2009

Avant-propos

« il y avait un philosophe à l'époque qui s'appelait Marcuse – Herbert Marcuse, c'est un Allemand – un type incroyable... Il avait des élèves, comme Angela Davis – qui a fichu une pagaille aux Etats-Unis avec les Noirs, après ! Ce type nous avait prévenus, il avait compris le truc, il avait dit : « Attention, Mesdames et Messieurs, nous sommes en train de vivre dans le monde – ça touchait le monde entier en 1968 : le Mexique, les Etats-Unis... - nous sommes en train de vivre la toute dernière critique efficace du capitalisme ! ». Après, il y aura encore des critiques. Mais elles seront totalement inefficaces. Parce qu'il est en train de s'opérer une révolution dans l'ordre des langages, qui fait qu'on nous enlève tous les mots qui nous servent à nommer négativement le capitalisme – comme « exploitation » – et on nous met à la place des mots qui le nomment positivement, comme « libéralisme », « développement » (il y en a même qui voudraient qu'il soit durable !). »

Franck Lepage, L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu

« croissance », « pouvoir d'achat », « participation citoyenne », « démocratisation culturelle », « diagnostic partagé », « préservation du lien social », « insertion sociale », « développement culturel », autant d'expressions que nous utilisons quotidiennement sans savoir réellement ni d'où elles viennent, ni pourquoi elles sont apparues, ni ce qu'elles cachent ou quelles plaies elles pansent. L'« éducation politique » doit pouvoir nous permettre de dépasser l'ordre langagier, technocratique, médiatique, communicant qui nous cache le monde dans lequel nous évoluons.

Ce travail est né de l'idée qu'il doit s'opérer des changements dans notre société vers plus de partage, d'équité, de solidarité, de fraternité, de bonheur, et que cela passera par l'éducation. Dans une commune communiste depuis des dizaines d'années, dans une structure d'éducation populaire, qu'en est-il de l'éducation politique de la jeunesse ? La réponse nous ramène aux préambules de la question : nous sommes manipulés par nos propres langages et concepts.

SOMMAIRE

Introduction	7
1. Histoire des structures d'accueil collectif des jeunes et de leur rapport à l'éducation politique.....	14
1.1. Essai de définition de la socialisation politique	14
<i>1.1.1. Politique et socialisation : genèse et définition</i>	<i>14</i>
<i>1.1.2. Education à la citoyenneté, éducation politique, socialisation politique</i>	<i>18</i>
<i>1.1.3. De la socialisation politique et de l'accueil collectif des jeunes</i>	<i>23</i>
1.2. L'accueil collectif des jeunes : un élément de socialisation politique	26
<i>1.2.1. L'éducation populaire et la naissance des MJC</i>	<i>27</i>
<i>1.2.2. Institutionnalisation des structures</i>	<i>31</i>
<i>1.2.3. Les structures municipales d'accueil des jeunes</i>	<i>34</i>
1.3. La socialisation politique des jeunes, un enjeu d'actualité pour les acteurs locaux.....	38
<i>1.3.1. Les jeunes, la politique, et les acteurs institutionnels.</i>	<i>38</i>
<i>1.3.2. L'accueil collectif des jeunes : difficultés et propositions</i>	<i>41</i>
<i>1.3.3. Les différents modes de socialisation politique qui en découlent</i>	<i>45</i>
2. Mise en lumière de modes de socialisation politique particuliers..	48
2.1. Les influences du territoire sur ces structures.....	48
<i>2.1.1. Présentation du mode opératoire</i>	<i>48</i>
<i>2.1.2. Le territoire et sa politique jeunesse</i>	<i>51</i>
<i>2.1.3. Présentation générale de la MJC Pont du Sonnant et du Pôle Jeunesse.....</i>	<i>55</i>
2.2. La MJC : une pratique difficile de l'éducation politique	58
<i>2.2.1. Éducation politique, éducation populaire : pluralité de définitions.</i>	<i>58</i>
<i>2.2.2. Une volonté de transmission, une pratique très floue</i>	<i>62</i>
<i>2.2.3. Un fonctionnement institutionnel peu inclusif et participatif.....</i>	<i>66</i>
2.3. Le Pôle Jeunesse municipal : une socialisation à la représentativité.....	71

2.3.1. <i>L'éducation politique ou "transmettre la politique municipale"</i>	71
2.3.2. <i>Le primat de l'insertion dans la transmission.</i>	75
2.3.3. <i>Un fonctionnement uniquement descendant et professionnel.</i>	79
3. L'éducation politique par projets	83
3.1. MJC et Pôle Jeunesse : l'évitement de la participation politique directe des jeunes	83
3.1.1. <i>Des structures typiques des problèmes et politiques publiques actuels</i>	83
3.1.2. <i>...Qui mènent à une pratique spécifique du politique</i>	87
3.1.3. <i>...autour de la notion fédératrice de projet</i>	90
3.2. Caractéristiques de la notion de projet dans le cadre de l'éducation politique	94
3.2.1. <i>La réalisation de projets: construction, autonomie, expression</i>	94
3.2.2. <i>L'objectif de l'utilisation du projet : construire son projet de vie</i>	97
3.2.3. <i>L'idéal ou la finalité de la notion de projet : construire du collectif</i>	101
3.3. Les incohérences de l'éducation politique par projets	104
3.3.1. <i>Le tabou du politique : conjoncturel ?</i>	105
3.3.2. <i>Contradiction : projet signifie rarement construction de collectif politique</i>	108
3.3.3. <i>Incompatibilité temporelle entre projet et éducation politique</i>	112
Conclusion	116

Introduction

Genèse du sujet

S'intéresser à l'éducation politique des jeunes résulta tout d'abord de questionnements sur l'engagement politique. Au sein d'associations ou de mouvements militants, de quelque tendance qu'ils soient, certains individus présentent une sensibilité particulière à ce que doit être l'organisation de la société, à ce qu'est l'intérêt général, ou à l'impact de ces problématiques sur les parcours individuels. Quelle est la source de cet intérêt spécifique ? Comment différents facteurs se combinent-ils pour conduire à une prise de conscience politique ? Ces questions semblent fondamentales dans une société car elles définissent quels seront les individus qui s'intéresseront à la vie de la cité, et de quelle manière ils ont été socialisés à ces questions du politique.

Suite à ce premier questionnement, il semblait indispensable de rechercher plus précisément ce que l'on entendait par politique, et en quoi elle intéresse chaque individu d'une société démocratique. Pour ce faire, il a fallu définir la politique de manière philosophique, notamment à partir de l'essai de Pierre Canivez¹.

Ainsi, l'idée de base est que, dans une démocratie, tout citoyen se doit d'être théoriquement considéré comme gouvernant en puissance². Cela signifie que le citoyen n'est pas censé juger des affaires du vivre ensemble seulement en fonction de critères purement privés tels que les préférences personnelles ou le goût pour le style de tel ou tel homme d'Etat, ni seulement en fonction de critères juridiques et moraux comme le respect des droits de l'homme ou l'honnêteté du gouvernement. Il est appelé à juger du point de vue de celui qui gouverne, comme s'il avait à décider lui même. Il s'agit là de vivre ensemble dans une communauté d'intérêts politiques partagés.

Ces réflexions du vivre ensemble sont cadrées par un enjeu appelé 'justice' par les philosophes et 'citoyenneté' par les politiques. Par justice, il est entendu une certaine

1 *Éduquer le citoyen*, Pierre CANIVEZ, Éditions Hatier, Collection Philosophe au présent, 1990 et *Recherches sur la socialisation démocratique*, Guy VINCENT, Presses universitaires de Lyon, 2004.

2 *L'éducation à la Citoyenneté*, F. Galichet, Anthropos, 1998.

organisation de la vie en commun, c'est à dire une certaine organisation de la communauté, qui permette à chaque individu d'occuper la place qui lui convient et, en même temps, de garantir le bien être de la communauté dans son ensemble. Il s'agit donc, à travers le concept de justice, de considérer le fait de faire droit aux intérêts particuliers tout en les subordonnant à l'intérêt général. Ce partage entre intérêt particulier et intérêt général sous tend et conditionne toute vie en communauté, toute décision politique notamment dans une organisation institutionnelle basée sur la démocratie.

Ainsi, dans l'objectif d'une possible vie en communauté démocratique, dans laquelle la décision politique serait saisie par le collectif et donc par chaque individu, il est indispensable qu'existe une « éducation du jugement politique » pour tous. Plus qu'une simple transmission de savoirs, il s'agit de forger la sensibilité politique des individus à travers une conception de la communauté vue comme un matériau à forger en commun. Cette vision de l'éducation politique entend donc non seulement la transmission de savoirs, d'une « culture générale » mais aussi l'apprentissage du goût de communiquer, de débattre, et plus largement l'apprentissage de sa propre place dans l'intérêt commun, distincte et complémentaire de sa place en tant qu'individu avec ses droits particuliers.

Cette définition du politique et de son intérêt dans une société cadre la thématique de réflexion du mémoire : comment éduquer les individus d'une société à la participation politique ? Cette thématique large doit, pour prendre du sens, être appliquée à des éléments observables. La recherche sociologique en éducation politique semble la plus à même de répondre à ces questions. Le recueil d'articles d'Annick Percheron intitulé *La socialisation politique*³ donne un aperçu relativement exhaustif de ce qui est considéré par la sociologie comme éveillant la conscience politique des jeunes et enfants. Il semble alors que, de manière générale, deux grandes institutions récoltent l'attention de la majeure partie des recherches : la famille et l'école.

Parallèlement, un militant de l'éducation populaire, Franck Lepage, sort un livre-spectacle *Inculture(s)*⁴, où il soulève de manière spécifique cette question de l'éducation politique au sein d'un mouvement tiers, celui de l'éducation populaire. Il amène à la découverte d'une mouvance éducative, qui serait véritablement dédiée à cette socialisation politique, à cette prise de conscience, et qui, même si évidemment plus marginale que l'école, a trouvé un large

3 *La Socialisation politique*, Annick PERCHERON, Paris, éditions A. Collin, 1993.

4 *Incultures - Tome 1, L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu... ou Une autre histoire de la culture*, Franck LEPAGE, Le Cerisier, 2007.

écho dans la société.

A ce stade, des recherches spécifiques sur l'éducation populaire se sont imposées : une littérature existe, régulière sur toute la seconde moitié du vingtième siècle, et qui traite sans cesse du sujet de la socialisation politique⁵. De plus, ce mouvement semble avoir eu une histoire riche et s'être transformé sans cesse depuis une cinquantaine d'années, influencé à la fois par les politiques publiques et les structures sociales.

Le paysage de la socialisation politique d'un jeune actuel se dessine alors : alors que les grands éléments de socialisation politique du dix neuvième siècle ont quasiment disparu, l'école et la famille tiennent les rôles centraux, largement soutenues par les médias de masse, symbolisés par la télévision, et le groupe de pairs. Les structures d'éducation populaire se trouvent en marge de ce rouleau compresseur de la socialisation mais ont réfléchi au rôle et à la forme de la socialisation politique.

L'intérêt de la recherche s'est alors cristallisé sur ces structures d'accueil de jeunes, issues de l'éducation populaire, telles que les Maisons des Jeunes et de la Culture, car elles semblent fondées sur une véritable volonté d'éduquer politiquement.

En même temps, la lecture du livre de Véronique Bordes sur une structure d'accueil municipale des jeunes en Seine Saint Denis⁶ ouvre la réflexion : par une analyse sociologique, elle montre l'influence politique de cette structure, et sa place dans l'organisation sociale de la cité. Cette découverte, couplée au fait que les structures d'éducation populaire actuelles sont très liées aux collectivités territoriales, dont leur survie dépend, nous pousse à trouver de nombreux points communs entre les structures d'éducation populaire et les structures municipales : elles accueillent toutes deux des jeunes sur leur temps libre, elles disposent d'animateurs et de projets éducatifs, elles sont là pour animer le territoire, sont ancrées dans le local et disposent des mêmes sources de financement, que sont les communes.

Afin d'éviter l'écueil d'une analyse déjà largement faite du mouvement d'éducation populaire et d'enrichir la réflexion, il a donc semblé intéressant d'étudier les modes de socialisation politique des jeunes sur deux structures d'un territoire donné : une Maison des Jeunes et de la Culture et une structure d'accueil municipale des jeunes.

Enfin, il s'agissait de définir sous quel angle la socialisation politique allait être analysée. L'idée de départ, qui consistait en un socle de questions autour des raisons de la conscientisation politique chez certains individus, poussait à une étude des histoires de vie et

5 Voir par exemple : Une histoire de l'éducation populaire, Jean Marie MIGNON, La découverte, février 2007.

6 Prendre place dans la ville. Jeunes et politiques municipales, Véronique Bordes, Paris, l'Harmattan, 2007

des influences qui conduisent un individu à une construction spécifique. Toutefois, la volonté d'étudier des structures engage vers un angle de recherche différent : il s'agit d'étudier les volontés et actes des acteurs qui sont censés avoir une influence sur la construction politique des jeunes individus. De plus, dans l'étude des histoires de vie, il est très complexe de discerner d'où viennent les différentes influences. En étudiant les structures et les actes éducatifs, il semble plus aisé d'étudier, sinon l'impact, du moins le contenu qualitatif des transmissions proposées.

Problématique et hypothèses

Les structures d'accueil collectif des jeunes constituent donc l'objet de la recherche. Elles sont des lieux d'apprentissage et de socialisation secondaires dans les parcours des enfants et adolescents. Toutefois, historiquement, ces organisations sont nées et ont évolué dans un projet politique et pédagogique, une idéologie très forts. Ainsi, bien qu'ils soient des lieux secondaires pour la plupart des jeunes, ils peuvent avoir une influence non négligeable dans le domaine qui nous intéresse ici, l'éducation politique. En effet, l'école étant considérée comme un lieu de neutralité, un lieu républicain, si certaines valeurs et connaissances y sont enseignées, la pratique du politique reste à l'extérieur de ses murs. Que ce soit une structure associative, en l'occurrence une Maison des Jeunes et de la Culture, ou une structure d'accueil municipale, la pratique politique ou l'éducation politique sont présentes dans leurs projets. Les Maisons des Jeunes et de la Culture, issues de l'éducation populaire, gardent des traces d'un mouvement, déjà bien essoufflé mais qui compte encore des militants et des valeurs. Quant aux structures municipales, elles sont un organe d'expression des politiques de participation que mettent en place beaucoup de villes actuellement⁷. Ce sont ainsi les lieux où se mettent en place les Conseils Consultatifs de Jeunes ou les différentes aides aux initiatives citoyennes.

Si l'on reste dans un cadre d'hypothèses théoriques, il semble alors que, même si ces deux types de structure pratiquent l'éducation politique et qu'elles visent le même type de public, leur objectif n'est pas le même. En effet, les MJC devraient rentrer dans un cadre politique critique des systèmes décisionnels au pouvoir, voir créateur de nouvelles idées et dynamiques. De manière différente, les structures municipales sont directement liées aux élus et fonctionneraient donc de manière beaucoup plus descendante et normative.

Une enquête préparatoire a alors été menée dans deux structures et vient compliquer cette

⁷ Voir *La charte de la démocratie locale* publiée par la municipalité de Grenoble

vision binaire. Si cette première approche semble confirmer que, dans la structure municipale, la vision de l'éducation politique est descendante et normative, la MJC paraît également être plus proche de ce fonctionnement que de celui des structures d'éducation populaire initiales. Mais, bien plus que les différences entre ces lieux d'accueil, il est apparu des similitudes dans la manière d'appréhender le politique. Il a en effet été soulevé dans les deux organisations que le politique dans l'animation en direction des jeunes est une thématique à la fois taboue, car synonyme de conflit, omniprésente car symptomatique de la vie en collectif, mais surtout sujette à une pluralité de définitions. Ainsi, même si les objectifs des structures sont de pratiquer ou d'éduquer au politique, la réalité passe par une relation bien plus complexe au politique : pas de définition claire et commune aux acteurs du politique, une thématique sensible mais reconnue comme très actuelle.

A ce stade de la recherche et de la réflexion, il apparaissait plus que jamais opportun de travailler sur les modes de socialisation politique que proposent ces structures d'accueil des jeunes. Mais, suite à cette courte recherche préparatoire, il semble également que la formulation de la problématique doive prendre en compte un certain nombre de paramètres préalables : tout d'abord, l'analyse porte sur l'acte éducatif et doit donc bien cerner les acteurs et les structures et non les jeunes et leurs parcours de vies. De plus, les acceptations du politique sont trop larges pour restreindre l'analyse à un pan de ce domaine comme la participation à la vie de la structure ou à la vie politique, ou la transmission de la connaissance de la société : il est indispensable d'analyser tous ces registres pour apprécier des modes d'éducation politique cohérents.

En respectant ces deux préalables, une problématique est alors apparue :

A partir de l'analyse comparative d'une structure municipale et d'une structure d'éducation populaire d'accueil des jeunes, il s'agit de comprendre de quelle manière les acteurs éducatifs prennent part à l'éducation politique des jeunes qu'ils encadrent.

Si le principal intérêt de ce mémoire est de dresser des modes de socialisation politique des jeunes dans des structures spécifiques, il est indispensable, pour comprendre ces modes éducatifs de les situer dans les influences dont sont sujets les acteurs. Or, dans ces structures, le principal élément de changement et d'influence est constitué des politiques publiques : ce sont en effet elles qui gèrent directement les structures municipales et elles qui ont largement transformé le mouvement d'éducation populaire. Les politiques publiques seront donc prises comme élément explicatif à la fois par les politiques réelles mises en place mais également par les paradigmes véhiculés.

En réponse à ce questionnement, un socle d'hypothèses peut être dressé, influencé par la recherche préparatoire : en ce qui concerne les deux structures, il est supposé que leurs responsables ont, dans le discours, une volonté générale d'éduquer à la politique, qui n'est pas systématiquement relayée sur le terrain par les animateurs de face à face. Au Pôle Jeunesse municipal, l'éducation politique serait représentée de manière descendante de l'exécutif communal et de ses priorités politiques vers le public jeune. Dans la Maison des Jeunes et de la Culture, la transmission de la culture politique serait plus représentée comme interactive autour de l'appropriation d'outils de discussion et d'échanges. Enfin, on part de l'hypothèse que, dans les deux organisations, les moyens mis en œuvre sont de faible ampleur et, dans la réalité, l'éducation politique est un axe d'action secondaire, voir tabou.

Pour tenter de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses, différentes disciplines seront utilisées. Le principal domaine d'étude dans lequel s'inscrit ce travail est la sociologie : à travers la socialisation mais également à travers la sociologie des organisations, car le terrain d'étude se compose d'unités, de structures formées autour de groupes d'individus organisés. Les sciences de l'éducation et la pédagogie seront exploitées lorsque des actes éducatifs demanderont à être expliqués. De même, pour la compréhension du mouvement de l'éducation populaire, la pédagogie est un domaine indispensable. Enfin, l'analyse des politiques publiques est elle aussi essentielle car elle influence largement les contenus des actes éducatifs proposés dans les structures étudiées. La science politique au sens d'étude de la vie politique et des institutions est marginale, ce n'est pas le sujet de la recherche.

Quant aux méthodes empiriques, elles sont, elles aussi, largement celles de la sociologie. Des entretiens semi-directifs permettront de faire une étude des discours, à la fois des responsables et des animateurs. De courtes observations, participantes ou non, ainsi que l'étude des lieux permettront de saisir les types de relations qui se jouent au sein des structures. De même, la participation à certains événements est envisagée pour mieux saisir le fonctionnement. Enfin, l'étude de différents documents : programmation d'activités, comptes rendus de réunions, projets associatifs pour n'en citer que quelques uns seront une base d'analyse des faits, qui pourra être confrontée au discours.

Annnonce du plan

Le mémoire sera divisé en trois parties. Dans un premier temps, il s'agira de présenter un cadre socio-historique. Une approche théorique précise de la socialisation politique permettra de délimiter le sujet et de préciser ce qui sera cherché lors de l'enquête de terrain. Ensuite une

présentation historique de l'éducation populaire, tout particulièrement des Maisons des Jeunes et de la Culture, et des centres municipaux d'accueil des jeunes donnera les outils historiques et techniques pour préciser la problématique. Enfin, cette première partie s'achèvera sur une approche théorique autour de la problématique : en quoi celle-ci est pertinente dans le contexte actuel, et quels sont les éléments conjoncturels qui permettent de l'éclairer.

La seconde partie du mémoire sera une présentation de l'enquête de terrain, qui se déroulera sur deux sites de Saint Martin d'Hères : la Maison des Jeunes et de la Culture Pont du Sonnant et le Pôle Jeunesse municipal. Après une première partie présentant les méthodes d'enquête et le contexte local, deux parties consacrées chacune à un des lieux dresseront les premières conclusions des recherches. Il s'agit, à partir d'une grille d'indicateurs faite pour l'étude des modes de socialisation politique de dresser une sorte de portrait de l'éducation politique dans chacune de ces structures.

Enfin, la troisième partie présentera une réflexion plus approfondie sur les résultats présentés en deuxième partie en prenant comme point d'appui la notion de projet. En effet, il s'est avéré que, dans ces structures, l'éducation politique passait de manière prioritaire à travers des animations par projet. Il s'agit de voir en quoi le contexte et les politiques publiques actuels ont amené à ce paradigme et quelles conséquences cette forme du projet a sur la socialisation politique des jeunes.

1. Histoire des structures d'accueil collectif des jeunes et de leur rapport à l'éducation politique.

La socialisation politique permet aux nouvelles générations d'une société de s'intégrer dans le gouvernement de celle-ci, en comprenant son fonctionnement et en ayant la possibilité de le faire évoluer. Les structures d'accueil collectif des jeunes se sont mises en place tout d'abord dans le cadre du mouvement de l'éducation populaire, qui disposait alors de toutes les caractéristiques du mouvement social et avait justement pour but de permettre à toutes les classes sociales d'accéder à la politique. Aujourd'hui les terrains ont évolué, l'éducation populaire souffre d'une perte de sens et d'identité et les collectivités territoriales ont pris de l'importance, à la fois dans l'accueil des jeunes mais également dans la volonté de socialiser politiquement les nouvelles générations.

1.1. Essai de définition de la socialisation politique

Cette première partie a pour objectif de cerner les notions qui forment le sujet de ce mémoire, c'est-à-dire la socialisation politique et l'éducation politique. En s'attachant à garder une perspective historique et théorique, il s'agit de définir les termes qui seront employés, ainsi que d'expliquer pourquoi certains seront laissés de côté. Enfin, ces notions seront reliées à des réalités historiques qui permettent de saisir la genèse des structures proposées comme terrain d'enquête.

1.1.1. Politique et socialisation : genèse et définition

La socialisation politique est née à la fois d'une vision particulière de la politique dans un pays démocratique, et de rapports tout aussi particuliers et changeants des jeunes générations envers la politique.

Définition du champ politique considéré

En introduction, il a été donné une définition de la politique découlant de la philosophie : la politique représente les interactions entre des individus qui œuvrent pour le bien de leur cité. Sans même aborder les théories sur l'art de gouverner, développées dès l'antiquité grecque, ou même aborder les différentes visions de la politique entre orient et occident, avec les apports de Confucius notamment, le politique est tout d'abord le fait de gouverner une cité et d'en avoir conscience.

La longue histoire française de monarchies et d'empires a montré, comme quasiment toutes les autres histoires nationales, que de laisser le destin d'une cité, d'une communauté, d'un Etat entre les mains d'un petit nombre de personnes principalement motivées par leur survie en tant que gouvernants et leurs intérêts personnels, était nuisible au bien de la collectivité. Le peuple et ses têtes pensantes, les bourgeois, ont donc fait réapparaître le concept de démocratie, et de prise de pouvoir pour le peuple et par le peuple. Il s'agit de mettre en place un nouvel art de gouverner qui ne soit pas un simple changement stratégique mais une véritable refondation de la légitimité politique : ce sont maintenant les individus du peuple qui, tous ensemble, forment le pouvoir politique et prennent les décisions bonnes pour la cité. Pour ce faire, le vote masculin a été désigné comme le moyen pratique de cet objectif démocratique.

Ce bref retour historique permet de saisir les bases de notre culture politique actuelle. L'Etat démocratique s'est complexifié dans sa pratique de la politique, notamment par une pratique politique institutionnelle qui désintéresse le peuple et l'émergence de pratiques 'citoyennes' dans la société civile, ou encore par le développement des médias de masse et l'ère de la communication instantanée. Toutefois, lorsque l'on parle de politique, le sens qui lui est communément donné tourne également autour d'enjeux démocratiques : à côté des stratégies de gouvernements, des politiques publiques choisies, s'inscrivent des notions telles que le vote ou les mouvements sociaux.

Dans ce travail sur l'éducation politique, c'est bien cette partie de la définition tournée autour de la légitimation et de la création du politique qui intéresse et non la création de politiques publiques. Il s'agit donc d'étudier les mécanismes actuels de formation de la notion et de la pratique du politique chez les jeunes individus, afin de saisir comment ceux-ci sont socialisés à la pratique du politique dans une société proclamée démocratique.

La politique et les nouvelles générations

Après avoir tenté de définir le politique et avant de s'interroger sur la teneur de la socialisation politique même, l'objet est ici d'approcher la nature des liens entre les nouvelles générations de notre société et la politique. Annick Percheron est une chercheuse, directrice de recherche au CNRS, et qui s'est spécialisée dans l'étude de la socialisation politique et des rapports entre enfants et politique.⁸

Elle observe tout d'abord la volonté récurrente des adultes d'éloigner les enfants du monde de la politique, jugé sale et conflictuel. Dans les deux principaux lieux de socialisation des enfants que sont la famille et l'école, il semble y avoir un rejet global de ce que représente le politique : l'école le rejette comme source de conflit et de discorde, la famille projette le plus souvent ses propres opinions sur ses enfants tout en se méfiant de la confrontation extérieure de ceux-ci avec le monde.

La vision générale est que la politique est avant tout stérile et dangereuses, source de violence, de division et de conflit. Avec la politique, on rentre dans le monde des idées, de l'abstraction, de la confrontation, idéalement très éloigné du monde naïf et innocent de l'enfance. Enfin, pour la famille, laisser son enfant faire de la politique, c'est accepter qu'il confronte ses idées, et donc celles héritées de sa famille, voir qu'il s'identifie à d'autres représentations, à un autrui.

Cette appréhension des familles à considérer leurs enfants comme de futurs citoyens capables de rapports avec l'extérieur peut être reliée aux transformations de la famille conjointes à celles du système économique et social. Depuis les années 1960, les familles ont peu à peu perdues leur fonction productive et se sont recentrés sur leur noyau parents-enfants. Cela a conduit, comme l'observait déjà Roussel en 1975, à placer le système de valeurs et de socialisation propre aux familles au centre de leur cohésion. Ainsi, l'une des principales missions éducatrices et reproductive des parents est de transmettre son système de valeurs à ses enfants.

En parallèle les systèmes de socialisation hors de la cellule familiale se sont également transformés : la classe ouvrière, avec ses partis et syndicats socialisateurs s'est largement affaiblie, les frontières entre espaces privés et publics se sont renforcées et, plus

⁸ In 'La socialisation politique' elle utilise le terme enfant pour désigner les nouvelles générations, des enfants aux jeunes adultes.

généralement, la société s'est complexifiée dans ses rapports de classe.⁹ Ainsi, c'est l'ensemble des phénomènes de socialisation politique des jeunes générations qui s'est trouvé bouleversé : les jeunes individus, citoyens en puissance, ne sont plus inclus dans un groupe social défini avec ses intérêts propres et son idéologie mais se trouvent tiraillés entre différents 'courants' : famille, école, groupe de pairs, médias de masse notamment.

La socialisation politique : des définitions

Le concept de socialisation politique est récent dans son utilisation en tant que tel¹⁰, mais remonte à beaucoup plus loin dans sa construction. Nous avons ci-dessus défini ce qu'est le politique, il s'agit donc ici de cerner ce qu'est la socialisation pour la lier au domaine du politique.

Ainsi, dans son ouvrage *Education et Sociologie*¹¹, Durkheim écrivait : « L'éducation consiste en une socialisation méthodique de la jeune génération ». Sa conception de la socialisation des jeunes générations est considérée comme autoritaire : il s'agit avant tout d'assimiler des normes et des règles pour assurer la continuité de la société. Toujours dans *Education et Sociologie*, Durkheim écrit « Il faut que des normes soient établies qui déterminent ce que doivent être ces relations et que les individus s'y soumettent ». En termes de socialisation politique cela signifie : les enfants doivent acquérir le sentiment d'une conscience collective, qui est le partage d'une « communauté d'idées et de sentiments », et qui conduit à l'application des normes et règles de la société.

Cette définition de la socialisation permet d'établir les trois éléments qui sous-tendent toutes les autres définitions : l'échelle à laquelle on se situe, la société ; un mécanisme, l'apprentissage ; et une forme de contenu, les normes.

En ce qui concerne la socialisation politique précisément, considérons tout d'abord les apports de Bourdieu qui a contribué à critiquer ce concept, en s'interrogeant sur l'existence d'une socialisation proprement politique. Selon lui, le terme même de socialisation semble réservé aux apprentissages de la petite enfance. Puis il critique l'usage fait par les sociologues de ce concept en disant que « L'éducation politique ne se réduit pas à la transmission consciente des

⁹ Montée des classes moyennes, tertiarisation du système économique, financiarisation des modes de gestion et d'investissement notamment.

¹⁰ Le premier à consacrer un livre à ce sujet est l'américain Hyman en 1959, « La socialisation politique ».

¹¹ DURKHEIM Émile, *Éducation et sociologie*, PUF, Paris, 1989

représentations les plus directement liées à la sphère du politique »¹². Il s'agit donc bien, lorsque l'on étudie les processus de socialisation politique, d'identifier, dans des processus plus globaux de socialisation une certaine spécificité des processus de construction du politique, qui ne se limitent pas à la constitution d'une simple compétence politique basée sur le discours. L'approche du politique est bien plus large que cela, et les phénomènes de socialisation qui y sont liés sont en fait des spécificités du système de socialisation global.

Enfin, la socialisation politique ici prise en compte l'est sous la forme d'un processus d'interaction sociale, d'une sorte de transaction entre l'individu et le groupe. Souvent accolée à Weber en contre-exemple de la définition de Durkheim, cette socialisation interactive entend prendre en compte les jeux de renvoi entre les individus et la société : les nouvelles générations apprennent de la société, et renvoient vers celle-ci une critique, une volonté créatrice, une discussion, et ce processus continue sans cesse. Cette vision de la socialisation politique permet de considérer une société en mouvement et de repérer des phénomènes de socialisation proprement politique par le renvoi des individus vers la société.

La définition sociologique du concept de socialisation politique permet donc d'en dresser une vision théorique : ce sont les phénomènes d'interaction de la société avec les jeunes générations qui forment les normes, valeurs et compétences de ces dernières pour la participation à la vie de la cité (politique).

1.1.2. *Education à la citoyenneté, éducation politique, socialisation politique*

La socialisation politique est sans aucun doute une interaction, mais il ne faut pas croire qu'il ne s'agit que de l'accumulation des expériences hasardeuses de chacun. La socialisation peut être, dans nombre de cas, incluse dans un acte volontaire : l'éducation.

Genèse théorique du « devenir citoyen »

Devenir un citoyen est une notion qui est née dans nos sociétés occidentales au sein du mouvement des Lumières et de la Révolution française. L'apport de différents auteurs, présenté de façon chronologique, permet de construire une notion globale de ce processus du 'devenir citoyen'.

¹² BOURDIEU P., « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°16, 1977, p. 55-89.

Ainsi, Rousseau, dans la suite de sa réflexion sur le contrat social au milieu du dix-huitième siècle, définit un modèle éducatif utopique qui met au centre l'enfant naïf : celui-ci doit être sensibilisé à la citoyenneté le plus à l'écart possible de la « société corrompue » et de ses préjugés inhérents. Ainsi, par l'acquisition de valeurs morales puis par la maîtrise de la raison, il s'insère dans le contrat social par le biais de la volonté générale.¹³

Dans l'héritage des Lumières, Condorcet se réfère lui aussi à la raison. Homme politique, scientifique et théoricien du dix-huitième siècle, Condorcet distingue l'instruction de l'éducation, cette dernière étant l'apanage de la famille. Il formule donc l'idée d'une indispensable acquisition de connaissance pour tous, afin d'éviter la tyrannie et de permettre à chacun d'être à égalité dans la possibilité d'accéder aux fonctions politiques. La société a donc un devoir d'instruction à la citoyenneté.

Durkheim complète cette vision en s'intéressant tout particulièrement à la cohésion de la société et à la solidité du lien social. Dans *Éducation et sociologie*¹⁴, il définit précisément le rôle de cette éducation, principalement reproductive et qui sert ainsi d'intégration aux jeunes générations.

La philosophe Hannah Arendt pousse plus loin cette vision reproductrice de l'éducation au service de la citoyenneté, tout en y ajoutant un objectif, ou une conséquence, novatrice : selon elle, il est indispensable que l'éducation soit conservatrice, afin qu'arrivé à l'âge adulte, l'individu soit autonome et en capacité d'inventer un monde nouveau. Cette vision permet en quelque sorte de synthétiser l'héritage des Lumières et de Durkheim : la transmission conservatrice permet d'assurer la « continuité du monde »¹⁵ et, associée à la raison, pousse les individus à dépasser ces normes pour construire un monde nouveau.

En dernier lieu, les pédagogues du vingtième insistent sur un développement épanoui de l'enfant en tant qu'individu, seul moyen d'en faire le membre éclairé d'une communauté d'intérêts. Neill¹⁶ suggère ainsi que, face à une société malade, l'enfant apprend à s'appuyer sur ses intérêts présents et son désir, à être heureux pour devenir un individu autonome capable d'accepter des règles démocratiques.

Ce voyage historique des définitions de la socialisation politique permet de saisir la diversité des modes de socialisation politique possibles : couper les enfants de la société pour les

¹³ ROUSSEAU Jean Jacques, *Emile ou de l'éducation* (1762), Garnier, 1964.

¹⁴ DURKHEIM Émile, *Éducation et sociologie* (1922), PUF, Paris, 1989.

¹⁵ HARENDT Hannah, « La crise de l'éducation », *La crise de la culture*. Idées Gallimard, 1985.

¹⁶ Neill (A. S.), *Libres enfants de Summerhill*. Coll. Textes à l'appui. F. Maspéro. 1972.

protéger, leur inculquer des normes et valeurs rigides, les instruire tous systématiquement de la même manière, laisser leurs envies et leurs désirs s'épanouir. Devenir citoyen est une notion complexe qui trouve également son sens dans cette diversité.

Éducation à la citoyenneté, éducation politique, socialisation politique

Pour arriver à faire de l'enfant un être éclairé, raisonnable, ayant des valeurs et normes intégrées, et capable de participer à la vie politique, des philosophes, sociologues, pédagogues ont mis en place de nombreuses méthodes et théories. Selon la fonction de la personne qui parle, selon le champ de la société dans lequel on se situe, selon la couleur politique historique de la structure dans laquelle on se trouve, les termes utilisés pour parler de socialisation politique sont divers. Deux seront retenus : l'éducation politique et l'éducation à la citoyenneté ou éducation citoyenne.

La socialisation politique a été définie plus haut comme un processus d'interactions entre l'individu et la société qui forme valeurs, normes et compétences politiques. Elle recouvre donc le champ sociologique de l'étude des interactions quelle que soit la nature de celles-ci.

L'éducation recouvre un champ proche mais qui n'est pas similaire. La définition du dictionnaire de l'éducation est la suivante : « la mise en œuvre de moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain et, par extension, ces moyens eux-mêmes. »¹⁷. L'éducation repose donc sur une mise en œuvre de moyens : des ressources matérielles, humaines, pédagogiques, intellectuelles, et cette mise en œuvre de moyens repose sur une volonté de transmettre et d'éduquer. La différence fondamentale entre la socialisation et l'éducation politique se situe donc là : dans la socialisation il n'y a pas forcément de volonté de transmettre ni de mise en œuvre de moyens, on étudie tous les phénomènes, même involontaires, qui agissent ou sur l'individu dans sa formation politique, ou sur la société. Au contraire, l'éducation suppose une volonté impulsée par une institution, une structure ou des acteurs de former à la politique : elle sous-entend donc une vision spécifique de ce qui est à transmettre, dans le cas présent un regard particulier sur la politique, et une mise en œuvre de moyens jugés adéquats.

En guise d'illustration, l'on peut évoquer l'éducation citoyenne transmise dans le système scolaire. Avec l'Education Civique Juridique et Sociale mise en place en 2002, la volonté est

¹⁷ Dictionnaire Le Robert.

réaffirmée que « Concourir à la formation de citoyens est une des missions fondamentales du système éducatif. »¹⁸. Ainsi, dans le cadre de l'école, et de manière progressive, les élèves sont invités à réfléchir sur leur place dans la cité, à travers la découverte des institutions, des textes fondamentaux, des droits de l'homme par exemple. Cette éducation civique sera, pour nombre d'élèves, le seul moment d'apprentissage théorique dans le domaine du politique. Toutefois, il paraît que cette matière est considérée de fait comme mineure dans l'institution scolaire : elle ne dispose pas de professeurs spécifiques et peu d'heures de cours en sont dispensées.

Socialisation et éducation politiques : deux notions complémentaires

Dans cette étude, deux notions seront principalement retenues : celle de socialisation politique et celle d'éducation politique.

Tout d'abord, le terme de citoyenneté préfère être évité au profit du terme de politique. En effet, la citoyenneté réfère implicitement au jeu des institutions démocratiques, à l'exercice du droit de vote. En définitive, ce terme de citoyen renvoie à un modèle politique construit par l'histoire contemporaine occidentale. Or, si ce modèle a largement influé notre vision de la politique, il serait malgré tout naïf de croire que la politique dans notre société soit exclusivement citoyenne.

Le terme de socialisation sera utilisé principalement dans l'analyse sociologique. Comme cela a déjà été expliqué, l'éducation se réfère à un acte volontaire des anciennes vers les nouvelles générations. La socialisation inclut donc l'éducation dans le sens où elle englobe tous les mécanismes sociaux d'intégration des normes, valeurs, rapports, positions dans la société. En utilisant le terme de socialisation, l'éducation politique n'est donc pas exclue. Mais elle sera complétée par l'analyse de faits et de transmissions socialisantes non volontaires qui rentrent dans le cadre de la socialisation politique (type de relations interpersonnelles, mode d'organisation,...).

Le terme d'éducation politique sera quant à lui retenu pour parler de toutes les volontés de transmettre et des actions mises en place dans ce cadre : politiques publiques, travail d'animation par exemple.

¹⁸ Bulletin officiel hors série n°6 du 29 août 2002

Afin de saisir que les limites entre socialisation et éducation sont parfois floues, il est éclairant de s'intéresser à une querelle pédagogique : celle qui a opposé les penseurs autour de l'instruction ou de la pédagogie. Elle montre que l'éducation peut être stricte ou jouer de la socialisation.

L'intérêt de ce débat est principalement de percevoir que dans le vaste champ de la socialisation, l'éducation est un acte volontaire qui peut se décliner de multiples façons. Par exemple Alain¹⁹ fut un fervent défenseur de l'anti-pédagogisme : il défend l'apprentissage du travail « économie d'effort et souci du résultat » contre le jeu « prodigalité d'effort sans souci du résultat ». Rousseau, bien avant, insistait au contraire sur la pédagogie de l'expérience « la véritable éducation consiste moins en précepte qu'en exercices. Nous commençons à nous instruire en commençant à vivre, notre éducation commence avec nous ».

Pour résumer, nombre de théoriciens ont pris place sur une échelle graduée des formes d'éducation : de la plus instructive, contenant d'informations riches, sérieuse et non ludique, à la plus pédagogique, basée sur l'apprentissage par la pratique, tournée autour des intérêts de l'enfant.

En guise d'illustration, les travaux d'Oury et Vasquez sur la pédagogie institutionnelle sont intéressants²⁰. Ils montrent comment la pédagogie, loin de se substituer à l'instruction, la complète et permet de parfaire l'acte éducatif en lui donnant de la teneur dans l'expérience de la socialisation. « Il est important que la réussite de chaque enfant intéresse tout le groupe. L'enfant travaille pour d'autres (ses correspondants) et souvent avec d'autres (ses camarades de travail). Son dynamisme personnel, qui le pousse à s'exprimer, se trouve utilisé dans un but d'apprentissage scolaire, se trouve socialisé aussi, non seulement par les relations avec le correspondant et les coopérateurs, mais aussi, nous semble-t-il, par le fait que ce dynamisme est repris dans un ensemble (la classe devenue groupe) par la communauté, de but, d'intérêt et d'action... L'expression, l'activité et la réussite sont à la fois personnelles et collectives »²¹.

¹⁹ ALAIN, Propos sur l'éducation et Pédagogie infantile, PUF, 1995.

²⁰ OURY F. et VASQUEZ A., *Vers une pédagogie institutionnelle*, "Textes à l'appui", Maspéro, 1967.

²¹ Page 36, Oury (F.) et Vasquez (A.), *Vers une pédagogie institutionnelle*. "Textes à l'appui". Maspéro. 1967

1.1.3. De la socialisation politique et de l'accueil collectif des jeunes

Il s'agit, dans cette partie, de présenter le lien entre les définitions théoriques de la socialisation et de l'éducation politiques qui ont été présentées, et les débuts de l'accueil collectif des jeunes en dehors de l'institution scolaire. L'éducation populaire en est le centre.

Condorcet et l'éducation à la citoyenneté

Le choix d'étude des apports de Condorcet à la socialisation politique par sa vision de l'éducation à la citoyenneté repose sur plusieurs fondements : tout d'abord, d'un point de vue formel, Condorcet a été à la fois l'un des grands et premiers théoriciens de l'éducation à la citoyenneté et parallèlement, est considéré, comme un théoricien fondateur de l'éducation populaire, mouvement intimement lié à l'accueil collectif des jeunes. De plus, les théories de Condorcet, bien qu'elles soient attachées au contexte de la Révolution française et de la République naissante, proposent une vue globale de l'éducation politique.

Condorcet inscrit ainsi ce qu'il appelle l'éducation à la citoyenneté dans les fondements mêmes du régime républicain. Pour que celui-ci puisse fonctionner, il est indispensable que les citoyens soient capables de s'exprimer sur tous les domaines mais aussi aptes à occuper les fonctions publiques.²² Pour justifier cette affirmation, il explique que « la reconnaissance d'un peuple éclairé pour les fondateurs de la liberté, ne doit pas être un puéril enthousiasme. Il ne doit pas, dans une stupide admiration, proclamer l'éternité de leurs lois ; il doit exhorter la génération naissante à leur obéir, mais aussi à les juger, à les étudier, se rendre digne de les corriger. ».

Il met ainsi l'accent sur la liberté, qui repose sur l'instruction, elle-même basée sur la raison. Pour lui, il faut à tout prix éviter de remplacer le catéchisme de l'Ancien régime par un autre. Condorcet s'oppose donc à l'enseignement de la constitution républicaine comme une doctrine « C'est une espèce de religion politique qu'on veut créer, c'est une chaîne que l'on prépare aux esprits, et on viole la liberté dans ses droits les plus sacrés, sous prétexte d'apprendre à la chérir. »²³.

²² Condorcet, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, 1791

²³ Condorcet, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, 1791

Ainsi, en 1792, dans son Rapport à la Convention, Condorcet explique que « Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain, toutes les chaînes auraient été brisées, en vain, ces opinions de commandes seraient d'utiles vérités : le genre humain n'en resterait pas moins partagé entre deux classes : celle des hommes qui raisonnent, et celle des hommes qui croient. Celle des maîtres, et celle des esclaves. ».

Pour contrer cela, il montre la nécessité d'un effort philosophique : ni les lois, ni même la constitution ne doivent être acceptées comme un état de fait. Elles doivent être respectées tout en étant sans cesse repensées. La critique politique est alors une forme fondamentale de démocratie.

Avec cette vision, Condorcet rompt notamment avec la vision rousseauiste de 'religion civile' comme il la nomme pour proposer une société raisonnée où chacun trouve sa place et qui exige un effort important d'éducation des nouvelles générations et de débat et critique politiques.

L'émergence d'une éducation politique des jeunes à travers l'éducation populaire

Après avoir présenté, dans les grandes lignes, la vision de Condorcet de ce que doit être l'éducation politique, il paraît intéressant de présenter les prémices de l'éducation populaire sous le même angle d'analyse que précédemment, c'est-à-dire l'éducation politique. Condorcet est largement cité comme celui qui a fait naître le mouvement de l'éducation populaire et a lancé les premières bases théoriques : il semble cependant que cette considération soit largement de l'ordre du mythe. Dans les faits, le mouvement d'éducation populaire se construit très lentement tout au long du dix-neuvième siècle, et s'est petit à petit inventé une histoire commune et donc des mythes fondateurs dont Condorcet fait partie²⁴. On peut ainsi considérer la théorie de l'éducation politique de Condorcet comme une vision partagée par le mouvement de l'éducation populaire mais pas comme la vision fondatrice.

Plus réel historiquement, il semble que ce soit l'affaire Dreyfus et ses conséquences sur la prise de conscience des élites que l'éducation politique est de première importance pour garantir l'égalité et la justice, qui ait catalysé le mouvement d'éducation populaire. A cette

²⁴ L'éducation populaire : histoires et pouvoirs, Geneviève Poujol et La mémoire légendaire de l'éducation populaire, Jean Claude RICHEZ, revue du GREP, n°181, mars 2004, pp 106-114.

période, toute une partie de l'élite voit dans le peuple éduqué le salut de l'avenir, tant la perte de confiance dans les grandes institutions est importante. S'ouvre alors l'ère des universités populaires ou du théâtre populaire de Romain Rolland²⁵.

Il est intéressant de faire ici ce détour par les mythes et réalités des fondements du mouvement de l'éducation populaire car ils sont symptomatiques de ce que l'on a défini plus haut comme socialisation politique. En effet, si les intellectuels de la Révolution française avaient rendu l'école gratuite et laïque, que celle-ci devait donner au peuple formation et savoirs, la réalité de l'éducation politique et de ses capacités à accéder aux fonctions de gouvernement restait quasiment la même. Le mouvement d'éducation populaire s'est lui saisi complètement de cette question de l'éducation politique : il est né du contexte historique qui en faisait une urgence et s'est nourri à la fois des idées et théories des élites bourgeoises et de la culture militante du peuple.

Ainsi, au dix-neuvième siècle, la socialisation politique prend peu à peu la forme d'une éducation : de la transmission de la culture familiale et communautaire, on passe, dans quelques endroits à une organisation ouvrière revendicative. La parole ouvrière sera ainsi largement exprimée tout au long de ce siècle, dont on a retenu la Révolution de 1848 et la Commune de Paris. Cette organisation politique qui passe notamment par l'enseignement mutuel est déjà basé sur les trois piliers de l'éducation politique : savoir raisonner, acquérir des valeurs éthiques ou morales, pratiquer la citoyenneté.

Évolution historique et questionnements autour de l'éducation populaire

Pour conclure cette première partie sur la socialisation politique, il semble intéressant de rester dans le prisme d'analyse de l'éducation populaire. En effet, ce mouvement n'a cessé de s'intéresser à la socialisation politique, et il est instructif de voir sa perception actuelle de ce que l'on appelle dans le langage courant engagement ou citoyenneté.

En 2001 est sorti un livre²⁶, résultat de centaines de groupes de réflexion autour de l'éducation populaire dans toute la France et qui propose une analyse intéressante car qui n'est pas

²⁵ Politiques culturelles et éducation populaire : histoire et enjeux actuels, Guy SAEZ in Rencontres régionales Culture / Éducation populaire Rhône-Alpes « Construire des projets culturels partagés », Lyon, 31 janvier et 1er février 2005.

²⁶ Citoyens chiche ! Le livre blanc de l'éducation populaire, Les Editions de l'Atelier/Les Editions Ouvrières, Paris, 2001.

seulement celle du mouvement d'éducation populaire, mais également celle de la crise de la citoyenneté ou des mutations politiques qui ont influé sur l'éducation populaire. Ce livre est intéressant dans ses thèmes d'analyse de la société : au sommaire sont à trouver « la crise de l'engagement », « la crise de la citoyenneté », « la crise de la culture »²⁷, et dans l'analyse des causes de ces crises, les modifications de l'environnement avec notamment les nouvelles technologies de l'information et de la communication et le marché économique. Ainsi, deux éléments paraissent intéressants à souligner : au dix-neuvième siècle comme aujourd'hui, l'éducation politique semble en crise, insuffisante, toujours à construire, voire menacée, et l'éducation populaire, a minima dans ses écrits, a gardé cet aspect d'analyse du monde politique en terme d'importance démocratique, d'égalité et de justice.

Si l'on sort du mouvement d'éducation populaire, cette terminologie de la crise est aussi récurrente. Elle est certainement particulièrement visible dans la participation électorale et les taux d'abstention records ou la baisse massive de participation dans les grands partis politiques, qui font douter de la validité démocratique de nos représentants. Cependant, si nous nous tenons à la définition de la participation politique donnée par Myron Weiner, à savoir, « toute action volontaire ayant du succès ou aboutissant à un échec, organisée ou non organisée, épisodique ou légitime dans le but d'influencer le choix des politiques, la gestion des affaires publiques ou le choix des dirigeants politiques à tous les niveaux de gouvernement, local ou national. », la vision de la politique, beaucoup plus large, permet de considérer que l'engagement mute, se transforme, reste le fait d'une minorité, mais n'a pas encore disparu.

1.2. L'accueil collectif des jeunes : un élément de socialisation politique

Cette seconde partie retrace brièvement l'histoire de l'éducation populaire pour comprendre comment les MJC sont nées et ont évolué. Ces éléments sont mis en lien avec les formes de socialisation politique qu'ont utilisé ces accueils collectifs des jeunes, jusqu'à la prise en charge de cette catégorie d'action par les collectivités territoriales.

²⁷ Ibid, table des matières, pp 173-174

1.2.1. L'éducation populaire et la naissance des MJC

L'éducation populaire est un mouvement qui a permis la mise en place, en ville ou dans les campagnes, de manière laïque ou religieuse, des lieux d'accueil, de transmission de savoirs, d'épanouissement et de socialisation politique.

La genèse de l'éducation populaire

Tout au long du dix-neuvième siècle, le mouvement d'éducation populaire s'est peu à peu construit au croisement de trois courants : le courant laïque, le courant du catholicisme social et le mouvement ouvrier. Le courant laïque est incarné par les idées de Condorcet telles qu'on les a déjà décrites : l'idée que le citoyen ne peut avoir toute sa dimension sans un savoir accessible et disponible. Le catholicisme social s'est, quant à lui, directement attaqué à la question sociale, constatant le paupérisme, la difficile situation du prolétariat, la misère. Il dénonce la libre concurrence et l'intérêt particulier érigés en principes au détriment de l'intérêt général. Dans ce cadre, des Cercles d'Etudes, liés au journal *Le Sillon* sont mis en place afin de conscientiser les ouvriers et de former une élite catholique et ouvrière capable de transformation sociale.

Enfin, le mouvement ouvrier se base sur une analyse claire de la situation sociale d'alors : les ennemis sont identifiés, ce sont les patrons, l'Etat et l'église qui soutient. La solution proposée est l'instruction comme instrument de lutte contre l'exploitation. Les ouvriers s'organisent pour se former entre eux. Alain Manac'h décrit ceci en janvier 1995 :

« L'organisation des travailleurs était une question de dignité et de survie. Il était évident, dans ce contexte, qu'il convenait de développer les capacités de découverte en élargissant les connaissances, en discernant les stratégies, en maîtrisant les règles économiques... Bref tout ce qui pouvait permettre de conscientiser rentrait dans le champ de l'Education Populaire. Il était nécessaire d'agir, donc de parler, d'écrire, de conduire des réunions, de faire de procès verbaux, des comptes-rendus. Ces moyens étaient tous fondés sur une valeur essentielle : la solidarité. »²⁸

28 Education Populaire, formation, insertion, ou la trilogie d'un mensonge entretenu, Alain MANAC'H, les idées en mouvements, janvier 1995

En 1894, l'affaire Dreyfus ouvre des questions fondamentales au cœur du projet de l'éducation populaire : Comment toute une population avait elle aussi facilement pu être manipulée ? Comment malgré des preuves, continuait elle à en vouloir à ceux qui avaient eu raison ? En réaction à cette affaire, parce que « Ce qu'il faut combattre de toutes nos forces, c'est l'ignorance, la routine et les préjugés »²⁹, sont créés les universités populaires. En 1900, soixante sept universités existent en France, mais, rapidement, leur fonctionnement est accaparé par les intellectuels.

« Que demandait l'ouvrier ? La connaissance précise et pratique de la société où il peine. Que lui a offert l'universitaire ? La connaissance des métaphysiques, des littératures, des arts du passé : en somme des distractions, une culture d'oisifs. Comme d'ordinaire, le peuple demandait du pain, comme d'habitude, on lui a offert de la brioche »³⁰

Ainsi, le mouvement d'éducation populaire apprend la différence entre l'éducation mutuelle du peuple par le peuple, et l'éducation des élites vers le peuple. D'un côté il s'agit de développer ce qui peut permettre l'éveil d'un esprit critique et d'une capacité de raisonner alors que, de l'autre, il s'agit de faire acquérir un « savoir » aux ouvriers.

Les différents courants et les premières structures d'accueil collectif

Avant de relater l'histoire des premiers accueils collectifs d'enfants et de jeunes, il est instructif de s'arrêter un moment sur tous ces regroupements de jeunes et d'adultes, temporaires, spontanés, organisés ou non, qui ont jalonné l'histoire de l'éducation populaire et de l'organisation ouvrière. Pour cela, un témoignage racontant un souvenir des années 1960 permettra un éclairage :

« Dans la salle vétuste et enfumée d'un bistro du quartier, la « veillée populaire » rassemblait une trentaine de jeunes qui témoignaient de leurs engagements concrets pour changer la société. Installés au comptoir, des ouvriers plus âgés opinaient du chef et parfois soutenaient les propos dénonçant les conditions de travail et l'arrogance des petits chefs. A l'âge de seize ans, aller chaque jour à l'usine ou servir dans le petit commerce bornait sévèrement l'horizon. De l'établi au comptoir, de la chaîne à la manutention, la condition ouvrière était

29 Eugène VARLIN, secrétaire du syndicat des relieurs parisiens in Citoyens chiche ! Le livre blanc de l'éducation populaire, p 24

30 Lucien Mercier, Les universités populaires

rude et pas vraiment enthousiasmante pour des jeunes qui avaient été précipités, sans délai, vers la vie active. On leur avait dérobé leur jeunesse. L'action concrète et collective, soutenue par des objectifs réalistes, était la clef de voûte de la formation que recevaient des jeunes, chrétiens ou non. Ils trouvaient à la JOC une écoute, de la solidarité et de l'espoir pour changer, sans attendre, les conditions de travail et construire un monde plus fraternel »³¹.

Si l'on reprend le fil d'une histoire plus institutionnelle, on doit remonter au dix-neuvième siècle, période à laquelle se mettent en place des patronages à dominante religieuse, dans un contexte où la durée de l'obligation scolaire est réduite. Ainsi, en 1900 il existe 4168 patronages catholiques, 90 protestants et 1 500 laïques. En parallèle, les colonies de vacances émergent également : c'est en 1876 que la première est organisée avec 68 enfants et ce champ ne cessera de croître jusqu'aux années 1980. L'histoire de cet accueil collectif des jeunes est marquée, selon l'historienne Françoise Tétard³² par le passage du sanitaire au pédagogique puis du pédagogique aux loisirs. Ainsi, les préoccupations hygiénistes étaient la principale affiche de la seconde moitié du dix-neuvième siècle puis ont progressivement disparu compte tenu de l'amélioration globale du niveau de vie, de santé et de la diffusion des loisirs. Elles vont perdurer dans le champ sportif plus longtemps, lorsqu'en 1934, l'éducation physique quitte le ministère de l'Instruction publique pour celui de la Santé. Jusqu'à tard dans le vingtième siècle, c'est l'instituteur qui encadrait les centres aérés et les colonies et il existait un monde commun entre l'école et le temps libre.

Toutefois, au long de la première moitié du vingtième, les patronages cèdent peu à peu la place aux centres à dominante laïque, qui deviennent des équipements permanents sous la quatrième République. C'est environ à cette époque là que leur histoire rejoint celle des Maisons des Jeunes et de la Culture.

La libération et la naissance des MJC

C'est une jeune militante proche du journal catholique social *Le Sillon* qui fondera dès 1906 l'ancêtre des MJC : la Mouffe, à Paris. Des activités politiques, militantes, culturelles et artistiques, de solidarité seront mises en place au 76 rue Mouffetard, considéré comme

³¹ Penser l'éducation populaire, Humanisme et démocratie, Gérard Bonnefon, Editions Chronique sociale, Lyon, 2006, p. 10.

³² Tétard (F.), « Du surveillant au mono. Du sanitaire au pédagogique » (1925-1949), *Cahiers d'histoire* 3, 2007, Injep.

l'ancêtre à la fois des centres sociaux, des centres socioculturels, des MJC, et même des Maisons de la Culture.

Mais la véritable impulsion donnée aux MJC vient en fait du régime de Vichy. C'est à cette époque qu'on lance une politique d'encadrement de la Jeunesse, qui passe par trois dispositifs : les chantiers de jeunesse, les écoles de cadres ou écoles de chefs, et les maisons des jeunes, le tout sous la responsabilité d'un Secrétariat général à la jeunesse. C'est ainsi que les premiers responsables des maisons des jeunes sont formés en décembre 1940 à l'école des cadres d'Uriage, puis à Die dans la Drôme. Dans ces écoles se retrouvent des figures de l'éducation populaire comme Joffre Dumazedier³³ ou André Lefevre³⁴. En parallèle, le gouvernement provisoire lance, à travers André Philip, la République des Jeunes, qui permet à de nombreuses organisations de se rencontrer et de monter un projet autour de maisons pour les jeunes. Après l'euphorie de la Libération le mouvement ralentit : la République des Jeunes se transforme en Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC) mais le nombre de MJC croît peu pendant cette période.

C'est à partir de 1959 que les MJC prennent leur véritable essor : préconisées par Maurice Herzog pour lutter contre les blousons noirs, on construit deux MJC par semaine au milieu des années 1960, pour arriver à 1200 structures en 1968. Les Maisons des jeunes et de la culture, constituées en association loi 1901 étaient alors particulièrement originales de par leur organisation. Leur conseil d'administration regroupait représentants de l'Etat, de la commune où elles étaient implantées, de la société civile et d'élus désignés par les adhérents. Elles pratiquaient une démocratie participative qui a contribué à la formation d'élites. Dans leur fonctionnement pratique, les Conseils de Maison permettent aux jeunes de prendre des responsabilités au quotidien.

Malgré des difficultés de la FFMJC, les MJC fonctionnent et se développent jusqu'en 1981, où l'été des Minguettes et la naissance du « mal des banlieues » entraînent les pouvoirs publics à considérer ces équipements comme caducs et à pousser vers « l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ».³⁵

³³ Future co fondateur de Peuples et Cultures et pionnier de la sociologie des loisirs.

³⁴ surnommé « vieux castor », un des gérants de la Mouffe.

³⁵ Les MJC de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes 1959-1981, Laurent BESSE, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

1.2.2. Institutionnalisation des structures

Avec l'épanouissement de l'Etat providence, le mouvement d'éducation populaire s'est transformé, et les MJC ont rapidement évolué, d'un modèle engagé et participatif jusqu'à une forme de centre de loisirs, quasi-délégation de service public.

Les relations entre Etat et MJC

Avec la croissance de l'Etat providence, les relations entre les structures d'éducation populaire et ce nouveau partenaire titanesque deviennent primordiales. Il s'agit de discuter principalement des modalités de subventionnement, et de l'utilisation de ces fonds. Selon nombre d'auteurs, l'Etat « n'a pas cherché à imposer une idéologie dominante », ni à « normaliser », à « discipliner » les masses, mais à « s'entourer de quelque garantie concernant l'utilisation de subventions versées. »³⁶. Ainsi, il est communément considéré, pour les MJC comme pour les autres structures d'éducation populaire, que leur histoire est jalonnée de dialogue et d'une coopération ininterrompue avec l'Etat. On peut notamment citer les Directions Départementales Jeunesse et Sport qui ont des liens très étroits avec les associations et sont même parfois composées des mêmes personnes.

Toutefois, il ne faut pas non plus croire que l'Etat n'a pas de dessein pour l'éducation populaire et qu'il n'a pas réagi lorsque celle-ci allait à contre sens de ses intérêts. Il est dans ce sens éclairant de rappeler l'histoire de la Fédération Française des MJC.

Au début de la cinquième République, il existait 172 MJC, elles sont plus de 900 en 1968. Parallèlement le nombre de directeurs permanents augmente également de manière impressionnante : de 40 en 1959 à 381 en 1968. Ceux-ci sont notamment regroupés dans la Fédération Française des MJC qui les rétribue grâce à une subvention annuelle de l'Etat. La question de la rétribution des animateurs par un fond national pose également question : il s'agit de reconnaître le travail d'éducateur et de garantir une certaine indépendance aux MJC. Ainsi est créé en 1964 le FONJEP qui prend en charge la moitié du traitement des animateurs qu'elle agréé. Ces développements permettent aux MJC d'être reconnues tout en gardant leur essence militante. Mais en 1966-1968, ce développement bute : la FFMJC est vue comme un

36 Où en est l'Education Populaire en France ? Revue Internationale d'Action Communautaire, automne 1979

repaire de communistes, et le successeur d'Herzog souhaite remplacer les MJC par des structures plus légères et sans travailleurs permanents. Le choc de mai 1968 pousse à voir ces structures comme une menace pour la société, qui plus est, financée par des fonds publics. C'est à cette époque qu'est imposée à la FFMJC une régionalisation de ses structures et diverses mesures, dont l'exclusion des directeurs des instances dirigeantes. Une majorité refuse et fait scission mais l'Etat finit par imposer ces transformations.

Pour les MJC, il devient ainsi de plus en plus difficile de s'organiser ensemble, de définir des lignes de travail communes effectives, et de garantir une indépendance et une liberté de parole.

L'évolution de l'accueil collectif comme réponse à des évolutions sociétales

En parallèle, des changements du contexte social des jeunes et les réponses politiques à ces transformations poussent les structures d'éducation populaire, devenues dépendantes des pouvoirs publics et de l'Etat à s'adapter elles aussi.

A partir du début des années 1980, la vision de la jeunesse change : des émeutes font découvrir au grand public les difficultés sociales de certains jeunes, et les pouvoirs publics se saisissent de cette question pour stigmatiser la jeunesse dans ses deux travers habituels : violence et fragilité. En effet, c'est à cette période que les méfaits de l'urbanisation de masse et ce que l'on a appelé la crise du lien social commencent à se faire remarquer. Il devient difficile d'organiser la vie dans les quartiers, et le problème des jeunes désœuvrés et « inorganisés », c'est-à-dire n'appartenant à aucune association ou organisation, se pose.

Parallèlement, et ce dans toutes les couches sociales de la société, le contexte évolue également : le temps passé à l'école ou aux études augmente considérablement ; le lien des jeunes avec leur famille se resserre comme un cocon face à l'extérieur ; les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent un nouvel espace de découverte. Les repères offerts aux jeunes se multiplient dans une société où le plein emploi n'est plus d'actualité et où l'on a de plus en plus peur de l'avenir. Face à ces transformations, la jeunesse devient un des enjeux primordiaux des pouvoirs publics, autour de deux axes principaux : le

maintien de la paix sociale³⁷ et la nécessité de protection d'un public considéré comme vulnérable³⁸.

Evidemment, les structures d'éducation populaire et en premier lieu les MJC sont touchées par ces transformations : elles reçoivent des injonctions de plus en plus précises et perdent en autonomie. Insérer les jeunes socialement et professionnellement devient un objectif prioritaire pour lequel il s'agit d'œuvrer coûte que coûte. De plus, la demande des familles se fait de plus en plus importante : les centres de loisir sont très sollicités et les pouvoirs publics encouragent ces programmes d'animation et d'occupation qui retirent les jeunes et les enfants de l'espace public et du désœuvrement.

Les conséquences sur l'éducation populaire : l'animation socioculturelle, la prestation de service

Cette présence de plus en plus importante de l'Etat dès les années 1960, le lourd aménagement du territoire qui a été encouragé et les transformations sociales rapides des décennies suivantes ont poussé à des changements profonds dans les structures de l'éducation populaire.

La première réponse qui a été donnée à ces transformations globales est celle de l'animation socioculturelle. Pour répondre à la lourde demande sociale, la démocratisation culturelle par l'action culturelle devient une idéologie. On abandonne la source de ce qu'était l'éducation populaire pour se concentrer sur cet angle d'animation. Pour ce faire, des équipements socioculturels sont construits en masse durant les années des politiques d'aménagement, ce qui a conduit, pour pouvoir gérer ces équipements et répondre à la demande, à professionnaliser ceux qui étaient auparavant largement des bénévoles militants.

Selon Jacques Perret et Guy Saez, ce projet d'animation socioculturelle n'appartient pas à la tradition ni à l'idéologie de l'éducation populaire car les questions fondamentales n'ont pas été posées : comment intégrer le projet d'animation socioculturelle à l'idée d'éducation populaire ? Qu'est-ce qui est négociable ? N'y a-t-il pas risque de fracture entre les militants et les nouveaux embauchés ?

³⁷ PERROT M., Quand la société prend peur de sa jeunesse en France à la fin du XIX^{ème} siècle, in Proust F. (coord.), Les jeunes et les Autres, vol. 1, Vaucresson, CRIV, 1986.

³⁸ CHAUVIERES M., LENOEL P., PIERRE E., Protéger l'enfant, raison juridique et pratiques socio judiciaires (XIX^è – XX^{ème} siècles), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996.

Ces embauches massives de non militants, la « ringardisation » de l'ancien style militant, l'écart qui se creuse entre militants et salariés ainsi que la faiblesse de questionnement quant aux contenus vis-à-vis du projet associatif entraînent les structures de l'éducation populaire loin de leur source vers l'activité, l'« animationnisme ».

En parallèle, ces embauches massives créent des problèmes de gestion, de réglementation (congés, salaires,...). L'augmentation des budgets pousse à la peur des problèmes de financement donc à la rigueur budgétaire. Les logiques de l'entreprise percent l'éducation populaire comme le résume Jean François Chosson : « Les associations deviennent aussi, de plus en plus, une entreprise où travaillent en synergie bénévoles, permanents et travailleurs précaires : contrats à durée déterminée, TUC puis CES, vacataires et objecteurs de conscience. Les associations deviennent des entreprises astreintes à la rigueur et à la compétitivité, mais en respectant les principes autogestionnaires de la loi de 1901 et les 'impératifs catégoriques' liés à ses valeurs fondatrices »³⁹. Avec la décentralisation et la fin des subventions de fonctionnement, cette tendance s'approfondira encore.

Enfin, les MJC comme les autres structures d'accueil des jeunes et enfants se retrouvent confrontées à la concurrence avec des organismes privés ou même avec d'autres organisations publiques ou associatives, avec lesquelles elles cohabitaient auparavant. La réflexion est supplantée par l'action, le besoin d'être attractif, la création de nouveaux produits, le changement de vocabulaire : les colonies deviennent « kayak-VTT », « informatique-cheval » ; le projet à partager devient produit à consommer. La prestation de service devient une tendance des centres de loisirs gérés par les MJC.

1.2.3. Les structures municipales d'accueil des jeunes

Depuis les années 1980, la question de la prise en charge de la jeunesse a revêtu une importance toute particulière : violente, fragile et innovante, les jeunes sont devenus une catégorie d'action directe privilégiée des pouvoirs publics.

La jeunesse : histoire d'un enjeu grandissant

Comme cela a déjà été signalé, la jeunesse, notamment à partir des années 1980, est devenue l'une des priorités de l'agenda gouvernementale : jeunesse violente et fragile, il faut s'en

39 Refonder l'Education Populaire : Une peuple ! Des cultures ! Jean François Chosson

occuper. A partir de 1982, vont se succéder les rapports Gilbert Bonnemaïson, Hubert Dubedout⁴⁰, qui vont être à l'origine de dispositifs qui vont tenter de contenir la violence, la délinquance et la précarité des jeunes. L'Etat prend conscience de la nécessité du développement social des quartiers.

En 1986, le programme d'expérimentation sociale du dispositif « régies de quartier »⁴¹ est lancé. Il est basé sur l'envie de faire du territoire le niveau de régulation des politiques sociales : la gestion de proximité, le développement économique local et l'insertion sociale et professionnelle deviennent des préoccupations prioritaires.

C'est en 1988 que la politique de la Ville est vraiment lancée avec Michel Rocard qui fonde le concept de développement social urbain pour l'intégration des quartiers dans les villes⁴². Alors que, parallèlement, les émeutes continuent et que les jeunes se confrontent avec la police, une image de plus en plus négative de ces jeunes des quartiers, auxquels est destinée la politique de la ville, se forge : une violence juvénile en croissance constante et en rajeunissement, une jeunesse désocialisée, déscolarisée, avec des parents démissionnaires. La politique de la ville prend de l'essor, avec ses restructurations urbaines et ses actions ciblées par quartiers prioritaires. Comme le souligne Philippe Estèbe : « la majorité des actions mises en œuvre dans le cadre de la politique de la ville sont des politiques en direction de la jeunesse, la question de la jeunesse est omniprésente lorsque l'on parle des quartiers prioritaires. ».⁴³

Les collectivités locales prennent une place de plus en plus importante dans ces contrats de politique de la ville, notamment en matière d'urbanisme pour les communes. Quant aux domaines qui restaient difficiles à aborder, ils apparaissent dans des contrats thématiques : les contrats locaux de sécurité, les contrats éducatifs locaux, les plans d'insertion pour l'économie.

Ainsi la politique de la ville crée le terreau idéal pour que les communes prennent en charge des politiques de jeunesse de plus en plus importantes : la jeunesse devient une priorité, des compétences et des moyens liés à la politique de la ville sont décentralisés et l'échelle locale devient l'échelle pertinente d'action de telles politiques publiques.

⁴⁰ Dubedout, 1983.

⁴¹ « Les régies de quartier, expérience et développement. Regard de chercheurs », Le Plan urbain, 1995.

⁴² Circulaire 3465/5G du 22 mai 1989.

⁴³ ESTEBE P., « Les jeunes et les politiques de la ville », intervention au Commissariat général au Plan, mai 1999.

Le développement de structures d'accueil publiques

Il apparaît que, dans la dernière décennie, un nombre important de villes ont lancé des programmes en direction de la jeunesse et des structures d'accueil de cette jeunesse alors que cette mission était auparavant largement sous traitée par des associations, telles que les MJC.

Pour comprendre cette évolution, qui a déjà suscité des études sociologiques⁴⁴, il faut comprendre les diverses représentations que porte la jeunesse pour une commune.

En effet, si c'est une catégorie d'action encouragée pour ses faiblesses et ses menaces, elle représente également une source de valorisation pour les collectivités territoriales. On perçoit là la troisième image que transporte la jeunesse est celle de l'innovation : s'occuper de celle-ci est source de dynamisme autant que de déstabilisation.

Ainsi, les politiques directes des communes en direction de la jeunesse ont vécu une double évolution : la jeunesse a été investie par le politique notamment dans le champ de l'insertion et la jeunesse est devenue un levier potentiel des politiques publiques, notamment sociales et sanitaires⁴⁵. Par ce biais la jeunesse est devenue une ressource pour les pouvoirs locaux car elle est l'occasion de valoriser les actions menées et de les mettre en avant sur la scène politique, ce qui était plus difficile lorsque la jeunesse était encadrée par les structures d'éducation populaire, même si celles-ci sont directement financées par les communes.

En guise d'exemple, la jeunesse a constitué et constitue toujours une population « levier » majeure à partir de laquelle il a été possible de faire passer un discours militant « citoyen » en faveur de la lutte contre les discriminations.

Lorsque des lieux sont mis en place pour accueillir des jeunes et les accompagner, les axes de ces structures municipales se retrouvent souvent : accompagner les activités artistiques, culturelles et sportives, et favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Toutefois, comme le souligne Véronique Bordes⁴⁶, ces nouvelles politiques permettent de valoriser les jeunes et de créer des circuits de négociation/conflit entre les jeunes et les institutions, qui permettent de

⁴⁴ Prendre place dans la cité, *Jeunes et politiques municipales*, Véronique BORDES, Editions L'Harmattan, Collection Débats jeunesse, Paris, 2007.

⁴⁵ A ce sujet, voir LONCLE-MORICEAU, « La jeunesse : ambivalences et ambiguïtés autour d'une catégorie d'intervention » in VULBEAU A. (dir.), *La jeunesse comme ressource expérimentations et expérience dans l'espace public*, éd. Erès, 2001.

⁴⁶ Prendre place dans la cité, *Jeunes et politiques municipales*, Véronique BORDES, Editions L'Harmattan, Collection Débats jeunesse, Paris, 2007.

faire émerger une autre représentation des jeunes, même si celle-ci n'est pas reprise dans les médias dominants.

Les points communs et différences avec les structures d'éducation populaire

Même si, tout comme les structures d'éducation populaire, ces structures municipales aient pour objectif l'accueil et l'accompagnement des jeunes, de fortes différences restent présentes, fondamentalement, entre ces organisations.

Ainsi, les MJC restent basées sur un fonctionnement associatif qui permet aux salariés, bénévoles, membres du conseil d'administration ou même adhérents, de participer au projet et de le critiquer. Dans une structure municipale, les axes sont l'apanage des élus municipaux, qui peuvent, s'ils le souhaitent partager la décision avec d'autres, mais peuvent rester sur une forme décisionnelle strictement pyramidale.

De même, les acteurs intervenant dans ces deux types de structures ne sont pas strictement les mêmes. En effet, il s'agit d'un côté de fonctionnaires des collectivités territoriales, qui viennent bien souvent d'autres secteurs ou ont vocation à changer, notamment les administrateurs, tandis que les structures d'éducation populaire ont encore des personnels attachés au mouvement même s'ils sont minoritaires. La principale différence se joue du point de vue des bénévoles, qui sont absents des structures municipales, ou alors stagiaires.

Mais la différence la plus importante concerne certainement les contenus de l'action proposée dans ces différents lieux. En effet, souvent, les municipalités ont créé des structures municipales pour répondre aux attentes des politiques publiques qui étaient restées sans réponse dans le cadre associatif. Ces enjeux se retrouvent souvent : ce sont l'insertion professionnelle et la mise en place d'activités dans un objectif de prévention de la délinquance.

Evidemment, ces différences sont à nuancer : tout d'abord, les MJC sont quasiment en totalité financées par les pouvoirs publics et ont donc des objectifs de subventionnement similaires à ceux des structures municipales. De plus, les deux structures accueillent souvent les mêmes personnes, animateurs ou public. Enfin, ces pôles jeunesse disposent de l'expertise des travailleurs de l'éducation populaire du territoire et s'en servent bien souvent.

1.3. La socialisation politique des jeunes, un enjeu d'actualité pour les acteurs locaux.

Pour arriver à la formulation de la problématique, il semble primordial de montrer en quoi éduquer politiquement la jeunesse est actuellement un enjeu d'envergure, qu'il n'est pas évident de tenir. Des structures du mouvement d'éducation populaire aux structures strictement publiques, comment les acteurs locaux mettent-ils en place une éducation politique pour la jeunesse ?

1.3.1. Les jeunes, la politique, et les acteurs institutionnels.

L'abstention, la fin des engagements : beaucoup est dit sur la dépolitisation de la jeunesse. Pourtant, le tableau est plus riche en nuances, avec une jeunesse capable de mouvements sociaux d'envergure et qui est loin d'être uniforme. Les pouvoirs locaux ont d'ailleurs saisi qu'ils pouvaient se servir de cette jeunesse comme levier de citoyenneté.

Les rapports des jeunes à la politique

Régulièrement, l'implication des jeunes dans la vie politique, notamment électorale, est mise en questions, car elle touche directement à la qualité du lien qui unit ces jeunes et les institutions du pays. S'il ne faut pas être simpliste dans le regard que l'on porte sur la politisation de la jeunesse, il semble malgré tout que des tendances actuelles se dessinent.

Il apparaît ainsi établi que le contexte politique qui brouille les repères, avec des clivages et des tendances moins claires qu'auparavant, a conduit les jeunes à un désaveu face au monde politique : perte de confiance, perte de crédibilité tant du personnel politique que des institutions⁴⁷. Cela a mené à des taux d'abstention toujours plus élevés qui font parler certains d'un véritable « malaise démocratique »⁴⁸.

Toutefois, il faut rappeler que les jeunes ne sont pas pour autant dépolitisés : la mobilisation collective pour se faire entendre, entraîne toujours l'adhésion des lycéens et étudiants, même s'il faut là aussi noter une désaffiliation : alors que dans les années 1960 et 1970, les jeunes se

47 L'expérience politique des jeunes, Anne MUXEL, presse de Sciences Po, Paris, 2001.

48 « Electoral Participation » et « Beyond Electoral Participation », Richard TOPF in Citizens and the State, Dieter FUCHS et Hans Dieter KLINGEMANN, Oxford, Oxford University Press, 1995.

regroupaient dans les organisations partisans ou syndicales, ils sont aujourd'hui plus méfiants et préfèrent les organisations et coordinations autonomes⁴⁹.

Ainsi, dans ce domaine du politique, ce sont surtout les actes dits « protestataires » qui apparaissent nouveaux, tandis que l'attitude électorale abstentionniste est de plus en plus prégnante chez les jeunes : ceux-ci préfèrent signer des pétitions, participer à des manifestations, rejoindre des associations qu'aller voter.

Il est enfin intéressant de signaler l'évolution des valeurs qu'ont étudiées Olivier Galland et Bernard Roudet⁵⁰ chez les jeunes européens. Ils soulignent notamment la réduction de l'écart de valeurs entre générations, contrairement à la norme des années 1960 et 1970. Dans les grands traits, les jeunes européens sont aujourd'hui caractérisés par un rigorisme sur le plan de la morale publique, une acceptation chez les plus riches et diplômés de l'autorité et des normes sociales collectives. Toutefois ceci n'est pas incompatible avec un libéralisme des mœurs individuelles toujours plus important chez les jeunes.

Mais une jeunesse clivée, hétérogène

Après cette présentation générale des tendances politiques de la jeunesse, il apparaît indispensable de nuancer ces affirmations par une observation faite notamment par les mêmes sociologues et qui permet de complexifier le paysage de la jeunesse politique et de lui donner un sens et un intérêt d'autant plus fort comme catégorie d'action publique.

Tout d'abord, Bernard Roudet et Olivier Galland⁵¹ distinguent deux jeunesses, qui représentent tout simplement deux classes sociales : les jeunes qui accèdent aux diplômes, à l'éducation, à l'emploi, et ceux qui restent en marge de tout cela. S'ils constatent que, chez tous ces jeunes, l'attachement au « libéralisme des mœurs » entendu comme la liberté laissée à chacun de choisir sa manière de vivre reste très présent, leurs visions respectives de la société et de la vie publique se différencient considérablement. Cette séparation se situe notamment au niveau du radicalisme, qu'il soit social ou politique : les jeunes qui ont suivi

49 Le comité de mobilisation qui s'est mis en place à Grenoble lors du mouvement du CPE en est un très bon exemple. Cette idée est détaillée dans *L'expérience politique des jeunes*, Anne MUXEL.

50 Olivier Galland, Bernard Roudet (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe orientale*, 2005

51 Les valeurs des jeunes, entre intégration et exclusion, Bernard Roudet, Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et Olivier Galland, « Une polarisation de la jeunesse française », *Revue de l'OFCE*, n° 72, 2000, pp. 221-228, p. 223.

des études au delà du cycle secondaire, et sont donc destinés à une vie plus aisée dans la société, sont largement plus modérés, tandis que les jeunes qui ont fini leurs études le plus tôt expriment des opinions bien plus radicales : « il faut changer complètement la France » et des votes aux extrêmes de l'échiquier politique : « Les jeunes Français sans diplôme rejettent une société dont ils ont le sentiment qu'elle les rejettent »⁵².

Alors que, globalement, les valeurs des jeunes et des adultes se rapprochent, les valeurs des jeunes diplômés, les plus nombreux, et des jeunes non diplômés tendent à diverger. L'écart s'accroît entre deux jeunesses, dont l'une, minoritaire, mais exclue de l'éducation et de la culture, se révèle beaucoup plus radicale.

Pourquoi insister sur ce clivage dans ce travail ? Parce qu'il est fondamental de saisir les enjeux que représente la jeunesse pour les pouvoirs publics. Or, cette désaffiliation politique d'une partie, la plus paupérisée, du jeune électorat constitue certainement une menace pour les institutions et les classes politiques. Cela permet de comprendre les logiques par lesquelles les politiques publiques s'adressent à ces jeunes en marge.

Les jeunes comme levier de citoyenneté

Dans cette troisième partie, il sera montré pourquoi la jeunesse est une catégorie d'action prioritaire pour les pouvoirs publics et comment cette priorité est transmise, si ce n'est imposée, aux échelons locaux.

Dans un premier temps, il semble intéressant de rencontrer la notion de 'régime de citoyenneté' qu'utilisent les politistes. En effet, c'est par cette notion qu'ils définissent la nécessité de la participation politique du peuple. Ainsi, Bruno Jobert et Jane Jenson écrivent :

« Les régimes de citoyenneté définissent un ensemble de droits et tracent les limites à l'intervention du politique dans la société. Ils doivent être compatibles avec les modes de gouvernance et les règles de l'ordre politique. Ce rapport d'inclusion et d'exclusion, les droits qui en résultent se fondent l'un et l'autre sur des représentations particulières de l'ordre politique et de la justice sociale. C'est ce qui explique que le régime de citoyenneté soit autre chose que l'inscription dans la société civile des formes de domination caractéristiques de la régulation politique.»⁵³ Dans cette perspective, les jeunes peuvent être considérés comme la

52 Olivier Galland, « Une polarisation de la jeunesse française », Revue de l'OFCE, n° 72, 2000

53 JOBERT B., « La régulation politique : le point de vue d'un politiste », dans Commaille J. ; Jobert B. (sous la direction de) *Les Métamorphoses de la régulation politique*, Paris, LGDJ, 1999.

pièce centrale du régime de citoyenneté : si ceux-ci se désaffilient des régimes de citoyenneté, seule la domination pourra les inclure dans la société et le système politique, et ce sera l'échec de la démocratie.

C'est donc essentiellement pour cette raison que les pouvoirs publics s'intéressent à la politisation des jeunes, à leur citoyenneté. Comme il a déjà été dit, la politique de la ville s'est essentiellement adressée aux jeunes des quartiers défavorisés. En effet, les jeunes sont un public imposé par les niveaux national et européen aux collectivités territoriales. Comme le dit Patricia Loncle Moriceau « la jeunesse est progressivement parée de toutes les attentions des échelons décisionnels supérieurs pour ses capacités à consolider les régimes de citoyenneté existants. »⁵⁴. La jeunesse est devenue le public incontournable pour obtenir un soutien financier. Ainsi, dans sa résolution du 26 juin 1991, l'union européenne posait déjà ce principe : « mettre en œuvre une plus forte coopération dans le domaine de la jeunesse, en vue de renforcer chez les jeunes leur conscience d'appartenir à l'Europe et de tenir compte de leur volonté de jouer un rôle positif dans la construction de la Communauté européenne. ».

Plus qu'une préoccupation sur l'insertion d'individus, la triple vision d'une jeunesse à la fois fragile, menaçante et ressource reflète des préoccupations sur l'avenir même de la cohésion sociale des quartiers, des territoires et du pays, et sur la pérennité d'un régime démocratique.

1.3.2. L'accueil collectif des jeunes : difficultés et propositions

L'éducation populaire se trouve en butte à des difficultés qui la font tâtonner tandis que les collectivités territoriales se lancent dans de nouveaux chantiers pour insérer les jeunes. La problématique de ce travail découle également de ce postulat de difficultés et d'évolutions.

Perte de sens de l'éducation populaire

Lorsque l'on parle des régimes de citoyenneté et de l'importance d'une affiliation de la jeunesse, les pouvoirs publics ne se réfèrent évidemment pas ouvertement aux structures d'éducation populaire, qui ont bien souvent été considérées comme trop subversives⁵⁵.

⁵⁴ LONCLE MORICEAU Patricia, *La jeunesse : ambivalences et ambiguïtés autour d'une catégorie d'intervention*, in A. Vulbeau (dir.), *La jeunesse comme ressource expérimentations et expérience dans l'espace public*, éd. Erès, 2001, p.81

⁵⁵ A ce sujet, on peut rappeler les difficultés qui ont été faites à la FFMJC dans les années 1960.

Toutefois, l'éducation populaire était un mouvement social qui participait à l'inclusion des jeunes dans la société par leur implication dans un mouvement organisé au sein de cette société, même si cela se faisait en opposition idéologique et politique aux normes dominantes. La crise de l'éducation populaire n'est pas un sujet nouveau. Guy Saez résume le fond général du problème en clarifiant les différences entre l'animation socioculturelle et le discours idéologique de l'éducation populaire :

« - l'éducation populaire est en son principe un 'mouvement social' ; l'animation socio-culturelle résulte de politiques publiques ;

- l'éducation populaire se fonde sur un mythe originel, celui du 'peuple' qu'il faut éclairer. Il ne s'agit pas essentiellement d'augmenter sa capacité de jouissance artistique ou, à l'inverse, de lui apporter des services sociaux, mais d'étendre la capacité d'action civique et d'émancipation collective des citoyens. Les savoirs, la culture, les arts, ne sont que des moyens de cette émancipation. L'animation socio-culturelle se contente de délivrer des services de loisirs en fonction de la demande des groupes sociaux. Elle ne peut attacher à ces services une dimension artistique ou civique si ses 'consommateurs' ne la réclament pas »⁵⁶.

Dans cette analyse de perte de sens, le livre blanc de l'éducation populaire apporte des billes en terme de compréhension : les structures d'éducation populaire sont noyées sous les démarches administratives, elles ont des difficultés à travailler dans des équipes soudées et engagées, et elles ont perdues le sens de leur mouvement au profit d'une autre mission : « colmater les brèches [...] atténuer les effets négatifs du capitalisme »⁵⁷.

La crise de l'éducation populaire n'est donc pas un déficit quantitatif : il y a toujours plus de centres de loisirs gérés par des MJC, des animateurs BAFA sont sans cesse recherchés et le public est présent. Au contraire, le malaise vient d'un déracinement, d'une course au quantitatif et à la vitesse, impulsée par les pouvoirs publics, qui détiennent le pouvoir du subventionnement. Ainsi, ces associations ont perdu le sens de leur action et, par là même, le sens qu'elles pouvaient proposer ou construire avec les jeunes de notre société.

⁵⁶ Politiques culturelles et éducation populaire : histoire et enjeux actuels, Guy Saez, séance inaugurale des Rencontres régionales, Culture / Éducation populaire Rhône-Alpes, « Construire des projets culturels partagés », Lyon, 31 janvier et 1er février 2005.

⁵⁷ Citoyens chiche ! Le livre blanc de l'éducation populaire, les Editions de l'atelier/Les Editions ouvrières, Paris, 2001, p. 41.

Les paradigmes des politiques publiques et la question de la socialisation politique

La question de la socialisation politique des jeunes reste donc entière : si les organisations d'éducation populaire ne jouent plus vraiment ce rôle, si le constat est posé qu'une partie large de la population jeune se sent désaffiliée de la vie politique et de ses valeurs, et si l'école, posée comme le principal vecteur de socialisation, n'arrive également plus à tenir cette fonction⁵⁸, comment ré-intéresser les jeunes à la vie politique ?

Il semble que la première réponse apportée par les pouvoirs publics depuis une trentaine d'année soit l'insertion sociale et professionnelle : que ce soit dans le discours ou dans les crédits attribués, les problèmes de désaffiliation sont de préférence traités de manière individuelle. Il s'agit de prendre chaque personne comme un cas particulier, de lui donner responsabilités et autonomie, et de rétablir ce qu'on appelle « l'égalité des chances » par l'information et la lutte contre les discriminations. Toutefois, cette stratégie a des limites systémiques qu'il semble difficile de dépasser : un taux de chômage structurel élevé et une incertitude économique globale. Améliorer la qualité des demandeurs d'emplois n'a donc qu'un impact très faible sur la situation macro-économique.

De plus et de manière un peu plus récente, les pouvoirs publics se sont attaqués au chantier de la démocratie participative. Des instances spécialement dédiées à la jeunesse sont mises en place au niveau local : Conseils Consultatifs des Jeunes par exemple. De grandes campagnes sont lancées dans les communes pour relancer et rajeunir les instances de participation démocratiques, régies de quartier, unions de quartier, souvent composées de personnes âgées. Ces grands chantiers nécessitent beaucoup de communication, et il semble que leurs effets sur la politisation de la jeunesse ne soient pas encore flagrants.

Enfin, de manière beaucoup plus répandue, les collectivités locales se sont saisies des opportunités de leur territoire pour communiquer avec la jeunesse. Sur ce point, l'ouvrage de Véronique Bordes est éclairant sur l'utilisation du rap comme outil de communication entre les jeunes et le personnel communal de Saint Denis⁵⁹. Par ce biais, elle souligne l'apprentissage mutuel de la négociation et du conflit, créateur de lien et de respect entre l'institution et son public. Toutefois, cette description est celui d'un cas particulier, et le

58 Ce point sur l'école ne sera pas développé ici : l'on parle des problèmes de décrochage scolaire et de rejet de l'institution par certains jeunes, ainsi que de l'échec du rôle de l'école en terme d'ascenseur social.

59 Prendre place dans la cité, Jeunes et politiques municipales, Véronique BORDES, Editions L'Harmattan, Collection Débats jeunesse, Paris, 2007.

travail celui de fournis : du temps, un petit nombre de personnes pour un objectif qui est seulement celui d'apprendre à se connaître et à vivre ensemble.

Les pouvoirs publics n'ont donc pas découvert la formule magique pour ré-affilier leur jeunesse : le tâtonnement est la règle, et l'échelon local renforce cette disparité.

Formulation de la problématique

Aujourd'hui, sur un territoire local urbain quelconque, les offres faites aux enfants et aux jeunes pour l'apprentissage et le loisir en dehors de l'école sont quasiment les mêmes partout : les structures associatives, affiliées à l'éducation populaire et financées par les communes, les centres aérés communaux, soit gérés directement, soit sous traités aux précédentes associations, les clubs et associations sportifs, les écoles de musique publiques ou privées et quelques autres activités marginales. Si l'on s'adresse à un public populaire, les clubs ou écoles privées sont à mettre de côté : trop chers, ils deviennent vite marginaux. Deux types de structures restent qui accueillent les enfants et les jeunes : les structures publiques et les structures associatives.

Or, comme il a été vu précédemment, les jeunes sont devenus un enjeu de taille pour les territoires et les pouvoirs locaux. Plus que les gérer et leur proposer des loisirs, leur socialisation politique est devenue un objectif des pouvoirs publics. Les structures d'éducation populaire se retrouvent alors tiraillées entre les buts et finalités liés à leur mouvement historique et les injonctions de leurs financeurs. Les collectivités commencent à prendre les choses directement en main en créant de plus en plus de structures d'accueil et d'accompagnement des jeunes directement communales.

Si l'on sort de ce prisme des politiques publiques, on remarque aisément que ces enjeux de socialisation politique sont primordiaux pour l'avenir de la société. La manière dont les jeunes vont aborder et juger les institutions et les acteurs qui les entoure, la façon dont ils vont apprendre à communiquer et à interagir avec ceux-ci, vont participer à construire l'avenir politique de notre société. S'il y a volonté politique d'éduquer ces jeunes, il y a en effet de nombreuses manières qualitatives de le faire.

C'est par cette entrée problématique que s'est posée la question autour de laquelle va tourner ce travail : quels modes de socialisation politique sont proposés aux jeunes dans les structures qui les accueillent sur leur temps libre ? Derrière cette question large, de nombreux sous points sont à observer : quelle idéologie politique domine dans la transmission ? Quelles différences existe-t-il entre les structures associatives et publiques ? Comment les animateurs

se positionnent-ils et quelles sont leurs relations avec les jeunes sur ce sujet de la politique ? Quelle définition de la politique domine la transmission ? Les acteurs qui font cette éducation politique sont ils conscients des facteurs qui déterminent leur positionnement éducatif ? Toutes ces questions nécessitent une enquête de terrain, et des hypothèses, qui permettront d'apporter un petit éclairage sur la socialisation et l'éducation politique actuelles des jeunes.

1.3.3. Les différents modes de socialisation politique qui en découlent

Le travail de réponse à la problématique posée se fera par une analyse des organisations et donc des acteurs à partir des hypothèses que la socialisation politique proposée est descendante, homogène, dans un cadre où la notion de politique n'est pas claire, voir taboue.

Une analyse par les acteurs et les structures

L'éclairage historique et théorique qui a amené à la question problématique de ce mémoire permet de comprendre l'angle de recherche qui a été choisi : en s'intéressant aux dynamiques institutionnelles et de mouvements, et en voulant saisir les volontés et moyens des pouvoirs publics, l'objet de la recherche est principalement composé d'organisations.

Il s'agit de comprendre comment les organisations, associatives ou publiques, qui reçoivent des jeunes, se structurent, quelles sont les influences qui les poussent à agir de telle ou telle façon, comment les acteurs se coordonnent ensemble. Ces emprunts à la sociologie des organisations seront utilisés afin de répondre à la problématique, c'est-à-dire de comprendre de quelle manière et selon quelle logique les jeunes sont éduqués politiquement dans ces structures.

Les acteurs, c'est-à-dire les individus, sont donc le pilier de la recherche : il s'agit d'étudier, à partir des théories sociopolitiques de la sociologie des organisations⁶⁰, comment ces acteurs construisent des actions collectivement en direction des jeunes, et surtout qui joue un rôle dans la production, le maintien, l'application et la destruction des règles en cours dans ces structures.

Dans cet objectif d'étude, a été menée une enquête de terrain sur deux structures du même territoire : une MJC et un Pôle Jeunesse municipal. Sur ce terrain, les recherches ont porté sur les gérants de ces structures, sur les conventions ou arrêtés municipaux qui relient ces

⁶⁰ Michel CROZIER et Jean Daniel REYNAUD par exemple

structures à la commune, sur des documents de travail écrits par les acteurs et sur le discours de différents animateurs. Il s'agissait de comprendre les dynamiques d'action qui poussaient les animateurs à agir dans le champ de l'éducation politique, et quels étaient les personnes et les paradigmes qui étaient à la base de ces logiques. Le public, même s'il a été défini pour cerner le champ d'étude, n'apparaît pas comme objet de la recherche.

Une socialisation descendante et normative, homogène dans les structures

L'enquête de terrain a été menée à partir d'hypothèses de travail découlant à la fois des recherches théoriques entreprises en amont et présentées ci-dessus mais également d'une enquête préparatoire à double entrée : l'observation menée lors d'un stage effectuée au service éducation de la commune concernée par l'enquête et deux entretiens menés de façon ouverte avant que les hypothèses soient établies.

Ces différents outils ont conduit à formuler des affirmations prises comme base de travail. La première hypothèse est que la socialisation politique proposée est principalement descendante et normative. En adéquation avec les travaux sur la socialisation de Durkheim⁶¹, on suppose que la socialisation proposée est principalement un phénomène de transmission de valeurs des anciennes vers les nouvelles générations⁶² : « La société fait l'individu ». Il en découle une vision particulière de la transmission de la culture politique, particulièrement sensible à travers l'école, principal agent de socialisation des individus dans la communauté nationale. Selon cette vision, la socialisation politique se fait tout d'abord de manière autoritaire au sens que lui donne Hannah Arendt⁶³ : il s'agit de transmettre les normes politiques de manière descendante, afin que les nouvelles générations puissent tout d'abord s'y intégrer pour ensuite les remettre en cause s'il y a lieu. Il s'agit donc de considérer que la socialisation politique proposée vient d'en haut : les normes et valeurs sont celles dominantes dans la société, celles de la tête de l'institution et sont transmises aux jeunes afin de créer du lien, une cohésion sociale. Concrètement, cela signifie que certaines valeurs à transmettre sont imposées directement ou indirectement, et que la pratique politique proposée se fait dans un cadre strict et encadré. L'initiative personnelle laissée aux jeunes en matière politique est cantonnée à

61 DURKHEIM Émile, *Éducation et sociologie*, (1922) Paris, PUF, 1989, (2ème éd)

62 DURKHEIM Émile, *Éducation et sociologie*, (1922) Paris, PUF, 1989, (2ème éd)

63 ARENDT Hannah, « La crise de l'éducation ». In *La crise de la culture*, Folio, 1991

l'aspect individuel. Enfin, les outils proposés pour l'acquisition d'une compétence politique seraient principalement ceux de la communication et non ceux de la discussion conflictuelle.

La deuxième hypothèse posée en amont du travail d'enquête est celle d'une relative homogénéité entre les deux structures, publique et associative. Cela signifie que, si dans le discours des acteurs communicants, c'est-à-dire des dirigeants, des différences peuvent être sensibles, la réalité des actions mises en place en direction du public ne pose que peu de différences. Cette hypothèse a été construite à partir du constat que la municipalité est présente de manière forte dans les deux structures et que ce sont les mêmes élus qui s'en occupent. Bien qu'une partie des acteurs de terrain viennent de formations et de traditions militantes différentes, les études préalables sur l'éducation populaire poussent à supposer que cela reste marginal comparé à la pression administrative et financière que subit la structure associative.

Enfin, la troisième et dernière hypothèse proposée est celle d'un flou de la définition et du politique, et de l'éducation politique qui en découle. Il est supposé que cette notion, souvent considérée comme conflictuelle, est relativement taboue bien que couramment utilisée.

Ces hypothèses nous mènent donc vers l'enquête de terrain, dont seront tout d'abord présentés les outils d'enquête et d'analyse réalisés au préalable.

2. Mise en lumière de modes de socialisation politique particuliers.

Dans cette seconde partie, deux structures d'accueil collectif des jeunes du même territoire seront analysées : le Pôle Jeunesse municipal de la ville de Saint Martin d'Hères et la MJC Pont du Sonnant. Une enquête de terrain permet de dresser des portraits de l'éducation politique proposée dans ces deux organisations.

2.1. Les influences du territoire sur ces structures.

Dans cette première sous-partie, l'objectif est tout d'abord d'explicitier la façon dont a été menée l'enquête, techniquement et intellectuellement. Par ce biais, et en expliquant la démarche qui a conduit au choix du terrain, seront également présentés les spécificités du territoire qui ont une influence sur la thématique et les structures étudiées.

2.1.1. Présentation du mode opératoire

L'enquête de terrain se compose d'études d'organisations choisies pour leurs liens avec le thème du mémoire, l'éducation politique des jeunes. L'enquête a ensuite été mise en œuvre par le biais d'outils sociologiques basés sur une grille d'indicateurs de la socialisation politique qui a été réalisée en aval de la recherche.

Le choix des structures

Etudier l'éducation politique des jeunes est une idée notamment apparue lors de la réalisation d'un stage au sein du service éducation de la mairie de Saint Martin d'Hères. En effet, la notion de politique était relativement absente des débats et de la pratique éducative formelle : mais, étant donné que, pour des élus locaux, la politisation des jeunes est importante, et que les acteurs locaux du territoire étaient entre autres composés de structures du mouvement de l'éducation populaire, il était malgré tout tentant de supposer qu'une pratique d'éducation politique existait.

La première vision des acteurs éducatifs du territoire était donc celle de la commune, qui consiste en un regard assez panoramique, car la mairie de Saint Martin d'Hères a une forte tradition d'intervention sur le territoire. De plus, un diagnostic avait été réalisé quelques années auparavant à propos de la préparation de la signature du Contrat Temps Libre, dispositif éducatif qui s'adresse aux enfants et jeunes de 6 à 16 ans sur leur temps extrascolaire⁶⁴. Les MJC étaient incluses dans l'étude et leur offre étudiée au même titre que les porteurs municipaux : offre sportive, culturelle, et pluriactivité étaient distinguées. A titre informatif, l'offre d'activités collectives des MJC représentait, selon l'étude et en nombre d'heures, 27% de l'offre totale d'activités collectives du territoire. Travailler sur les MJC apparaissait donc intéressant pour comprendre cette ambivalence entre association d'éducation populaire et service municipal et parce que les MJC sont les seules structures qui ne sont pas spécialisées dans un domaine éducatif⁶⁵. Le choix de la MJC s'est porté plus précisément sur la MJC Pont du Sonnant pour deux raisons : elle regroupe deux structures en une (les MJC Péri et Texier se sont unifiées), un nouveau directeur dynamique venait d'être mis en place et elle se situait sur le même quartier que le Pôle Jeunesse de la commune.

En effet, la décision de porter l'autre partie de l'étude sur le Pôle Jeunesse a plusieurs causes. Tout d'abord, le diagnostic CTL montre que la plus grosse offre, en terme d'accueil collectif sur Saint Martin d'Hères, est sportive. Or, le Pôle Jeunesse gère des animations sportives en direction des jeunes. De plus, dans cette structure, étaient regroupées différentes thématiques en direction des jeunes qui intéressaient le sujet et montraient le fort intérêt que les élus portent à cette structure : l'animation sportive de prévention, la participation citoyenne et l'information jeunesse. Le Pôle Jeunesse paraissait être le lieu idéal pour étudier les volontés d'éducation politique de la commune envers la jeunesse.

La MJC Pont du Sonnant et le Pôle Jeunesse sont donc les deux structures du territoire de Saint Martin d'Hères qui ont été le terrain de ce mémoire.

Les outils utilisés

Une fois que les structures ont été choisies, il a fallu définir une méthodologie d'enquête afin de recueillir les matériaux nécessaires à l'analyse dans le but de répondre à la problématique.

64 Diagnostic préalable au Contrat Temps Libre, Trajectoires, Saint Martin d'Hères, 2002.

65 Les autres porteurs étudiés dans l'étude sont les écoles de sport, de musique, les bibliothèques notamment.

L'enquête est sans aucun doute sociologique : il s'agit d'analyser les rapports entre les individus qui forment les organisations pour en saisir les rouages.

Différents types d'outils ont été utilisés afin de réaliser des portraits les plus justes possible des organisations prédéfinies. L'entretien semi-directif a été pratiqué pour glaner la parole des acteurs : les directeurs et animateurs de ces structures. Lors de ces entretiens, les personnes étaient enregistrées, ce qui formalise le discours recueilli. Trois entretiens ont été effectués au Pôle Jeunesse et quatre à la MJC Pont du Sonnant. Les grilles d'entretien étaient axées sur la définition théorique de l'éducation politique, sur sa pratique en tant qu'animateur, et sur le fonctionnement interne de la structure⁶⁶.

Le deuxième outil sociologique utilisé est l'observation participante. Etant donné du peu de temps d'enquête (un à deux mois), cette observation a été ponctuelle et courte dans le temps. Toutefois, l'étude des locaux et de leur occupation, la participation à quelques activités ouvertes au public et des discussions informelles avec les acteurs ont permis de cerner certaines caractéristiques des organisations.

Enfin, et non des moindres, l'étude de documents écrits a permis de compléter les matériaux d'enquête⁶⁷. Au Pôle Jeunesse, les acteurs ont autorisé la consultation de certains dossiers ou archives, ce qui a permis de trouver des comptes-rendus de réunions avec les élus sur les lignes politiques à suivre par exemple, ou encore de retracer les activités mises en place au sein du pôle depuis six ou sept ans et donc leur évolution. A la MJC aussi des documents ont été étudiés, notamment concernant la mise en place du projet associatif.

Au final, c'est la mise en lien de tous ces outils : discours, terrain, ressenti qui a permis de dresser des portraits de l'éducation politique dans ces organisations.

La grille d'indicateurs

En parallèle de la réalisation de l'enquête, une grille d'indicateurs d'analyse⁶⁸ a été créée puis modifiée, complétée, afin de dresser un portrait le plus exhaustif possible de ces structures en terme d'éducation et de socialisation politiques.

Ces indicateurs ont été mis en place à partir des différentes théories sur la socialisation politique. Ils se découpent en cinq points qui sont eux-mêmes déclinés en indicateurs précis et observables.

⁶⁶ Voir annexe 1, grille d'entretien de Walid, animateur à la MJC Pont du Sonnant.

⁶⁷ Voir annexes 3 à 8.

⁶⁸ Voir annexe 2, grille d'indicateurs.

La définition de l'éducation politique constitue le premier indicateur : il s'agit d'observer quel est le contenu de cette définition, mais également si elle est partagée par les acteurs au sein de l'organisation. L'intérêt de s'attarder sur la définition de l'éducation politique est également de pouvoir la confronter avec ce qui est réellement fait sur le terrain.

Le deuxième indicateur est centré autour de la formation d'un système de valeurs chez les jeunes. Pour ce faire, il s'agit tout d'abord de comprendre sa position dans la structure sociale afin d'avoir la capacité de prendre assez de recul pour intégrer ses valeurs propres. Dans le cadre de structures d'animation, la volonté de transmettre des valeurs et la proposition de discussions autour de celles-ci paraissent être des indicateurs pertinents.

En troisième lieu, la constitution d'une compétence politique complète l'idée de formation de valeurs. Il s'agit là de comprendre l'environnement politique et social mais également de se construire ce que Bourdieu appelle une compétence technique c'est-à-dire la maîtrise du langage et des codes de la discussion politique.

Si ces deux derniers critères concernent principalement la transmission des animateurs vers les jeunes, il s'est également agi d'étudier le fonctionnement interne de la structure, ou, autrement dit, la pratique du politique. Pour cela, la place des salariés, des bénévoles et du public a été appréciée dans la prise de décision concernant la structure, la mise en place d'activités et le fonctionnement quotidien.

Lié à ce dernier point, le cinquième indicateur est tourné vers la place laissée à l'accommodation dans la socialisation politique. Il s'agit de voir, si, lorsque les salariés ou les jeunes sont invités à participer, il existe une vraie possibilité d'exprimer des critiques et de remettre en question et comment ces retours sont pris en charge par les structures.

Ces indicateurs ont à la fois permis de former un guide d'entretien mais également de mener l'enquête de façon cohérente en ayant la possibilité, en cours d'enquête, de faire le point sur les éléments d'analyse qui sont complets ou ceux qui manquent encore.

2.1.2. Le territoire et sa politique jeunesse

Saint Martin d'Hères est une commune de banlieue, traditionnellement de gauche qui s'est toujours investie dans sa politique éducative. Avec le double processus de décentralisation et de politique de la ville, sa mission éducative s'est transformée et affinée, notamment dans les objectifs recherchés et les valeurs portées.

Particularités du territoire

Saint Martin d'Hères est une commune de l'agglomération grenobloise, deuxième ville de l'Isère, comptant environ 37500 habitants. L'histoire de cette commune est typique des banlieues ouvrières qui ont éclot tout d'abord lors des révolutions industrielles du dix-neuvième siècle, lorsque les industries étaient chassées de Grenoble pour venir s'installer dans les banlieues plus lointaines. Puis, au cours du vingtième siècle, l'industrialisation continue avec son corollaire : l'immigration de main d'oeuvre. Avec la désindustrialisation des années 1980, le territoire s'est ancré comme l'un des moins riches de l'agglomération grenobloise. Le paysage s'est transformé avec la construction de grands ensembles et de nouvelles zones d'activité, tournées cette fois vers le commerce. Toutefois, la présence du campus universitaire sur le territoire communal et le dynamisme économique de la région grenobloise ont permis à la commune de ne pas se paupériser de manière abrupte.

Au niveau politique, la commune est, dans la lignée de beaucoup de villes de la 'banlieue rouge' de l'agglomération, de couleur communiste depuis la sortie de la seconde guerre mondiale. Les différentes municipalités martinéroises ont maintenues un taux d'intervention et d'investissement public élevé, notamment dans les domaines de l'équipement culturel et sportif, du social ou de l'éducation.

Actuellement, le conseil municipal est constitué d'une majorité d'union entre le parti communiste et le parti socialiste, représentant 32 élus sur un total de 39. Le maire est d'obédience communiste. Après des années d'augmentation d'investissement communal toujours croissant, la crise économique actuelle touche les finances publiques locales : les budgets sont revus à la baisse et rationalisés, tandis qu'une volonté d'évaluation des politiques publiques est lancée dans le même temps.

L'occupation du territoire en terme de structures éducatives est relativement élevée⁶⁹ : quatre MJC situées dans les maisons de quartier, un service des sports très présent et à très faible coût pour les martinérois, quatre bibliothèques sur le territoire qui proposent chacune des animations jeunesse. A titre indicatif, les dépenses de la commune au titre *Sport et jeunesse* se sont élevées pour 2008 à plus de quatre millions d'euros⁷⁰, soit 8.75% du budget de la commune.

⁶⁹ Diagnostic préalable au CTL, Trajectoires, SMH, 2002.

⁷⁰ Voir site de Saint Martin d'Hères, section mairie, budget.

La politique éducative locale martinénoise.

La politique éducative locale de Saint Martin d'Hères s'est compliquée avec la montée de la politique de la ville et l'apparition des contrats éducatifs à la fin des années 1990. En effet, cela a abouti à la multiplication de ces contrats, qui se sont empilés pour un « effet mille feuilles », et qui ne correspondent pas nécessairement à une réalité : il existe donc à la fois des structures éducatives réelles qui peuvent dépendre de plusieurs contrats et des contrats qui correspondent soit à un âge d'intervention, à un temps ou à une thématique. Ainsi, à Saint Martin d'Hères, cohabitent actuellement six contrats directement éducatifs : Contrat Enfance Jeunesse, Contrat Educatif Local, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, Ville Vie Vacances, Dispositif de Réussite Educative et Volet Réussite Educative du Contrat Urbain de Cohésion Sociale ainsi que deux contrats qui ont des volets éducatifs : le contrat Local de Sécurité et les Contrats de Projets du Centre Communal d'Action Sociale.

En termes d'institutions et de structures, la politique éducative passe par plusieurs élus⁷¹ et dépend de deux directions : la Direction Education Enfance Jeunesse et la Direction Sport Culture Vie Locale. Ces élus et ces directions gèrent des structures municipales, comme les écoles municipales des sports, le Centre de musique Erik Satie, le centre de loisir du Mûrier, et financent des associations pour assurer ces actions éducatives, comme les MJC ou des associations culturelles. De plus, la commune intervient directement dans les écoles, pour des animations sur le temps scolaire et pour gérer la restauration scolaire et le périscolaire du soir. Quant aux financements de cette politique éducative, ils sont également multiples, principalement divisés entre les recettes liées au fonctionnement (fixes) et celles dépendantes des contrats (variables).

A la vue de la complexité de cette politique éducative locale, les acteurs ont mis en place un Projet Educatif Local, afin de définir les principes et valeurs sous-tendant la politique éducative.

⁷¹ Elus à l'enseignement et à la restauration, à l'enfance et à la petite enfance, à la culture, aux sports, à la jeunesse.

Le Projet Educatif Local

Le travail sur le Projet Educatif Local (PEL)⁷² a commencé au début des années 2000 avec la mise en place de groupes de travail et de commission composés de professionnels ayant comme objectif d'agir en faveur de l'enfant en améliorant et en clarifiant la politique éducative locale. « Le PEL est un projet politique qui affirme le principe d'égalité d'accès à l'éducation, à la culture, de qualité. Une éducation et une culture qui développent l'intelligence, l'esprit critique ainsi que la sensibilité et la capacité de création. C'est un pari sur l'intelligence. » écrit le maire de Saint Martin d'Hères dans la brochure finale explicative du PEL, « il [le PEL] doit contribuer à l'accès à une culture commune qui permet à l'enfant d'être acteur de sa vie, de comprendre le monde, les autres, les différentes cultures. ». Le discours politique qui soutient le PEL est fortement engagé, y compris dans l'éducation politique, bien que l'expression ne soit pas clairement formulée. René Proby parle ainsi de « capacité à construire avec les autres des projets communs et des actions dans un esprit de laïcité et de citoyenneté. ».

Dans cette optique, les différents acteurs, élus, professionnels de l'éducation et parents se sont concertés et ont défini des valeurs et principes qui doivent guider les orientations éducatives du territoire de Saint Martin d'Hères. Cela a débouché sur une réunion publique à l'Heure Bleue, salle de spectacle municipale. Le PEL s'est ainsi décliné en principes, qui fondent la base de la politique éducative. Ces principes peuvent être déclinés en deux chapitres : ceux qui touchent directement à l'action éducative, et qui sont la place de l'enfant dans la ville, c'est-à-dire leur capacité à occuper et à profiter du territoire, la réussite scolaire, favoriser l'expression et susciter l'esprit de découverte et ceux organisant les relations entre les acteurs⁷³. Dans cette déclinaison, on peut repérer la volonté d'éveiller les enfants et de favoriser leur réussite personnelle. Toutefois, l'action d'éduquer politiquement, même si elle peut trouver sa place au sein de quelques principes, n'est pas clairement exprimée : apprendre aux enfants à faire du collectif et à s'intégrer politiquement n'est pas un principe du PEL, contrairement à ce que laissait entendre le discours politique du maire.

C'est au final dans le chapitre des valeurs du PEL que se retrouve cette fois la citoyenneté, aux côtés du droit et respect de l'enfant, de l'égalité d'accès, de la laïcité et de la liberté

⁷² Voir annexe 3, Projet Educatif Local de Saint Martin d'Hères.

⁷³ La co-éducation, un meilleur accès au plus grand nombre, l'écoute des parents, la qualification du personnel et un réseau d'observation.

d'expression. Ces valeurs sont politiques et ont été déclinées en orientations précises, mais elles forment plus un état d'esprit qui veut être partagé qu'une véritable base à la pratique. Ainsi, les exemples de pratique cités sous le chapitre citoyenneté sont soit des groupes liés à l'éducation nationale (Groupe « Réussite scolaire / Education citoyenneté » et le Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté dans les collèges et lycées), soit ont disparu (le Comité consultatif local des jeunes), soit restent éloignés de l'éducation politique (Comité local de sécurité et de prévention de la délinquance, éducation à l'environnement, apprentissage de la socialisation, restauration scolaire, rencontres sportives, développement des activités physiques de pleine nature, éducation à la santé et à la nutrition). Ainsi, bien que des valeurs soient affirmées, il est difficile de saisir de quelle manière elles sont mises en place sur le territoire.

La présentation de la complexité du contexte éducatif local, ainsi que du PEL, permettent de saisir une partie de la situation des structures qui vont être étudiées : un environnement éducatif centré autour de la commune, foisonnant mais encore très brouillon dans son organisation globale.

2.1.3. Présentation générale de la MJC Pont du Sonnant et du Pôle Jeunesse

Avant de rentrer dans l'analyse de l'éducation politique des organisations étudiées, il s'agit ici de présenter les grandes lignes permettant d'en comprendre le fonctionnement : historique, statuts, financements et principales activités.

La MJC Pont du Sonnant

L'association Maison des Jeunes et de la Culture Pont du Sonnant est née en 2003. Elle est le produit de la fusion entre deux associations préexistantes : la MJC Péri et la MJC Texier, et cela sous l'impulsion de la commune de St Martin-d'Hères. La MJC Pont du Sonnant dispose donc de deux espaces d'accueil : l'un au Nord de la commune et l'autre dans le quartier Portail Rouge-Croizat. Le quartier Nord Péri est le plus aisé et séparé du reste de la commune par la rocade et le tramway. Le quartier Croizat dispose d'un public assez mixte.

La MJC Pont du Sonnant est une association d'éducation populaire régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle est affiliée à la fédération régionale « Les MJC en Rhône-Alpes », agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle ne possède pas de convention avec d'autres

associations mais elle est liée à la commune de Saint Martin d'Hères par une convention cadre qui expose les objectifs des trois MJC de la ville dans le cadre du soutien financier de la commune. Cette convention a notamment pour but de mettre en cohérence les actions des MJC avec le Projet Educatif Local, qui reconnaît une place spécifique aux MJC. Les principales missions données aux MJC dans ce cadre sont : l'autonomie des jeunes et des adultes, l'activation du lien social, la solidarité et la citoyenneté.

En ce qui concerne le budget de la MJC Pont du Sonnant, les principales charges sont les salaires permanents, qui représentent environ 25% du total. Quant aux recettes, elles sont principalement le fait de la subvention de la commune de Saint Martin d'Hères, qui représente environ 70% des entrées du budget. Les participations et les cotisations des adhérents en représentent environ 10%. Le directeur est, lui, détaché de la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC). Pour son fonctionnement, la MJC dépend donc essentiellement des subventions de la commune de Saint Martin d'Hères qui dépendent depuis 2007 d'une convention cadre signée entre les MJC, la fédération Rhône Alpes des MJC et la commune. D'autres financeurs interviennent marginalement : jeunesse et sport, le conseil régional sur l'astronomie, le conseil général et une enveloppe dans le cadre du dispositif 'Ville, Vie, Vacances'.

Enfin, la MJC Pont du Sonnant dispose de différents secteurs d'activités : le plus important concerne l'enfance, avec, principalement, les centres de loisirs sur les espaces Péri et Texier. Le secteur jeunesse est plus disparate avec un animateur spécialisé qui vient d'être recruté, et des actions ponctuelles ou régulières comme l'accompagnement à la scolarité. La MJC dispose d'un espace familial, la Tonnelle, ainsi que d'un accueil parents-enfants. Au quotidien, la MJC organise, avec l'aide des bénévoles, des actions régulières pour adultes, jeunes et enfants, comme l'aquarelle ou le hip hop, ainsi que des actions ponctuelles et récurrentes, telles que « Huîtres en fête », « Entrez dans le jeu », « Olympiades intergénérationnelles ». Enfin, l'administration constitue également un secteur d'activité important avec du secrétariat, de la comptabilité et des ressources humaines.

La MJC Pont du Sonnant est donc une association de taille déjà importante, avec un directeur, cinq animateurs à temps plein, un animateur partiel, un comptable et deux secrétaires, sans compter les vacataires embauchés pour le centre de loisirs.

Le Pôle Jeunesse

Le Pôle Jeunesse a été créé en 2001 sur la commune de Saint Martin d'Hères en direction des jeunes de 15 à 25 ans. C'est une structure exclusivement municipale, qui a son siège dans des locaux situés à côté de la maison communale, avec un espace d'accueil des jeunes autour d'un centre cyber gratuit (possibilité de connexion internet) et d'un Point Information Jeunesse (PIJ).

Depuis sa création, le Pôle Jeunesse dispose d'objectifs en lien avec le Projet Educatif Local, étant donné de la simultanéité de leurs créations. Ces objectifs sont de favoriser la consultation, l'expression et la participation des jeunes dans les domaines les plus variés : logement, santé, urbanisme, déplacements, emploi, loisirs, d'où la signature d'une convention entre le Centre régional d'information jeunesse, la direction départementale jeunesse et sports et la ville de Saint Martin d'Hères pour la création d'un Point Information Jeunesse, et, en parallèle, la mise en place d'un pôle participation citoyenne. Le deuxième objectif du pôle est de reconnaître la place des jeunes dans la ville, ce qui s'est surtout concrétisé par des actions sportives de proximité, et l'ouverture des gymnases avec des animateurs les soirs sur le territoire martinérois. Le troisième objectif décidé en 2001 est de soutenir et accompagner les initiatives ou projets des jeunes. Enfin, il s'était agi alors de privilégier l'accès aux nouveaux outils de l'information et de la communication par la mise à disposition d'ordinateurs connectés à internet.

Le Pôle Jeunesse est donc actuellement composé de cinq secteurs : le secteur administratif propose des stages de courte durée aux jeunes en difficulté, développe les partenariats avec les MJC, l'Association de Prévention des MJC et les écoles. Il est composé du directeur et du secrétariat. Un secteur 'Participation citoyenne' s'occupe principalement du dispositif Initiatives Jeunes et disposait d'un poste à mi-temps jusqu'en mai dernier, mais ce poste n'a pour l'instant pas été reconduit. Le secteur 'Animations sportives et de proximité' est le plus important quantitativement avec un responsable du secteur, cinq animateurs permanents et six vacataires. Il fonctionne toute l'année et sans interruption en accueillant les jeunes le soir pendant le temps scolaire et dès dix heures le matin pendant les vacances. Le secteur Point Information Jeunesse/Cyber accueille les jeunes pour les ordinateurs et la recherche d'information. Un responsable et un animateur sont présents sur ce secteur. Enfin, le secteur culturel se compose de créneaux d'apprentissage du hip hop et de mise à disposition d'un local de répétition pour les groupes de musique.

Le Pôle Jeunesse est donc un service de la ville de Saint Martin d'Hères, qui propose un accueil et un soutien dans la recherche d'informations et le montage de projets, et surtout des animations sportives de proximité sur tout le territoire pour les 15-25 ans.

2.2. La MJC : une pratique difficile de l'éducation politique

La MJC Pont du Sonnant porte, dans le discours, les valeurs de l'éducation populaire : construire du savoir collectivement, faire de l'éducation politique. Toutefois, la réalité de son action se trouve prise entre une municipalité très présente et un public qui s'est transformé en parallèle de la MJC, et non avec celle-ci. Les essais d'éducation politique qui sont lancés se heurtent donc à des obstacles qu'il faut comprendre en regardant le contexte de fonctionnement de l'association.

2.2.1. Éducation politique, éducation populaire : pluralité de définitions.

Le premier volet de la grille d'indicateurs comportait des pistes d'analyse concernant la définition que donnent les acteurs de l'éducation politique, du partage qui en est fait, et de leur adéquation avec la réalité. A la MJC Pont du Sonnant, les définitions sont multiples et parfois déconnectées de la pratique.

Le discours dominant porté par le directeur de la structure

Le directeur de la MJC Pont du Sonnant est arrivé en poste il y a un an et demi. Jeune et enthousiaste, il a une formation de directeur de MJC, dont il parle comme ceci : « on n'a pas du tout des cours autour de la pédagogie mais comment, à un moment donné, est-ce qu'on positionne un équipement culturel dans un environnement rempli de faits de société et comment on travaille là-dessus. ». Le directeur qui le précédait semblait être considéré par ses collègues comme relativement inerte, d'où un changement de fond dans la direction de la MJC depuis un an environ.

Raphaël, le directeur de la MJC, porte un discours politique engagé et argumenté. Lorsqu'on lui demande ce qu'est pour lui l'éducation politique, il répond « pour moi, l'éducation politique c'est l'éducation populaire ». Etant donné que l'éducation populaire est un

mouvement que l'on revendique au sein de la MJC, il semble donc évident que l'éducation politique est pratiquée dans la structure.

Mais il n'en reste pas là de sa définition de l'éducation politique, au contraire, il expose alors une argumentation qui part de l'éducation politique « c'est amener les citoyens à comprendre, à identifier les enjeux de société qui s'imposent à eux dans les différents champs : que ça soit dans leur rôle de parent, d'adulte, de travailleur, de citoyen qui a besoin de faire des loisirs et de s'ouvrir culturellement. » pour situer le rôle de la MJC dans la société « on part du postulat qu'il y a des inégalités, que tout n'est pas acquis, inné dès la naissance pour tous les citoyens et que, à un moment donné, la société est censée équilibrer certaines différences entre les populations, entre les publics, et que, nous, on a un rôle là dedans, dans équilibrer les choses. ». Cela le conduit au final à amener ce qu'il appelle le concept de transformation sociale en lien avec celui d'éducation populaire : « l'éducation populaire c'est un concept, c'est construire des savoirs collectivement à partir d'un regard individuel et d'une envie de comprendre le regard de l'autre et la transformation sociale, c'est agir individuellement pour transformer son environnement et son parcours. ».

Ce jeune directeur a donc une vision politique du rôle de la MJC dans la société, de la place de l'éducation populaire dans les changements qui peuvent intervenir dans la société et du rôle que joue l'éducation politique dans ce processus.

Lorsque l'accent est mis sur le rôle spécifique de la MJC dans l'éducation politique, il n'hésite pas à réaffirmer sa position : « l'éducation politique a complètement sa place puisque je pense que la MJC est une institution parmi tant d'autres qui a pris la forme associative y'a 50 ans pour jouer ce rôle-là. Alors ce rôle, pour moi, il reste le même depuis 50 ans. Ce qui a changé c'est la vocation et les missions et les faits de société. La société, elle, elle a changé. [...] donc l'association MJC est un acteur de cette éducation politique au même titre qu'un groupe d'habitants qui serait pas formalisé, au même titre qu'un syndicat, qu'un parti politique, qu'une association de quartier, ... ».

L'impression première que donne la MJC lorsqu'on l'aborde par le haut est donc celle d'une structure politiquement engagée dans la transformation sociale par le biais de discussion, d'activités, de « construction de savoirs collectifs ».

Les animateurs : autant de définitions que d'individus

Mais le directeur, s'il est une force d'impulsion de dynamiques, n'est pas celui qui fait le principal travail de terrain, avec les habitants. Pour avoir une vision exhaustive de ce que

représente la notion d'éducation politique au sein de la MJC, il apparaît donc indispensable d'aller interroger les animateurs à ce sujet.

Trois visions de l'éducation politique portées par trois animateurs de la MJC Pont du Sonnant seront présentées ici. Elles montrent que les représentations de l'éducation politique et les pratiques qui en découlent sont non seulement disparates mais également très différentes du discours de la direction.

Walid est responsable-coordonateur de l'activité accompagnement scolaire depuis un an environ. Il travaille donc avec des bénévoles, des enfants et des jeunes, d'âges élémentaire à collège ainsi que leurs familles. Ses objectifs vis-à-vis des jeunes sont de « redonner confiance aux enfants, les valoriser, créer du lien, une ouverture culturelle (participation à la « Fête de la science » par exemple) ». Selon lui, l'éducation politique c'est « sensibiliser les gens à la vie politique, au monde politique, les éduquer, enfin c'est un vilain mot, les sensibiliser ». Il a donc une vision basique de l'éducation politique, mais qui reste ouverte sur le monde et qui permet à la MJC d'avoir son rôle à jouer. Toutefois, Walid met rapidement des freins à son discours lorsque lui a été demandé si cette éducation politique avait sa place au sein de la MJC. Il répond « Moi je le crois vraiment mais y'a pas grand monde, y'a beaucoup de gens dans l'assoc', ils sont dans l'animation, dans le ludique. Ils font des jeux, culturels, mais politique toujours à prendre avec des pincettes tu vois. ». Walid est donc l'animateur qui résume le mieux l'ambivalence de la MJC : un discours porté, une pratique disparate et le politique comme sujet à manier avec délicatesse.

David est l'animateur jeunesse tout nouvellement recruté. Il est embauché à temps plein et son rôle consiste pour l'instant à mener le diagnostic jeunesse sur le territoire de la MJC afin de construire un projet de secteur, pour lequel il n'a pas encore vraiment d'idées arrêtées. Pour lui, l'éducation politique c'est « amener les jeunes à réfléchir à définir un idéal et des valeurs, et, à partir de là, de les transmettre en actions concrètes ». Dans son discours, l'éducation politique au sein de la MJC est plutôt l'apanage de Raphaël, le directeur de la structure. Ainsi, en une demi-heure d'entretien, le nom du directeur a été prononcé treize fois sur la thématique de l'éducation politique. Lorsqu'il décrit la manière dont le projet associatif est en train d'être construit, il dit : « J'espère que je détourne pas les idées de Raphaël ». On repère donc là un discours dans la filiation de celui du directeur, qui est peu critique du fonctionnement interne.

Le troisième animateur travaille sur le deuxième espace, Péri, au Nord de Saint Martin d'Hères, dans un quartier plus aisé. Il est à la fois animateur vie de quartier et directeur du centre de loisir, et travaille depuis quatre ans sur la MJC. D'emblée de jeu, il ne donne pas de définition de l'éducation politique, il refuse et dit qu'il ne sait pas. Par contre, l'éducation

populaire a une signification à ses yeux, encore différente de celle des deux précédents : « C'est permettre à tout le monde à avoir accès aux loisirs, à la culture, à la découverte de soi-même, du monde, de la vie », mais en précisant bien que « C'est pas marqué MJC ici c'est marqué Aurélien, après tout le monde a pas ces mêmes opinions ». La particularité d'Aurélien est qu'il dit ne travailler que pour le loisir, pour faire plaisir, amuser les gens, il refuse d'avoir d'autres objectifs, qui seraient trop ambitieux selon lui. Lorsque l'on revient sur le politique à la fin de l'entretien, il répond catégoriquement qu'il ne fait pas de politique, qu'il ne veut pas en faire et que, si l'on souhaite interpréter son travail comme politique, alors « c'est sur une thématique, sur le loisir, parce que moi je ne peux que travailler sur le loisir des gens ».

Ces trois animateurs montrent bien que l'éducation politique au sein de la MJC est loin d'être un consensus : chaque acteur en a sa représentation et se positionne par rapport à elle professionnellement. Si un discours officiel et engagé est porté par le directeur de la structure, la réalité de l'animation sur le terrain est bien plus complexe, avec un sujet, la politique, qui peut passer de tabou à dominant.

Le projet associatif : une volonté de clarification

Ce constat d'une disparité de points de vue au sein de la MJC a également été fait dans la structure. Ainsi, Raphaël a impulsé la mise en place d'un projet associatif⁷⁴ commun entre tous les acteurs intéressés, de près ou de loin, par la MJC. Il s'agit dans les faits de le mettre par écrit dans un double objectif : « être une finalité fondamentale pour l'orientation et l'avenir de la MJC » et « être un outil participatif, mobilisateur et fédérateur ». Pour le mener à bout, des débats et échanges seront réalisés ainsi qu'un diagnostic de territoire. La première remarque que l'on peut faire est que cette mise en place de projet associatif est très formelle, voir technocratique, le langage utilisé celui des universitaires et des hauts fonctionnaires plus que celui de l'éducation populaire : territoire, diagnostic, acteurs, partenaires, constats, finalités par exemples. De plus, un échéancier dans le temps a été réalisé, qui cadre le temps d'appropriation, de réflexion et de diagnostic.

Des lieux d'échange et de discussion ont été proposés : des cafés-débat autour de la politique et un week-end de réflexion sur le projet associatif. A ces événements, sont invités les professionnels, les bénévoles, les adhérents, les habitants et les partenaires. La démarche se veut donc bien englobante et participative.

74 Voir annexe 4, Le projet associatif de la MJC Pont du Sonnant

Lors de la réalisation de l'enquête pour ce mémoire, en mai et juin 2009, la réalisation du diagnostic était ou devait être finie. Il semble que cette volonté de définir collectivement le projet associatif soit appréciée par tous, mais il est difficile d'en tirer des conclusions. Il apparaît en tout cas, malgré les efforts faits, que ce projet soit plutôt considéré comme celui du directeur et que les animateurs aient du mal à se l'approprier réellement : « Le projet associatif c'est une des grosses missions de Raphaël. [...] Après, si je me sens investi, ouais... mais faudrait y passer beaucoup plus de temps et le temps on l'a pas. » explique Aurélien.

En ce qui concerne l'éducation politique, la mise en œuvre théorique de ce projet associatif est intéressante : les thématiques vont des problèmes sociétaux jusqu'au rôle de la MJC dans son quartier et les acteurs sont nombreux à être invités à participer (habitants, adhérents, administrateurs, élus de la ville, professionnels salariés, bénévoles, partenaires). Dans ce qui a été dit ou observé, il semble que ce projet ait été l'occasion de mettre en place quelques actions à visée politique qui ont fonctionné, mais n'a pas déclenché une dynamique de discussion collective à long terme.

2.2.2. Une volonté de transmission, une pratique très floue

Dans l'acte éducatif direct et les activités proposées, l'éducation politique devrait trouver sa place : toutefois, les acteurs semblent débordés par leur public et tentés d'atténuer la teneur de leur pratique par le biais politiquement correct de l'art et de la culture. Il reste toutefois, qu'informellement, certains animateurs s'engagent auprès des jeunes.

Des actions volontaires qui se heurtent à un public pas toujours partant

Dans cette partie, il sera analysé les actions ou interactions entre, d'un côté, les animateurs et, de l'autre, le public ou les habitants. L'éducation politique est ici considérée comme un apprentissage, basé sur le collectif, mais qui rentre dans le cadre des animations habituelles. Ce sera dans la partie suivante que seront analysées les pratiques directement politiques au sein de la MJC.

Dans les entretiens comme dans l'observation de la pratique, une remarque revient très régulièrement, celle de la difficulté de mobiliser les individus sur un sujet comme le politique. La MJC est en effet sur un double positionnement vis-à-vis du public, qui est considéré

principalement comme consommateur d'activités, comme usager, mais que l'on aimerait voir devenir acteur participatif, moteur.

Deux exemples d'activités qui ont été menées, ou au moins tentées, permettent d'illustrer les difficultés relationnelles entre la MJC et le public sur ces thématiques du politique.

Dans le cadre du projet associatif, ont été mis en place des apéro-discussions : le soir, autour d'un verre, une invitation est lancée pour venir discuter de politique, de la crise, de la grève. Des efforts sont faits au sein de la structure pour permettre la participation à ces soirées : l'horaire est accessible à ceux qui travaillent, l'invitation est lancée largement par mail, des comptes-rendus sont faits et envoyés à tous, la participation est complètement libre. Mais ces tentatives se heurtent quasiment toujours au même obstacle : « les apéro-discussions c'est toujours les mêmes personnes qui viennent et c'est toujours des militants. Donc toi tu vas pas leur apprendre des choses et c'est un dialogue où tu discutes entre convaincus. » explique Walid qui y a participé. La MJC se trouve confrontée, si ce n'est à un désintérêt du politique, plutôt à une routine de forme, de personnes, qui empêche l'ouverture dans l'acte de socialisation ou d'éducation politique.

Un autre exemple vient de l'animateur jeunesse, David, qui, à la suite d'un apéro-discussion où le thème des sans-papiers avait été abordé, a emmené un groupe de jeunes au cinéma voir le film « welcolme ». En engageant une discussion avec les jeunes, il a repéré un intérêt et une sensibilité de leur part pour cette problématique et a proposé à ce petit groupe de partir à Calais pour rencontrer les associations d'aide aux sans-papiers notamment. L'animateur explique que bien que les jeunes aient été sensibilisées et que le côté social les accrochait ils ont refusé ce projet car « l'idée de partir l'été dans le Nord ça les branchait pas. ». David explique donc qu'il se retrouve face à des jeunes qui ont plus envie d'un projet vacances classique, d'un projet d'activités et il explique cela par le fait que ce sont des jeunes « qui ont des priorités matérielles : trouver du taf, avoir de la thune à la fin du mois, s'occuper des filles » et n'ont donc pas ni la possibilité ni l'envie de monter un projet plus politique ou engagé pendant leurs vacances.

Ces deux actions résument bien quels problèmes dégagent les animateurs face à leur public : lorsque l'on parle d'engagement ou de politique, ce sont toujours les mêmes personnes, plutôt âgées, car les autres, les jeunes, ont d'autres préoccupations et sont difficiles à sensibiliser à des sujets vraiment politiques.

Une pratique très informelle de l'éducation politique

L'éducation politique telle qu'elle a été définie dans le cadre de ce mémoire ne se limite pas aux seules discussions sur la vie politique, elle recouvre le champ bien plus large du vivre ensemble, de la construction de valeurs et de normes ou encore de la compétence à tenir une discussion argumentée.

Tout d'abord, la MJC est une institution socialisante du quartier : avec différents événements réguliers ou ponctuels, elle permet aux habitants d'un quartier de vivre des moments de convivialité, d'apprendre à se connaître et de discuter ensemble. Aurélien, l'animateur vie de quartier de l'espace Péri refuse de qualifier son action de « politique ». Et pourtant, il est un moteur d'occasions de rencontres des habitants : la « Fête des huîtres », les soirées jeux par exemple sont des éléments qui permettent aux habitants de se connaître, première étape indispensable pour construire ensemble. De même, la MJC joue un rôle politique en offrant un point d'appui aux nouveaux arrivants du quartier : avec des activités ou événements organisés et ouverts à tous, elle permet d'intégrer les nouveaux habitants.

Deuxièmement, le fonctionnement de la structure est basé sur des valeurs à partager. Dans le hall de la MJC, sont accrochés des articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, des affiches contre le racisme et pour la tolérance et parfois des expositions sur des sujets tels que la Palestine. Les animateurs encouragent généralement les enfants et les jeunes au respect des cultures et des traditions de chacun. Dans tous les entretiens réalisés, le respect et la tolérance étaient les valeurs qui étaient citées en premier lieu. Tout comme dans les études sur les jeunes d'Olivier Galland, les valeurs les plus intégrées et donc les plus transmises sont celles concernant le libéralisme dans la vie privée, et le respect de l'autre dans ses choix individuels.

Enfin, certains animateurs et le directeur revendiquent une pratique de la politique informelle avec des groupes de jeunes. Ainsi Raphaël explique que « on peut faire autant de l'éducation politique en discutant un soir, en faisant un débat autour des élections européennes, autant avec un jeune autour d'un café de ce qui se passe dans son quartier par exemple, ou de ce qui passe à la télévision, on a entendu qu'y avait des voitures qui avaient brûlées. L'éducation politique elle est dans les échanges qu'on construit et au fond comment on dépasse des *a priori*, des préjugés et comment on confronte des points de vue. C'est ça l'éducation politique. ». Plus concrètement, Walid dit que les enfants et jeunes avec lesquels il fait de l'accompagnement scolaire sont trop jeunes pour discuter politique mais explique malgré tout : « Moi si tu veux je vais avoir des questions genre : c'est quoi les impôts ça sert à quoi ?

Donc je leur explique, c'est vraiment les débuts, de l'information. A me demander : « Ah mais la MJC ça marche comment ? Vous gagnez de l'argent comment ? » Ils commencent à poser des questions et tu leur expliques comment ça fonctionne, mais c'est clair que je vais pas leur parler de partis politiques quoi. Des fois ça m'arrive de leur expliquer deux trois trucs sur le monde dans lequel ils vivent pour leur donner des repères ».

Ainsi, de manière informelle, par la volonté de créer du lien social, de l'interconnaissance, par les valeurs portées et par la présence d'adultes ouverts à la discussion et aux questions des enfants et des jeunes, une éducation politique informelle se pratique à la MJC.

Le tabou politique, le biais de l'artístico culturel

Si l'on a pu déjà analyser que les actions directement politiques avaient du mal à prendre car elles attireraient toujours le même public, mais qu'une sorte d'éducation politique se mettait malgré tout en place de manière informelle, il est intéressant de voir que les acteurs mettent en place des stratégies pour faire de la politique sans l'affirmer trop clairement, pour ne pas repousser, et tout en restant politiquement correct.

Pour illustrer et argumenter cela, l'exemple de la semaine sur le thème de la Palestine⁷⁵ organisée en juin est éclairant. Cette semaine a été clairement mise en place à la suite d'évènements politiques qu'ont été l'attaque d'Israël sur la bande de Gaza et les réactions de soutien qui ont suivi. De plus, cet évènement a été organisé en collaboration avec l'association France Palestine Solidarité, qui est ouvertement politique et pro-palestinienne. Cette semaine a duré quatre jours et a proposé, par exemple, des ateliers de « Gestion des conflits ». Toutefois, le principal fil conducteur de cet évènement a été la revendication de l'artistique et du culturel et non du politique. Ainsi, certainement par peur de la confrontation et du conflit, c'est une « semaine culturelle et artistique en terre palestinienne » qui a été organisée. Les termes choisis permettent de justifier un engagement qui doit être lu et compris entre les lignes : au nom de la culture et de l'art, il est permis de dire des choses que l'on ne pourrait simplement pas dire au nom de la politique. Ainsi, la programmation était faite de peinture, de danse, de chant, de cinéma, de contes, de repas. Même s'il est clair que cette semaine est organisée en soutien à la Palestine : les invités font partie de réseaux de soutien et le film présenté, s'il est plutôt engagé pour la paix, « Les Citronniers » d'Eran Riklis, dénonce les crimes d'Israël en Palestine, le politique et les discussions qui s'en suivent sont plutôt

⁷⁵ voir annexe 5, brochure « les couleurs de l'Olivier »

évitées. Ainsi, à la suite de la projection du film, un débat a été lancé, qui s'est rapidement transformé en débat très politisé avec des points de vue tranchés. La discussion était intéressante mais les organisateurs semblaient mal à l'aise : une élue de Saint Martin d'Hères a voulu recentrer le débat sur l'émotif et non le politique, et un certain nombre de professionnels de la MJC ont tenté de décentrer le débat du politique et ont fait remarquer le lendemain qu'ils n'avaient pas apprécié la teneur de la discussion, qui s'est pourtant déroulée sans heurts.

Ces petits événements et le ton de la semaine, toujours faire des efforts pour s'amuser, sont symptomatiques du positionnement ambigu de la MJC : faire de la politique mais rester consensuel, éviter le conflit, ne pas déplaire. Est-ce pour cela que les jeunes ne reviennent que rarement aux débats politiques ?

2.2.3. Un fonctionnement institutionnel peu inclusif et participatif

Traditionnellement, dans l'éducation populaire, et particulièrement au sein des MJC, l'éducation politique passait par une pratique en interne. Cette volonté a pratiquement disparu avec le temps et les transformations structurelles de la MJC, même si elle est redécouverte à plus petite échelle au sein du secteur jeunesse.

Un fonctionnement non participatif

Se socialiser politiquement passe par une pratique de la politique : c'est ce qu'avaient compris les premières MJC en le mettant en œuvre de deux manières. Tout d'abord, elles étaient un lieu, à l'effigie de la Mouffe à Paris, où les acteurs des mouvements sociaux pouvaient se réunir et où il était possible de s'organiser comme cela s'est fait sous le régime de Vichy dans le mouvement de la résistance⁷⁶. De plus, le fonctionnement interne de la MJC permettait aux jeunes de prendre des responsabilités au sein de la structure, sous la forme des conseils de maison⁷⁷. Leur objectif était de permettre le 'self-government' ou autogestion des jeunes et, ce qui était original, de façon systématique. Ainsi, ce conseil de maison avait vocation à « gérer

76 voir « Education populaire et origine des MJC et de leurs fédérations », UD des MJC de l'Essonne, version du 16 avril 2008.

77 Voir Les MJC, de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes, Laurent BESSE, presses universitaires de Rennes, 2008, pp 114-121

le planning des activités, à assurer des permanences en l'absence du directeur, à permettre la réalisation de manifestations communes aux différentes sections de la MJC, à s'occuper de l'information dans la maison ainsi que de la propagande à l'extérieur »⁷⁸.

Aujourd'hui, les MJC ont pour la plupart abandonné ce fonctionnement, y compris la MJC Pont du Sonnant. Malgré tout, la MJC est une structure associative, il y a donc un conseil d'administration (CA) avec des membres qui ne sont pas salariés de l'association, mais qui ont un pouvoir décisionnaire. Selon les dires des animateurs, « c'est des vieux, mais, en même temps, va trouver un jeune qui veut rentrer dans le CA de la MJC »⁷⁹. Ce sont donc principalement des personnes âgées avec un passé militant : la MJC Pont du Sonnant est tombée dans l'ajisme, travers qui voulait être évité à la fondation des MJC et dans lequel étaient déjà depuis longtemps les auberges de jeunesse.

En parallèle, des assemblées générales rassemblant tous les adhérents sont organisées chaque année, avec, pour 2009, 1000 adhérents invités. Seulement une trentaine de personnes s'y rendent, qui sont bien souvent les membres du conseil d'administration.

La MJC Pont du Sonnant fonctionne donc avec un double niveau de collaboration : le système associatif qui vient d'être présenté, et le système professionnel. A ce niveau, des réunions d'équipe sont organisées tous les mardis matin, une semaine sur deux dans l'espace Texier ou l'espace Péri. La plupart des animateurs s'y rendent mais pas la totalité comme l'explique Walid « moi j'y vais pas ou très rarement, si tu veux, moi mon rôle il est vachement bien établi, je sais ce que j'ai à faire ». Les stagiaires, nombreux pour épauler les animateurs et le secteur administratif se rendent aussi à ces réunions, mais les bénévoles rarement. Par exemple, les bénévoles de l'accompagnement scolaire sont principalement des étudiants en Institut Universitaire de Formation des Maîtres et ne sont pas engagés dans l'association.

Quant aux jeunes, au public, il semble que « chacun dans son domaine doit *a priori* demander l'avis un peu des gens » mais il n'y a pas de structure de participation régulière formelle. Pour l'animateur jeunesse, la situation est différente, car il fonctionne exclusivement par projet : c'est donc à lui d'aller demander aux jeunes ce qu'ils ont envie de faire pour le construire avec eux, mais cela reste ancré dans le champ de leurs activités propres. Ils ne participent pas au fonctionnement de la MJC. De manière générale, l'avis partagé est que la MJC doit être le

78 Les MJC, de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes, Laurent BESSE, presses universitaires de Rennes, 2008, p 117.

79 Entretien de Walid, coordinateur responsable de l'accompagnement scolaire.

centre d'impulsion, gérer les activités « parce que si tu comptes sur les habitants, il va rien se passer. ».

Pour participer au fonctionnement de la MJC, il faut donc soit en être salarié ou bénévole motivé pour s'impliquer, soit faire partie des structures associatives. Ces dernières sont basées sur l'interconnaissance d'une génération de plus âgés.

Malgré tout, les efforts faits, notamment le week-end organisé dans le cadre de la rédaction du projet associatif, montrent une volonté de pousser à l'engagement dans la MJC, même si celui-ci reste faible. La dissociation entre professionnels et associatifs, ainsi que le rôle qu'a pris la MJC comme prestataire de loisirs avec le centre et les activités organisés, ne poussent fonctionnellement pas vers un engagement des jeunes au sein de l'association.

« T'imagines, tu calles des jeunes autour d'une table et tu leur parles du projet de l'asso, ils se sentent pas concernés. Après, ça, c'est le rôle de l'animateur jeunes de les concerner, mais il a d'autres soucis. »

La MJC : un fonctionnement institutionnel qui ne favorise pas l'accommodation

Les MJC se sont constituées comme organisations d'éducation populaire car elles étaient indépendantes des pouvoirs centraux, qu'ils soient économique ou public. Or, on l'a vu dans la première partie, les pouvoirs publics étatiques et locaux ont utilisé la structure des MJC pour assurer le service public. En parallèle, ils se sont assurés de la dépolitisation de ces lieux au nom de l'accueil de tous : primat à la culture, fin de l'accueil des mouvements sociaux dans les locaux, accent sur l'accueil de loisir et l'animation. Puis avec le mandat de Mitterrand, de nombreux cadres des nouveaux gouvernements sont issus des mouvements d'éducation populaire. La création successive des ministères du Temps libre puis de la Politique de la ville instrumentalisent l'éducation populaire, en contraignant à la signature de conventions d'objectifs et en subventionnant sur projet, puis sur appel à projet. Les MJC, qui gardaient un peu d'indépendance grâce aux subventions de fonctionnement, sont peu à peu devenues dépendantes des vues des pouvoirs publics.⁸⁰.

Cette évolution se remarque nettement à la MJC Pont du Sonnant. Tout d'abord, la commune de Saint Martin d'Hères finance à hauteur de 70 % la MJC, ce qui lui donne

⁸⁰ voir « Education populaire et origine des MJC et de leurs fédérations », UD des MJC de l'Essonne, version du 16 avril 2008

fonctionnellement beaucoup de pouvoir. La mise en place de conventions cadres régulant cette subvention a été encore plus loin car l'utilisation de ce financement est maintenant décidée en premier lieu au sein de la mairie : ce sont ensuite les MJC qui doivent s'en accommoder. Le fonctionnement s'est donc inversé : ce ne sont plus les structures qui proposent des projets aux financeurs, mais les financeurs qui fixent leurs objectifs auxquels doivent se conformer les MJC. Comme l'ont bien compris les pouvoirs publics depuis la régionalisation de la fédération des MJC, il est encore plus facile de contrôler une structure associative lorsque l'on se trouve sur son territoire. Ainsi, les fonctionnaires et les élus de la commune de Saint Martin d'Hères sont en permanence en contact avec la MJC. Cela constitue un avantage dans le partenariat et la co-construction mais affaiblit l'indépendance de la MJC. Le Pôle Jeunesse municipal, que l'on étudiera plus en détail après, est chargé de réguler le partenariat avec les MJC : dans le bilan du Pôle Jeunesse 2008, il est écrit : « La convention-cadre, qui instaure précisément les relations entre la ville et les MJC, notamment une meilleure prise en compte des attentes de la ville dans le cadre du développement de sa politique municipale envers la jeunesse, a été signée en octobre 2007. [...] De plus, la subvention est désormais versée en 2 fois, 80 % en février et le solde en octobre, au regard des indicateurs d'évaluation élaborés conjointement entre la ville et les MJC. »⁸¹.

Il est donc clair que la MJC, bien que restant une structure associative, est intimement dépendante des orientations de la commune de Saint Martin d'Hères. Cela permet de mieux comprendre le manque de pratique politique au sein de la MJC : pour que cette pratique politique puisse fonctionner, il est indispensable que l'accommodation aux demandes des jeunes, des adhérents puisse être une réalité. Or, la structure ne dispose plus de cette capacité d'adaptation de par son institutionnalisation de fait⁸².

Le biais participatif de l'animation par projet

Comme cela a été expliqué ci-dessus, la participation politique des jeunes au sein de la MJC, et, par là, leur pratique de la politique est loin d'être évidente. C'est donc au niveau du secteur jeunesse, qui dispose d'un animateur à plein temps et d'un stagiaire les mercredis, samedis et vacances scolaires que se joue la participation des jeunes. Au niveau de ce secteur, il n'existe

⁸¹ Bilan d'activité 2008 du Pôle Jeunesse, 17 février 2009.

⁸² D'ailleurs, la commune de Grenoble discute actuellement de ne plus avoir dans ses MJC de directeur détaché de la FFMJC mais que ceux-ci soient des employés associatifs : cela pousse encore plus loin la dépendance à l'égard de la commune en question, le processus d'institutionnalisation est donc encore en cours.

pas d'activités régulières, les événements sont mis en place à la demande des jeunes : on essaie en quelque sorte de recréer un fonctionnement participatif de MJC au sein du secteur qui leur est dédié.

Pour l'instant, peu d'activités ont été mises en œuvre. David, l'animateur, explique : « Les dernières vacances je sais plus ce que j'ai fais... On a fait un chantier pour aménager la salle du fond, on a refait la peinture et tout, c'était un désastre. Derrière ça, avec le même groupe, on a fait un séjour à Montpellier, et la deuxième semaine on a fait des sorties culturelles et sportives. ». Avec un groupe restreint de jeunes, l'animateur met en place des chantiers et les vacances dont ils ont envie.

Pour rendre ce secteur plus vivant et plus participatif, un diagnostic jeunesse est en train d'être monté. Une commission composée essentiellement d'élus associatifs mais également de bénévoles intéressés par la question de la jeunesse s'est mise en place pour ce diagnostic. En parallèle, l'animateur souhaite réaliser un micro-trottoir pour recueillir la parole des jeunes. Ce projet semble coller avec la vision de l'éducation politique car il s'agit de « voir ce que les jeunes pensent de leur secteur de vie, de leur ambition et de leur idéal, en terme politique, sinon concrètement, c'est ce qu'ils attendent de la MJC, en termes d'attentes et de rôle ».

Toutefois, si, dans le discours, cette volonté affichée paraît intéressante, il semble qu'elle ne soit pour l'instant pas réellement aboutie, notamment parce que la commission est composée des personnes habituelles et ne comporte aucun jeune. L'objectif est donc de « voir comment les jeunes peuvent se mettre en groupe entre eux déjà et créer leur propre commission quoi ; ça, ça serait l'idéal. ». On trouve donc là une volonté de retour, par le bas, à un fonctionnement participatif qui était celui initial des MJC. L'animateur considère cela comme un gros défi notamment dans la forme car il faut « trouver une forme qui leur soit adaptée, pas de réunion qui dure une heure et demi où on va blablater pour rien ».

Etant donné que ces idées n'ont toujours pas débouché sur quelque chose de concret, il semble difficile d'en tirer des conclusions trop hâtives. Toutefois, il paraît intéressant de prendre en compte les critiques du fonctionnement du secteur jeunesse qui était en place auparavant. En effet, l'animateur fonctionnait exclusivement par projet, « ça veut dire qu'il restait dans son bureau et il attendait que les jeunes viennent le voir avec une demande précise pour les accompagner dans leur démarche ». La critique de ce fonctionnement par projet tourne essentiellement autour du fait que celui-ci est trop individualiste : en ne créant pas de collectif qui puisse être initiateur, il ne se passe pas grand-chose, ou uniquement pour les jeunes déjà actifs qui ont besoin de soutien technique.

Les animateurs et élus associatifs essaient donc de palier à cette carence tout en gardant un fonctionnement par projet : c'est le biais qui a été trouvé pour que les jeunes qui ne se retrouvent pas dans un fonctionnement pré-établi, avec un planning d'animation, aient la possibilité de trouver leur place au sein de la structure. Cependant, la mise en œuvre d'un fonctionnement plus participatif semble loin d'être réalisée et l'accueil des jeunes au sein de la MJC encore faible.

2.3. Le Pôle Jeunesse municipal : une socialisation à la représentativité

Le Pôle Jeunesse de Saint Martin d'Hères est une structure très caractéristique des représentations actuelles que les pouvoirs publics se font de la jeunesse. Si les similarités de fonctionnement avec la MJC Pont du Sonnant existent, il est tout de même intéressant de mettre en exergue que la forme directement municipale de la structure a une influence certaine : les élus, le caractère descendant de la décision, les paradigmes dominants des politiques publiques sont très présents dans cette organisation.

2.3.1. L'éducation politique ou "transmettre la politique municipale"

Contrairement à la MJC, la définition que font les acteurs de l'éducation politique est unifiée au Pôle Jeunesse : il s'agit d'une transmission descendante et normative.

Partage d'une définition centrée sur les élus et leur politique

La définition de l'éducation politique donnée par les acteurs du Pôle Jeunesse est très différente de celles en cours au sein de la MJC, et, au final bien plus unifiée entre les professionnels. En effet, le Pôle Jeunesse représente directement le bras droit de la politique jeunesse de la commune de Saint Martin d'Hères : pour ses acteurs, la politique a donc une signification très concrète.

Ainsi, lors d'un entretien avec le directeur de cette structure, la première question qui a été posée était justement d'expliquer ce que représentait, pour lui, l'éducation politique. La réponse parle beaucoup : « Alors, l'éducation politique, on clarifie déjà un peu la définition. C'est quoi ? c'est l'orientation qu'une équipe municipale, un exécutif veulent impulser auprès

des citoyens, alors jeunes, tout public, je suppose que tu es sur tout public, hein ? Est-ce que c'est d'arriver à mesurer le degré d'implication de la population au regard des objectifs des élus ? Voilà, ça peut être ça. Ca peut être comment faire comprendre, partager, accepter les orientations politiques par les habitants. ». Dans ce type d'approche, le politique ne repose plus sur des généralités, la construction d'un idéal, de valeurs ou de normes mais sur une transmission du haut, des élus décisionnaires, vers le bas, la population. On peut rappeler ici, pour une meilleure compréhension, que les élus de Saint Martin d'Hères ont pour habitude d'organiser des réunions publiques où le maire et les élus expliquent leur politique et répondent aux questions. Cela illustre l'image que les professionnels se font de la transmission politique, sous forme de grandes messes en direction du public.

Le plus flagrant lorsque l'on parle d'éducation politique au sein de cette structure vient du vocabulaire utilisé par les professionnels : municipalité, élus, commune sont les termes qui reviennent systématiquement et qui cadrent le champ lexical du politique. Ainsi, Hakima, responsable du pôle participation citoyenne jusqu'en mai 2009, répond à la question sur sa définition de l'éducation politique : « Alors, l'éducation politique c'est partir sur des valeurs et un projet politique qui est mené par les collectivités territoriales donc là la ville de SMH », pour ensuite citer les objectifs politiques du Pôle Jeunesse (informer les jeunes, reconnaître leur place dans la ville, etc.). Au niveau des professionnels, le discours centre la politique sur le local et les élus de la commune, l'éducation politique se veut donc une transmission de leurs décisions et de leurs valeurs.

Une définition plus engagée et plus universelle de la politique pour le Pôle Jeunesse vient du maire de la commune. Ainsi, dans la plaquette de présentation du Pôle Jeunesse parue en avril 2009⁸³, le mot du maire a pour titre : « Citoyens d'aujourd'hui et de demain ». Bien que la vision reste ancrée sur le local et la commune, le vocabulaire utilisé engage d'autres perspectives : « citoyen », « place citoyenne », « cité », « implication », « vie de la commune », « force de proposition », « citoyens de demain ».

En gardant en tête que l'un des trois grands secteurs du Pôle Jeunesse est justement la participation citoyenne, il apparaît que les représentations du politique au sein de la structure soient très marquées : des élus qui possèdent la légitimité du discours et des orientations politiques, et des professionnels exécutants, qui ont comme objectif d'appliquer et faire comprendre ce discours et les politiques qui l'accompagnent.

⁸³ Voir annexe 6, le Pôle Jeunesse

Une jeunesse considérée comme fragile

L'éducation politique qui est pratiquée au sein du Pôle Jeunesse est extrêmement liée aux volontés politiques et donc aux représentations que les élus et les professionnels se font de cette jeunesse. Par le biais de ces représentations, ils vont forger une politique et donc des actions en direction des jeunes, qui vont participer à construire les rapports que les jeunes entretiennent avec la municipalité et avec le politique.

En tout premier lieu, à Saint Martin d'Hères, la jeunesse est perçue comme fragile : il faut lui donner les instruments pour l'aider à s'en sortir. En effet, le territoire et le public auxquels s'adressent les politiques municipales ne sont pas ceux du campus mais bien les habitants martinérois. Une partie de ceux-ci vient des couches sociales fragilisées de la population, avec des difficultés d'accès, et à l'éducation, et à l'emploi.

Par ce biais est apparue une des origines de la structure : mettre en place un lieu ressource en terme d'information pour aider les jeunes à s'orienter. En 2001 a donc été signée une convention entre le Centre Régional Information Jeunesse, la Direction Départementale Jeunesse et Sports et la ville de Saint Martin d'Hères pour la création d'un Point Information Jeunesse (PIJ). Cette initiative, qui a pour principal objectif de permettre aux jeunes l'accès à l'information et à un accompagnement, répond aujourd'hui à une double vision des jeunes : des individus fragiles, qui ont besoin d'être aidés, et des usagers qui ont des besoins. Dans le chapeau du chapitre PIJ/CYB du bilan 2008 du Pôle Jeunesse, il est écrit : «Le premier souci est de répondre aux questions ou besoins soulevés par l'utilisateur, indépendamment de toute autre considération extérieure.». Au Pôle Jeunesse, les jeunes, fragiles, ont des besoins auxquels il faut répondre. Cela a conduit à une certaine uniformisation des thématiques abordées lors des différents événements, et qui correspond aux paradigmes dominants de notre société, notamment trouver un emploi⁸⁴.

La vision d'une jeunesse fragile, à guider, mène également les actions mises en place dans le pôle participation citoyenne, même si, dans ce cadre, les jeunes peuvent également être considérés comme ressource. En effet, le pôle participation citoyenne est constitué d'un dispositif qui s'appelle 'Initiatives jeunes'. Il s'agit d'aider les jeunes, techniquement et financièrement, à monter un projet de départ en autonomie : vacances, humanitaire, découverte, il n'y a pas de critère sur le fond du voyage. Ainsi, la participation citoyenne des

⁸⁴ Sur 9 rencontres organisées par le secteur PIJ en 2009, 5 tournaient autour de l'emploi.

jeunes comme elle est pratiquée à Saint Martin d'Hères, considère plus la jeunesse comme fragilisée dans ses capacités à construire, que comme une véritable ressource politique.

Une jeunesse considérée comme dangereuse

En second lieu, mais peut être encore prédominant, est la vision d'une jeunesse à contrôler, qui peut être menaçante. Ainsi est concentrée sur le secteur sportif de proximité environ la moitié des effectifs du Pôle Jeunesse, en personnel. Dans les documents de présentation, ou même les bilans internes, ce secteur est présenté comme ayant pour objectif de « permettre et de faciliter l'accès aux jeunes à la pratique » et « répondre au mieux aux besoins des jeunes » en étant présents sur le territoire aux plages horaires où les jeunes le souhaitent, notamment en soirée jusqu'à 22h30 sur les quartiers difficiles. Il est cependant éclairant de rappeler l'histoire de ce secteur.

En effet, depuis plus de quinze ans, la mairie de Saint Martin d'Hères a décidé de se doter d'animateurs de prévention et non d'éducateurs spécialisés pour traiter les problèmes avec la jeunesse. Des animateurs de prévention étaient présents au sein des MJC et se sont récemment regroupés dans l'association de prévention des MJC. En parallèle, des animateurs de prévention étaient attachés aux services des sports pour les équipements sportifs sur la ville, qui ont ensuite été rattachés au Pôle Jeunesse lors de sa création.

Lorsque le directeur du Pôle Jeunesse parle de ce secteur, il insiste tout particulièrement sur la prévention de la délinquance : « Et moi le très bon exemple que je prends c'est les émeutes en novembre 2005, je veux dire, nous les jeunes martinérois, potentiellement, étaient déjà dans les gymnases, tous les jours y'a 2.3.4 équipements sportifs qui sont ouverts jusqu'à 22h30. Le souci dont moi je prends conscience, qu'est pas nouveau, c'est que moi, c'est des animateurs sportifs, des éducateurs sportifs, ils ont le BPJEPS, ils ont un brevet d'état foot, mais c'est pas des éducateurs spécialisés et on est vraiment sur le champ de l'animation, on utilise le sport comme vecteur de prévention de la délinquance ». L'ouverture des gymnases le soir est donc un moyen de capter les jeunes et de prévenir leurs débordements sur le territoire : pour ce faire, on crée un service de proximité qui fonctionne à leur demande, qui est très souple et dont les objectifs sont limités : que les jeunes se respectent entre eux et favoriser des moments de mixité en essayant de proposer d'autres activités que le sport à certains d'entre eux.

Dans ce secteur sportif de proximité, il y a, comme le dit le directeur du Pôle Jeunesse, « une typologie de public qu'est pas du tout la même que celle qu'on a au PIJ qu'est pas du tout la même que celle qu'on a à la culture, que celle qu'on a sur les chantiers jeunes mais voilà c'est

une réalité ». Le Pôle Jeunesse reçoit également comme mission, plus discrète, de gérer la jeunesse, pour éviter qu'elle ne soit dérangeante sur le territoire, et, si possible, de créer des ponts entre ces différents secteurs qui s'adressent à différentes jeunes. ⁸⁵.

Avec les représentations spécifiques d'élus et de gestionnaires locaux, il paraît évident que l'éducation politique proposée sur le territoire est différente selon les publics auxquels on s'adresse : transmission de valeurs comme le respect pour la jeunesse à maîtriser, écoute et informations concrètes, possibilités d'insertion pour la jeunesse fragile, et proposition d'outils d'accompagnement pour la jeunesse ressource.

2.3.2. Le primat de l'insertion dans la transmission.

L'éducation à la citoyenneté pratiquée au sein du Pôle Jeunesse n'est pas seulement l'apanage du pôle participation à la citoyenneté. Les représentations de la jeunesse présentées précédemment et leur impact sur les actions mises en place guident une éducation politique basée sur un précepte : l'insertion sociale.

Une valeur dominante : le respect

L'éducation politique se base sur des valeurs qui souhaitent être transmises, que ce soit celles de l'institution ou celles, plus personnelles, des acteurs. Si, lors des entretiens à la MJC, les valeurs portées étaient assez diversifiées, tolérance, solidarité, respect notamment, au Pôle Jeunesse, le respect domine largement la transmission des valeurs politiques.

En terme de discours, Osiris, l'animateur du Point Information Jeunesse résume bien ce que l'institution entend derrière l'expression 'transmission de valeurs' : « Quels types de valeurs seraient portées ici ? On va dire le retour que les jeunes peuvent faire pour leur commune et tout ça parce que la commune fait des choses aussi, et c'est l'investissement en fait des jeunes pour moi. C'est l'investissement des jeunes, le respect des lieux publics, savoir que tout n'est pas permis dans un lieu public, ce qu'on peut y faire et ce qu'on ne peut pas y faire. Moi quand je parle de valeurs, en gros c'est ça, c'est respecter le policier municipal qui fait son boulot, c'est respecter la femme de ménage qui passe ici faire son boulot, c'est respecter le fonctionnaire qui travaille ici, en gros c'est ça. » A travers cette expression, il est facile de

⁸⁵ Par exemple, une majorité de filles fréquente le PIJ alors qu'une large majorité de garçons fréquente les installations sportives.

cerner les grands axes de travail du pôle : faire connaître l'intervention municipale, favoriser la prise de conscience des jeunes à ce sujet, ce qui consiste à la fois en une éducation politique mais également en une sorte de stratégie électorale, et en deuxième point, favoriser le respect des jeunes envers leur environnement.

On retrouve ici des types de valeurs intimement liées au libéralisme politique, caractéristiques de la jeunesse actuelle⁸⁶. Cette notion de respect est souvent reliée à celle d'autonomie. Par exemple, dans la mise en place des chantiers jeunes, qui sont de courts jobs proposés aux jeunes martinérois au sein des services de la commune par le Pôle Jeunesse, les deux objectifs principaux, en dehors de l'insertion professionnelle sont : « un meilleur respect des bâtiments communaux » et « un moyen d'organiser des vacances autonomes »⁸⁷. On retrouve ce duo de valeurs dans nombres de dispositifs du Pôle Jeunesse, qui seront détaillés par la suite.

Ces valeurs sont centrées autour de l'individu et de son adaptation à l'environnement : il s'agit de faire des jeunes des adultes capables de s'insérer. Les mots que sont « collectif », « solidarité », « fraternité » sont absents des trois entretiens réalisés ainsi que des documents mis à disposition. Il s'agit donc bien d'une vision spécifique de l'éducation, qui, de fait s'éloigne de l'éducation politique en tant que telle : une éducation centrée sur l'individu et son intégration professionnelle et personnelle, le domaine du collectif, du politique, de la construction de normes étant totalement délégué aux élus.

L'insertion professionnelle comme fil rouge de l'action

L'insertion sociale et professionnelle est sans aucun doute le thème dominant des actions mises en place par la structure. Pour ce faire, tous les secteurs sont mis à contribution, y compris le secteur participation citoyenne. En effet, alors que le Comité Consultatif Local des Jeunes disparaissaient en 2005, un nouveau dispositif vient animer ce secteur : Initiatives jeunes. Il s'agit de soutenir des jeunes pour qu'ils montent un projet : aucun critère n'est exigé quant à la teneur de ce projet, mais il faut que celui ci soit réalisé en autonomie. Ainsi, c'est de nouveau un outil dont l'objectif est principalement l'apprentissage de l'autonomie. Si, dans le bilan 2008, il est écrit que « cette aide financière pour les initiatives ou projets pour les jeunes a pour but d'encourager et de susciter les jeunes à imaginer des actions solidaires

⁸⁶ GALLAND Olivier, ROUDET Bernard (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe orientale*, 2005.

⁸⁷ Bilan du Pôle Jeunesse 2008, p. 5

sportives, culturelles et de contribuer à leur autonomie », il semble que le seul critère indispensable à l'allocation financière soit bien l'autonomie. En effet, sur le site consacré à ce dispositif⁸⁸, où sont présentés les projets, une bonne moitié de ceux-ci sont des projets de vacances, à l'étranger ou dans le Sud de la France. Le bilan de ce dispositif mène à des propositions sur les points à améliorer, qui restent seulement techniques (modalités de versement de l'argent, communication par exemple) et, à aucun moment, une volonté de plus de collectif ou de politique n'est évoquée.

Le Point Information Jeunesse présente également un fort engagement dans l'insertion professionnelle des jeunes. Ainsi, depuis six ans, l'évènement majeur organisé par ce secteur est le forum job d'été « qui leur permet, d'une part, d'accéder à une forme d'autonomie et, d'autre part, de s'engager dans une première recherche d'emploi qui constitue souvent une expérience déterminante pour la suite de leur carrière »⁸⁹. Quant aux autres rencontres thématiques organisées par le PIJ, elles sont également pour la plupart centrées autour de l'emploi : une préparation aux entretiens devant jury pour les classes de troisième, avec des aides sur le choix des stages et la rédaction d'un CV, un samedi « prévention des risques en montagne » dont l'objectif était « la découverte du métier de pisteur en montagne », un samedi sur l'emploi saisonnier en montagne notamment. Il est particulièrement remarquable d'observer que même les thématiques extérieures sont quasiment toutes raccrochées à l'emploi par la présentation de métiers et de filières associées.

Enfin, l'évolution des thématiques abordées par le Pôle Jeunesse dans ces manifestations va de plus en plus vers cette insertion. En effet, le Pôle Jeunesse était auparavant partenaire du Réseau des animateurs de la Jeunesse de l'Agglomération qui abordait des thématiques plus diversifiées par exemple « Comment créer une dynamique territoriale favorisant la participation des jeunes à la vie locale ? ». De même jusqu'à l'année précédente, était organisé un « Printemps pour l'égalité » qui proposait des rencontres sur le thème de la lutte contre les discriminations par exemple. Avec la décision politique municipale de suspendre cet évènement, et le recentrage clair des actions sur l'insertion professionnelle, on voit ce dernier axe se renforcer tout particulièrement.

⁸⁸ www.jeunessmh.fr

⁸⁹ Bilan Pôle Jeunesse 2008, p.13

L'accent mis sur la compétence à communiquer

Enfin, dans le champ de l'éducation politique, le domaine le plus travaillé est certainement celui de la compétence à communiquer. Si celui-ci est peu connecté au monde du politique et plus à celui de l'expression individuelle dans le but de chercher un emploi, des efforts notables sont malgré tout faits dans ce domaine, et l'apprentissage d'une compétence à communiquer peut être utile dans d'autres domaines, notamment dans celui du politique.

Ainsi, le dispositif Initiatives jeunes insiste beaucoup sur la communication : à travers le site internet, les jeunes présentent des textes et photos racontant leur projet et une rencontre "Paroles et expressions de jeunes" est une rencontre de tous les jeunes ayant participé à ce dispositif qui leur permet de s'exprimer à l'oral sur leur expérience, « l'occasion pour des jeunes de s'exprimer devant des élus, professionnels »⁹⁰. Une consultante en communication est présente lors de cette démarche.

Lors de la mise en place d'évènements, les animateurs mettent souvent l'accent sur la capacité à communiquer des jeunes qui participent. Ainsi, Hakima, l'animatrice du secteur participation citoyenne, expliquait son travail avec les jeunes autour du Printemps Pour l'Egalité organisé dans la ville : « on a travaillé beaucoup avec des associations spécialisées dans la LCD (Lutte Contre les Discriminations) ou sportives et culturelles. L'idée était de sensibiliser les jeunes à ce qu'est le concept de LCD et aussi leur parler de leurs droits. Donc là c'est des temps de débat, d'échanges. Pis y'a eu tout un travail pour accompagner les jeunes à l'écriture, à s'exprimer et parler d'eux. ». On repère ici, de manière ponctuelle, les traits d'une éducation politique : discussion autour de valeurs, apprentissage du goût à communiquer.

Mais les actions plus régulières organisées par le Pôle Jeunesse sur cette compétence à communiquer sont plus spécifiquement centrées sur le professionnel, comme les ateliers « Goût de parler » organisées en partenariat avec la Mission Locale.

Au Pôle Jeunesse, comme le disait Osiris, animateur, « on fait de l'éducation politique car on est un service public » : à ce titre, les professionnels s'efforcent de répondre au mieux aux besoins de leurs usagers, les jeunes, ce qui aboutit à une socialisation politique de ceux-ci qui ne les sort pas des cadres et valeurs dominants dans la société et dans les médias : respect, insertion, travail et communication.

⁹⁰ Bilan Pôle Jeunesse 2008, p.7

2.3.3. Un fonctionnement uniquement descendant et professionnel.

Dans cette dernière partie, il s'agit de s'intéresser au fonctionnement interne du Pôle Jeunesse pour en comprendre les mécanismes participatifs et ainsi saisir si une socialisation politique en découle pour les jeunes.

Le fonctionnement de la structure : un service de la mairie

Tout d'abord, le Pôle Jeunesse est une antenne de la mairie de Saint Martin d'Hères et fonctionne comme telle : une élue déléguée à la jeunesse est leur référente politique, une commission jeunesse se réunit régulièrement pour préparer les décisions, un chef de service rattaché à la Direction Education Enfance Jeunesse joue le rôle de directeur de la structure. Enfin, le Pôle Jeunesse est découpé en différents secteurs : administratif, sportif, PIJ/CYB, participation citoyenne et culture.

Les secteurs se réunissent une fois par semaine, et la totalité du Pôle Jeunesse, une fois par mois. Ces grandes réunions mensuelles sont traditionnelles des services : bilan de la période écoulée, organisation des actions commune comme le forum job d'été, puis information sur les grandes dates à venir sur la commune.

De manière générale, l'organisation interne du Pôle Jeunesse exclue la participation des jeunes, et, en tout cas, n'est pas incitatrice. Cet état de fait est principalement dû au fait que le Pôle Jeunesse est un service d'une commune, comme le résume Osiris « on est un service municipal donc on reçoit nos ordres directement de la mairie ».

Il n'existe pas d'instance de participation, ni au niveau du fonctionnement, ni au niveau politique : le Comité Consultatif Local des Jeunes (CCLJ) qui avaient été mis en place lors de la venue de Marie-Georges BUFFET sur la commune en 1998-1999 a marché seulement jusqu'en 2002. Ce CCLJ qui avait été une initiative d'un collectif de jeunes de la commune a notamment vu certains de ses membres devenir des élus. Mais l'équipe politique actuelle, et notamment le maire, s'opposent à ce type d'instance. Comme l'explique Guy, directeur du Pôle Jeunesse : « Alors, ses justifications [au maire], justement, il parle de démagogie, si c'est pour mettre une entité qui n'est que du vernis, qui est de réunir une fois par mois ou par trimestre des enfants, des jeunes, issus soit des premiers degrés, soit des collèges, élus par leurs pairs, etc. si c'est pour les mettre dans une salle, couvrir de photos, écouter, retenir une idée phare et puis la lancer sur la place publique, lui ça l'intéresse pas. ».

L'exemple du CCLJ montre encore une fois comment le fait d'être un service municipal rend dépendant des décisions politiques des élus et de l'équipe en place, et laisse ainsi peu de marche de manœuvre aux professionnels.

Enfin, les techniciens du Pôle Jeunesse ont souvent mis en avant, lors de l'enquête, une entrée participative dans le fonctionnement de la structure, par le biais du dispositif Initiatives jeunes : depuis cette année, des jeunes ayant bénéficié du dispositif font eux-mêmes partie du jury qui accorde les bourses. Ce mécanisme, même s'il reste très marginal, représente une avancée pour les professionnels du pôle, où l'on détecte une volonté d'aller vers un fonctionnement plus inclusif.

L'accueil de stagiaires comme outil participatif

Finally, au fil des discussions et des lectures, il est apparu qu'un mécanisme permettait la participation des jeunes au sein du Pôle Jeunesse : l'accueil de stagiaires. Au final, ce n'est pas tellement l'acte en lui-même qui est participatif, mais le sens que lui donne certains des techniciens. Ainsi, dans le bilan 2008 du Pôle Jeunesse, il est expliqué à propos de l'accueil des stagiaires, chapitre qui représente une des grandes parties du dossier : « cette volonté d'intégration de personnes extérieures au service n'est pas anodin...c'est au départ beaucoup de temps à consacrer (présentation, accompagnement, explication, plan de charge, suivi, évaluation, régulation) mais surtout l'acceptation de questions, de remise en question, de développement de nouvelles actions...». Cette phrase laisse place à l'accueil et à l'éducation au sein du pôle mais également à l'accommodation de la structure aux avis et propositions de ces stagiaires. Le bilan va encore plus loin en précisant que cette acceptation « passe forcément par la volonté tacite de l'ensemble du personnel du service » : on est bien là dans une volonté participative. Alors que cela n'était pas possible au sein d'instances vouées à cela, il a été trouvé un biais interne pour, malgré tout, permettre aux jeunes de mettre leur nez dans l'organisation de la structure.

Toutefois, il faut relier cette volonté avec la démarche générale du Pôle Jeunesse pour en comprendre les tenants et les aboutissants. En effet, bien plus que l'éducation politique, c'est la réponse aux besoins des usagers qui guide la démarche de la structure, comme cela est répété dans les perspectives 2009 : « Rester à l'écoute du public jeune de manière à proposer les prestations attendues ». La participation par l'accueil de stagiaires, l'accent mis sur l'écoute des demandes des jeunes et la réponse à leurs besoins en tant qu'individus peignent une image de la structure et des jeunes très individuelle. La construction de collectif que ce

soit par les jeunes pour leurs parcours ou au sein de la structure est très marginale, et n'est pas un objectif du Pôle Jeunesse.

En terme d'éducation politique, on reste donc sur des valeurs très libérales et centrées sur l'individu, qui se déclinent en pratique par une réponse aux besoins individuels et une participation des jeunes elle aussi non collective, grâce aux stagiaires.

Le pôle participation : la politique par projet individuel

Dans la continuité de cette analyse du fonctionnement du Pôle Jeunesse basé sur l'individu, le secteur participation citoyenne et son contenu, le dispositif Initiatives jeunes en sont des exemples manifestes. Le principe de ce dispositif est encore une fois de pouvoir s'adapter au mieux aux besoins et attentes des jeunes en limitant drastiquement les critères d'attribution qui sont seulement au nombre de deux : présenter un projet collectif ou individuel qui peut revêtir un caractère de loisir, d'action solidaire ou d'implication dans la vie locale, et le dossier doit être déposé un mois avant la date de départ⁹¹.

Au final, la majorité des projets n'ont pas de lien avec la participation citoyenne. Le site jeunesmh.fr, qui présente les projets du dispositif, montre la diversité des propositions : un peu plus de la moitié des propositions faites ici sont de simples projets de vacances, dans le Sud ou à l'étranger par des groupes d'amis qui se réclament de la bourse au nom de l'autonomie ou de la découverte d'une langue étrangère, quelques projets sont plus politiques et axés sur la découverte, des institutions européennes par exemple, et d'autres relèvent clairement de la solidarité internationale.

Le principe de ce dispositif est donc l'individu et ses envies personnelles : on l'aide à se réaliser dans ce qu'il connaît et ce qu'il souhaite. Cela a pour avantage de s'adresser à la totalité de la population, des jeunes lycéens martinéens aux étudiants engagés du campus. Toutefois, la base de la construction collective et de la réflexion autour du sens de son action manque clairement dans ce dispositif, où la participation citoyenne et la formation qui va avec restent ancrées dans le domaine de la communication, de soi et de ses expériences.

Au final, l'action éducative, comme elle a été présentée lors de l'enquête, dans le cadre de ce dispositif se situe ailleurs : il s'agit d'un mécanisme de donnant-donnant par le biais des retours et de la valorisation de ce qu'ont fait les jeunes, comme le dit Hakima « L'idée c'est

⁹¹ Article 2, charte du Dispositif Initiatives Jeunes, <http://jeunesmh.fr/index.php?category/LE-DISPOSITIF-INITIATIVES-JEUNES>

aussi d'inscrire le projet dans un intérêt général pour la ville : le projet des jeunes, quelle plus-value il apporte pour la ville ? ». En ayant un site internet, en organisant une exposition sur l'expérience des jeunes et une rencontre où des professionnels sont invités, voir en éditant un dépliant sur ces projets, la ville valorise les jeunes et communique sur son action et sa capacité à mobiliser la jeunesse. L'acte politique de ce dispositif se situe donc plutôt à ce niveau : dans la compréhension du donnant-donnant et la valorisation de la jeunesse comme ressource, que dans la valorisation de la construction collective ou d'idéaux humanistes.

Si la MJC Pont du Sonnant, malgré les difficultés qu'elle rencontre dans sa volonté d'éducation politique, dispose d'une volonté de transmettre les valeurs de solidarité, de partage, de construction collective, le Pôle Jeunesse se situe sur un autre paradigme de l'éducation politique : celui de la réponse aux besoins, de l'adaptation individuelle et des valeurs libérales.

3. L'éducation politique par projets

L'éducation politique, dans les deux structures étudiées, ne se pratique ni par le partage, la discussion ou le conflit autour d'idées et de valeurs, ni par la participation directe des jeunes à des instances collectives. Seules des bribes de politique sont disséminées par certains acteurs volontaires dans les actions et activités régulières. En sus de cela, des projets sont mis en place : projet associatif, projet d'autonomie, projet de vacances, d'animation, projet humanitaire, projet de solidarité. La pratique politique passe essentiellement par ces projets : que sont ils ? d'où viennent ils ? Les influences du contexte social, politique et économique sont primordiales pour comprendre cette primauté du projet.

3.1. MJC et Pôle Jeunesse : l'évitement de la participation politique directe des jeunes

Pour bien saisir en quoi cette pratique du projet est prééminente, non seulement dans la mise en œuvre de l'éducation politique, mais aussi dans le fonctionnement général de ces structures, il est indispensable de comprendre les influences idéologiques et concrètes qui ont mené à cet état de fait. Pour ce faire, les politiques publiques et leurs conséquences seront analysées dans le prisme de leurs effets sur l'acte éducatif envers les jeunes.

3.1.1. Des structures typiques des problèmes et politiques publiques actuels...

Que ce soit la MJC Pont du Sonnant ou le Pôle Jeunesse, les problèmes et politiques publiques en lien avec la catégorie d'action publique 'jeunesse' est primordiale. Via des subventions et du financement principalement, ces organisations se sont adaptées aux paradigmes dominants des politiques publiques.

Institutionnalisation de la MJC, animation du territoire

Lorsque l'on relie les présentations actuelles du mouvement d'éducation populaire et les résultats de l'enquête sur la manière dont la MJC Pont du Sonnant fait de l'éducation politique, se manifeste une certaine concordance : la MJC est une structure dépendante des pouvoirs publics locaux, qui s'est dépolitisée et professionnalisée.

Les problématiques que soulèvent le directeur et les animateurs de la MJC sont liées aux évolutions de fonctionnement de ces structures au niveau national : montée de l'animation socioculturelle et fonctionnement de plus en plus calqué sur le modèle de l'entreprise. L'équipe de la MJC regrette que les jeunes se positionnent comme consommateurs et non plus comme acteurs de la structure, ils regrettent de passer trop de temps sur la gestion et non sur la construction, ils utilisent encore le vocabulaire et les valeurs de l'éducation populaire, sans réellement pouvoir les appliquer.

Jean Bourrieau, dans son ouvrage *L'éducation populaire réinterrogée*, explique que « Dans sa démarche originelle, le système associatif peut exister même quand il est en contradiction avec l'Etat. Aujourd'hui, nombreuses sont les associations qui pensent qu'elles ne pourraient plus exister si elles s'opposaient véritablement à lui. On est passé de l'interpellation du système étatique par le système associatif à un système de délégation de l'Etat aux associations. »⁹². Ce nouveau modèle d'existence de l'éducation populaire a de nombreuses conséquences sur leur fonctionnement : en étant délégataires de missions de service public, les associations doivent jongler entre leurs propres valeurs et préoccupations, définies et discutées en interne et celles qui sont imposées de l'extérieur par les pouvoirs publics financeurs.

A la MJC Pont du Sonnant, cela s'est notamment manifesté par la mise en place de centres de loisirs, dont on ne discute pas le fonctionnement, ni même la légitimité à être là car, de toute façon, les familles ont besoin d'un accueil pendant les vacances. La délégation de service public s'est traduite par une forme d'obligation à l'animation du territoire. En recevant des subventions de la commune, la MJC portait tacitement, et maintenant de façon écrite dans la convention cadre des MJC et de la ville, l'obligation d'être un animateur de territoire. Pour ce faire, il est plus simple que la structure soit un outil consensuel et de facilitation. L'éducation politique est donc rendue intrinsèquement difficile : par une sorte d'autocensure, les liens de survie que la MJC a avec la commune, poussent à ne pas trop critiquer la politique de celle-ci,

⁹²BOURRIEAU Jean, *L'éducation populaire réinterrogée*, L'Harmattan, Paris, 2001, p 94

et à devenir une structure du territoire qui n'est pas controversée. Or, on le sait, l'éducation et la socialisation politiques nécessitent le conflit, la discussion, l'agitation : la MJC tente donc encore de garder ses valeurs d'éducation populaire, mais patine à trouver une pratique en accord, comme le résume Raphaël, le directeur de la structure :

« C'est juste que si aujourd'hui la question de l'autonomie et de l'indépendance associative sur l'action est de plus en plus difficile pour nous, c'est parce qu'on sent bien qu'on est contraint à rendre des comptes tout le temps, c'est normal puisque c'est de l'argent public, on fait pas ce qu'on veut avec de l'argent public... »

Le Pôle Jeunesse : une structure très actuelle, gestion de la jeunesse

Encore plus que la MJC, qui reste dans des contradictions parfois productives de critiques en interne, le Pôle Jeunesse est une structure très actuelle de gestion de la jeunesse. Comme cela a été présenté dans la première partie de ce mémoire, les trois dernières décennies ont vu la montée de la jeunesse comme problème public sans cesse à l'agenda, avec les outils que sont la politique de la ville notamment. Saint Martin d'Hères est un territoire qui possède de nombreuses zones prioritaires et qui a donc été très influencé par ces transformations intrinsèques à la politique de la ville. Le Pôle Jeunesse est un outil de régulation de la jeunesse sur la ville, qui vient en complément du travail des MJC, et, en parallèle, un outil de valorisation pour la ville, de sa jeunesse. Les trois représentations de la jeunesse dominant le monde politique⁹³ sont présentes au sein de cette structure : jeunesse menaçante, jeunesse fragile, jeunesse ressource.

Mais encore plus marquant pour la thématique de l'éducation politique est l'appropriation par la structure des normes et valeurs primant actuellement : respect, libéralisme, individualisme. Par voie de conséquence, l'éducation politique pratiquée au sein de cette structure ne peut que tourner autour de l'individu : cela passe par une prise en charge particulière de A à Z, et par une sorte d'ignorance des valeurs liées au collectif.

Comme le dit Jean Bourrieau : « le discours dominant des dernières années vise à individualiser les jeunes plus encore. Les motifs invoqués sont de deux ordres. Les jeunes sont individualistes ; il ne faut donc pas les 'coincer' dans du collectif. Ils ne supportent plus

⁹³ « La jeunesse : ambivalences et ambiguïtés autour d'une catégorie d'intervention », Patricia Loncle-Moriceau, In A. Vulbeau (dir.), La jeunesse comme ressource-expérimentations et expérience dans l'espace public, éd. Erès, 2001

les structures associatives traditionnelles ; il faut donc favoriser leurs engagements ponctuels dans des lieux qu'ils investissent et désinvestissent en fonction de leurs envies. »⁹⁴. En étant confrontés à une jeunesse qu'ils ne savent plus prendre en charge (au Pôle Jeunesse, dans les gymnases, le soir, ce sont des jeunes adultes de 20 à 30 ans que l'on ne veut pas voir traîner dehors), les pouvoirs publics ont apporté des réponses d'urgence, peu éducatives mais permettant de gérer et d'animer le territoire, en limitant les problèmes. Pour cela, on passe par l'individu, ses besoins, ses envies en abandonnant une grande part de collectif, générateur de trop de normes et de conflits.

La primauté du Pôle Jeunesse sur le territoire

Sur le territoire martinérais, c'est sans aucun doute le Pôle Jeunesse qui attire et brasse le plus de jeunes. Durant l'année 2007-2008, ce sont quasiment 1500 jeunes qui sont passés par cette structure, soit environ 17% de la population jeune martinéraise. A la MJC Pont du Sonnant, les chiffres n'ont absolument rien à voir : l'accompagnement scolaire brasse une trentaine d'enfants et le secteur jeune pas plus. Quant aux locaux de la MJC, comme le dit Walid, ils n'attirent pas spécialement les jeunes « parce qu'ils ont pas du tout envie de traîner à la MJC les jeunes, c'est normal quoi... ».

Le Pôle Jeunesse dispose d'outils de communication et d'outils pratiques qui attirent la jeunesse : le Point Information Jeunesse et sa documentation, des aides financières au départ, du sport et des gymnases, du hip-hop, un forum de l'emploi, alors que la MJC est un outil qui demande, malgré tout, plus de temps et d'investissement aux jeunes : construire un projet ensemble, partir avec l'animateur. La facilité d'accès que propose le Pôle Jeunesse attire donc les jeunes : si les jeunes n'ont pas du tout envie de traîner à la MJC », par contre, les dix ordinateurs du Pôle Jeunesse sont assez convoités par les collégiens martinérais. Au Pôle Jeunesse, les professionnels ont appris à attirer le public dans leurs locaux : ainsi, pour inviter les parents martinérais à une journée porte ouverte du Pôle Jeunesse, la lettre qui leur est adressée propose une mise à disposition de consoles de jeux Playstation 3 pour les enfants ce jour-là⁹⁵.

En ce qui concerne la MJC, et les raisons de la désaffection des jeunes à son encontre, cela rappelle le constat que fait notamment Geneviève Pujol lors de sa description de la « fièvre

⁹⁴BOURRIEAU Jean, *L'éducation populaire réinterrogée*, L'Harmattan, Paris, 2001

⁹⁵ voir annexe 6

animationniste » des années 1970 dans l'éducation populaire : embauche massive de non militants, écart qui se creuse entre militants et salariés, faiblesse de questionnement quant aux contenus vis-à-vis du projet associatif et « ringardisation » du style militant. Ce constat peut encore être dressé aujourd'hui, et certainement de manière encore plus flagrante : l'association gérant la MJC est un rassemblement de personnes âgées. Des militants travaillent au sein de la MJC mais de façon individuelle, les sujets politiques ne sont pas toujours bien vus. Parler de collectif, de valeurs, de construction est devenu plutôt ringard auprès des jeunes.

Si les MJC sont importantes sur le territoire pour l'animer et garder des lieux de construction du lien social, les jeunes semblent bien plus attirés par des structures qui s'adressent directement à eux, à leurs besoins, à leurs envies.

3.1.2. ...Qui mènent à une pratique spécifique du politique...

Ces transformations de la quantité et de la teneur des politiques publiques en direction des jeunes a mené à une représentation spécifique de l'éducation politique, qui reste un enjeu majeur pour les différents pouvoirs publics.

L'aide à l'intégration sociale et professionnelle comme réponse aux dangers de l'exclusion

L'éducation politique proposée par ces structures d'animation du territoire est donc largement centrée autour des paradigmes qui dominent les problèmes publics actuels.

La jeunesse peut être dangereuse pour les pouvoirs publics quand elle se désaffilie de manière abrupte : si les jeunes individus ne se reconnaissent plus comme appartenant à la communauté, leur irrespect des normes et institutions va devenir trop important, jusqu'à être dangereux pour les gouvernants et l'unité de la cité. C'est ce qu'ont compris un grand nombre d'échelons politiques, notamment l'Union Européenne qui multiplie les programmes d'eupéanisation de la jeunesse. Or, la situation en France est très proche d'une désaffiliation : la thématique de l'exclusion apparue dans les années 1980 doit être reliée à la compréhension de la problématique jeunesse pour les pouvoirs publics. En effet, dans ces années, l'Etat social, l'Etat providence qui avait construit son système assurantiel sur l'emploi, voit apparaître une catégorie de personnes qui est non seulement en marge de

l'emploi mais également, par voie de conséquence, en marge des systèmes assurantiels, des systèmes de redistribution nationaux. Il se crée alors une partition entre les titulaires d'un statut social lié à un type d'emploi offrant toute sorte de garanties sociales et une nouvelle population flottante qui ne peut s'ancrer que dans les dispositifs de l'assistance, et donc exclue. La pauvreté prend alors la forme de l'exclusion sociale.⁹⁶

C'est à ce moment également que, dans les quartiers les plus pauvres, la période de la marche des beurs s'arrête pour ouvrir le champ à celle des émeutes et du rejet. Pour les pouvoirs publics, il s'agit de contenir la violence mais surtout de recréer le lien social manquant dans ces quartiers où des milliers de jeunes exclus se sentent rejetés de la communauté.

Dans ce sens, la thématique de l'insertion sociale et professionnelle, omniprésente au Pôle Jeunesse est éminemment politique : il est évident que ces aides à l'insertion ne créent pas d'emploi et ne favorisent que peu la situation macro-économique du territoire pour la jeunesse. Toutefois, l'intérêt marqué à l'insertion des jeunes montre une volonté de ne pas les laisser tomber, un signe d'intérêt, un signe politique que la communauté agit pour tous. Le même type de motivation semble soutenir l'intervention dans les gymnases de la ville.

L'adaptation aux besoins des individus, l'absence de coercition, notamment dans le Pôle Jeunesse, est également une main tendue vers des jeunes, que l'on cherche absolument à réaffilier aux institutions.

La jeunesse désaffiliée et l'importance du respect des normes et de l'autonomie

Toujours dans cette même volonté d'agir en direction des jeunes désaffiliés, on peut rappeler une des conclusions des recherches d'Olivier Galland : « Les destins des jeunes qui poursuivent des études même courtes, mais sanctionnées par un diplôme ou une formation professionnelle, et ceux qui abandonnent leur scolarité le plus tôt n'ont rien de commun et sont de plus en plus divergents »⁹⁷. Or, les études des valeurs de ces jeunes montrent que la polarisation ne se joue pas sur les valeurs de la vie privée, toujours de plus en plus libérales, mais bien sur le rapport de ces jeunes à la société. Les jeunes qui ont poursuivi des études au-delà du cycle secondaire sont davantage modérés dans leurs opinions à l'égard des

⁹⁶ Voir à ce sujet le Rapport Wresinski CES 1987. Texte intégral du rapport "Grande pauvreté et précarité économique et sociale".

⁹⁷ Olivier Galland, « Une polarisation de la jeunesse française », *Revue de l'OFCE*, n° 72, 2000, pp. 221-228, p. 223.

changements sociaux et politiques, tandis que ceux qui ont fini leurs études le plus tôt expriment souvent des opinions plus radicales, comme « Il faut changer la société » et des votes aux extrêmes de l'échiquier politique. « Les jeunes Français sans diplôme rejettent une société dont ils ont le sentiment qu'elle les rejettent »⁹⁸ résume Olivier Galland. Ce rejet permet de mieux comprendre les difficultés des animateurs de la MJC à construire du collectif et les valeurs mises en avant dans les deux structures : le respect et l'autonomie.

L'animateur jeunesse de la MJC semblait en effet très compréhensif face à des jeunes qui ont beaucoup de problèmes personnels, et limitait pour l'instant ses ambitions éducatives à faire que les jeunes respectent leur entourage et eux-mêmes. En effet, le public visé par la MJC se trouve dans cette partie de la jeunesse désaffiliée et opposée à la société actuelle, en butte à des difficultés personnelles. Les valeurs portées sont donc tout d'abord celles primordiales du sentiment de communauté, de vivre ensemble, avant de pouvoir pousser jusqu'à celles de fraternité ou de solidarité.

Au Pôle Jeunesse, il est également évident que le respect est la valeur à transmettre dominante notamment pour les plus exclus : les jeunes des quartiers difficiles accueillis le soir dans les gymnases. Mais la notion d'autonomie est également très présente et permet de trouver un palliatif au manque de lien et de cohérence sociale en faisant reposer la réussite de l'individu sur lui-même et non sur la société.

Capacité à s'exprimer

Lorsque les animateurs agissent en direction des jeunes avec des valeurs telles que le respect et l'autonomie dans un cadre de prise en charge de plus en plus individuel, la transmission de la compétence de communication devient primordiale.

Deux éléments, également soulevés par les acteurs, semblent expliquer cet état de fait : tout d'abord, une grande partie des jeunes, en échec scolaire, a des difficultés à s'exprimer et à communiquer dans un monde très normé. Hakima, animatrice du secteur participation citoyenne au Pôle Jeunesse, explique que l'éducation politique passe par la compréhension des normes, en citant l'exemple simple et courant de jeunes en recherche d'emploi avec des répondants téléphoniques un peu trop fantaisistes. Les animateurs s'adaptent donc aux

⁹⁸ Olivier Galland, « Une polarisation de la jeunesse française », *Revue de l'OFCE*, n° 72, 2000, pp. 221-228, p. 225.

besoins de ces jeunes, qui doivent acquérir une compétence d'expression pour trouver leur place dans la société.

D'autre part, d'un point de vue interne et institutionnel, apprendre aux jeunes à communiquer et à valoriser leurs réalisations au sein d'une institution permet à cette dernière de se valoriser. Ainsi, dans l'article de Patricia Loncle Moriceau sur la jeunesse comme catégorie d'intervention, elle présente celle-ci comme une ressource pour les pouvoirs car une occasion de valoriser les actions menées et de les mettre en avant sur la scène politique. Elle parle d'une population "levier", à partir de laquelle il est possible de faire passer un discours "citoyen", où elle cite l'exemple de la lutte contre les discriminations. Cette fonction de la jeunesse semble bien présente, notamment au Pôle Jeunesse dans le cadre de dispositifs comme Initiatives jeunes, ou d'évènements comme le Printemps Pour l'Égalité.

Du point de vue de la socialisation politique de ces jeunes, cette éducation à l'expression est un atout, même indirect : les jeunes apprennent à se faire écouter et à formuler leurs idées, par oral, mais aussi par écrit. Bourdieu disait que la principale différence entre les individus en terme de politique consistait entre cette différence de compétence politique, qui tient essentiellement en la capacité de formulation, au sens large de l'expression.

3.1.3. ...autour de la notion fédératrice de projet

L'insertion des jeunes est donc un objectif primordial dans l'animation. Le projet est une des formes qui est préférée par les acteurs. Cette animation par projet semble se construire en partie sur une incapacité à construire du collectif et à permettre aux jeunes de s'engager dans les organisations.

Le sentiment d'impuissance face au politique, à l'engagement des jeunes

De nombreuses pressions extérieures qui agissent sur les structures viennent d'être énumérées : l'exclusion sociale des jeunes, la montée des valeurs individualistes dans la société, les différentes représentations de la jeunesse, l'institutionnalisation du mouvement d'éducation populaire. Ces pressions poussent les élus, les directeurs et même les animateurs à des prises en charge spécifiques des jeunes : éviter la désaffiliation, jouer sur des valeurs individualistes, faire de l'animation de loisir.

Pour les animateurs engagés, qui ont pour projet de faire de l'éducation collective et politique, notamment à la MJC, le sentiment d'impuissance est très flagrant. A ce titre, David, l'animateur jeunesse, est un bon exemple. Ainsi, dès le début de l'entretien, lorsqu'on lui demande, pour lui, dans son activité, qu'est ce que l'éducation politique, il répond : « Moi j'ai pas la barre très haute tu sais. C'est déjà amener les jeunes à réfléchir sur leur comportement quand ils vivent ensemble et qu'ils font des écarts et qu'y a des tensions, réfléchir aux causes, à comment modifier pour que ça se passe bien. Après j'ai pas d'autres prétentions sachant qu'on a des jeunes qui ont d'autres priorités. ». Alors qu'il explique que son engagement politique est fort et qu'il a des idées de constructions collectives à monter avec les jeunes, lorsque l'on parle de pratique, il se rétracte derrière la difficulté à mettre en œuvre.

Il explique plus loin les raisons de cette absence d'ambition pratique, en expliquant, à propos des jeunes : « C'est surtout l'engagement qu'est difficile, le fait de pouvoir se poser aussi une demi-heure à réfléchir c'est pas évident pour certains jeunes. C'est pas donné à tout le monde ; L'engagement, la persévérance. La plupart on a affaire à des jeunes... J'allais dire la plupart ils sont assistés mais c'est pas vrai quand tu vois toutes les galères qui connaissent dans la vie. Ils sont pas forcément assistés, ils sont 'débrouille-toi, dans la rue, trouve un taf, assume la responsabilité de ta mère et de ta sœur parce que le père il est pas là'. Enfin je sais pas. En tout cas, ce qu'il y a de sûr c'est qu'ils veulent souvent que ça soit gratuit et facile pour eux quoi. ».

David, comme d'autres, présente un constat difficile à dépasser : une envie de construire, mais, face à soi, un public en butte à des difficultés, qui n'a pas ni les mêmes priorités, ni les mêmes valeurs. Il devient alors ardu pour les animateurs de ne pas tomber dans l'animationnisme, demandé à la fois par les financeurs et par le public.

Le packaging projet : une recette à appliquer

Alors justement, entre la construction collective et l'animation socioculturelle, un concept a émergé et pris la part belle : le projet. Que ce soit à la MJC Pont du Sonnant ou au Pôle Jeunesse, lorsque l'on parle des jeunes, la réalisation de projets est devenue la réponse.

Avant tout, le projet apporte des réponses en terme d'organisation : il s'agit pour les animateurs de fixer, avec un ou plusieurs jeunes, un objectif à court terme, et de trouver les moyens pour l'atteindre. Cela permet d'éviter l'animation que l'on réserve aux enfants : trop puérile, pas assez constructive et pas assez accrocheuse pour les plus âgés ; et, en même temps, cela évite d'avoir à créer du collectif, trop difficile à construire sur du long terme.

Le projet est donc une forme idéale : on demande aux jeunes ce qu'ils souhaitent faire. Ils répondent en étant conscients des normes imposées par la structure ; les jeunes sont ainsi lucides sur les types de projets qu'ils peuvent monter : on peut demander plus que l'achat d'un ballon de foot mais pas celui d'une voiture par exemple. Une fois que les jeunes ont exprimé ce qu'ils voulaient et que cela correspond à ce que l'organisation peut offrir, l'objectif du projet est fixé, le plus souvent partir en vacances.

A partir de là, la deuxième phase se met en route : débloquer des moyens pour mettre en œuvre cet objectif, sous forme financière, matérielle et humaine. On monte alors le projet avec le ou les jeunes puis on le réalise. Après son achèvement, si on le peut, on valorise le projet en en faisant un retour public. Le projet est fini.

A quelques variantes près, cette méthodologie est la même dans beaucoup de structures d'animation, et en tout cas, au Pôle Jeunesse et à la MJC Pont du Sonnant. Dans la première, cela se décline principalement à travers le dispositif Initiatives jeunes, mais également de manière transversale à la structure : en plus des différents secteurs, des projets ponctuels sont régulièrement montés avec les jeunes, comme aller au cinéma par exemple. A la MJC Pont du Sonnant, le secteur jeunes fonctionne uniquement par projets même si la technique a changé avec le nouvel animateur : auparavant, on attendait que les jeunes viennent proposer, aujourd'hui, l'animateur veut être plus initiateur, aller au devant des jeunes pour leurs projets. Enfin, au niveau des structures, le projet est également un mode d'organisation : cela se retrouve surtout à la MJC, car le Pôle Jeunesse est directement géré par les élus et une organisation hiérarchique publique. Le rapport moral 2008 de la MJC présenté à l'assemblée générale se finit ainsi : « Les trois points développés ci-dessus : Projet - Espace Public - Relation Partenariale : sont d'une part les faits marquants vécus et perçus par les divers acteurs de la MJC, et doivent rester les trois clefs essentielles et fondamentales pour le développement socioculturel de notre action politique et associative. »⁹⁹

L'importance de la facilité de l'animation par projet

Au Pôle Jeunesse, l'animatrice du secteur participation citoyenne explique les débuts de la structure et de son secteur : « L'idée du Pôle Jeunesse, on s'est rendu compte que c'était difficile de mobiliser les jeunes pour la consultation, donc c'est plus favoriser la participation par projet. Voilà... parce que tu sais y'a différents niveau de participation : consultation,

⁹⁹ Annexe 7, rapport moral 2008 de la MJC Pont du Sonnant

concertation ou par action, par projet. On est là-dessus et c'est pour ça qu'on était plutôt à partir du projet des jeunes, ça leur permettait d'être acteurs dans la ville (initiatives jeunesse). ». En effet, à la fin du Conseil Consultatif Local des Jeunes, c'est la participation par projet qui a été encouragée, et une participation très libre sur son fond et sa forme. A ce stade là, le choix de la participation par projet se fait en quelque sorte par élimination, car les formes de participation par concertation, négociation sont vues comme plus complexes à mettre en œuvre et plus risquées, politiquement parlant, pour la structure et ses acteurs.

De même, à la MJC, la souplesse de la notion de projet permet de s'adapter aux envies des jeunes pour les capter. Ainsi, lorsque l'animateur jeunesse avait pour idée de monter un projet à plus long terme sur une thématique plus collective, les jeunes se sont recentrés sur du loisir, et la forme de projet permet tout à fait ce recentrage. L'adaptation est donc complète et facilitatrice des relations entre les jeunes et la structure.

De plus, pour utiliser le même vocabulaire que dans la gestion par projets en entreprise, il n'est pas à négliger, notamment pour le Pôle Jeunesse, que le projet est facilement valorisable. Avec un objectif, des moyens et une réalisation, il est facile à expliquer, à montrer, et à expliciter en terme d'objectifs atteints et de réalisations. Alors qu'une construction collective sur du long terme prend plus de temps, que de la proposition d'activité est banale, le projet personnel a des avantages certains en terme de valorisation : il paraît chaque fois innovant, il est court dans le temps et donc se répète souvent, ce qui ouvre autant d'occasions de se mettre en avant.

Enfin, les financeurs publics ont imposé ce fonctionnement par projet depuis quelques années : en allouant des subventions spécifiques à partir de fiches-actions montées sous la forme de projet, elles poussent les structures à adapter leur action en direction du public à cette temporalité et cette forme. Chaque année, pour les subventions Politique de la ville par exemple, les structures allocataires de subventions doivent faire un bilan de leur activité et en rendre compte en le valorisant : pour ce faire, les techniques d'animation par projet sont idéales car elles permettent de montrer les objectifs atteints, et ce, dans le court terme qu'est l'année.

3.2. Caractéristiques de la notion de projet dans le cadre de l'éducation politique

Dans cette partie, seront présentés les spécificités de l'animation par projet en analysant la pratique et le discours que les acteurs portent, pour justifier et argumenter en faveur de l'animation par projets. De manière générale, le projet dans les structures d'animation est une notion peu controversée.

3.2.1. La réalisation de projets: construction, autonomie, expression

Dans ce premier niveau, celui de la réalisation concrète des projets, on retrouve les valeurs dominantes de l'animation jeunesse. Les projets permettent de mettre en œuvre ses valeurs dans le cadre d'apprentissages.

Apprendre à construire selon des règles pré-établies

Le projet, c'est-à-dire la mise à disposition de moyens pour la réalisation d'un objectif propre au jeune, est soumis dans les deux structures à des règles de fonctionnement, explicites ou tacites. Sans parler de chantage, on peut toutefois évoquer la technique de la carotte et du bâton : si tu veux réaliser ce projet, il va falloir bien te tenir, venir aux rendez-vous de préparation, préparer un budget, écrire un texte de présentation de ton projet par exemple. Ce sont principalement dans le respect de ces normes que les acteurs voient l'acte éducatif. Il s'agit, en proposant aux jeunes une animation qui leur plaît beaucoup et du soutien, de les amener à respecter des règles.

Cette technique du donnant-donnant est adaptée à de nombreux niveaux : ainsi, au Pôle Jeunesse, ont été mises en place des formations au Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur gratuites pour un certain nombre de jeunes martinénois. Une règle était mise en place en échange de cette formation : le jeune s'engageait à travailler dans le réseau d'animation martinénois qui manque d'animateurs diplômés du BAFA, bien que rien ne l'obligeait formellement. On est là dans le respect de normes tacites. Parfois, cette logique va plus loin encore : ainsi explique une animatrice du Pôle Jeunesse : « L'idée c'est aussi d'inscrire le projet dans un intérêt général pour la ville : le projet des jeunes, quelle plus-value

il apporte pour la ville ? Donc ce que j'avais pu faire c'était accompagner des jeunes au financement de leur BAFA et j'avais pris l'initiative de faire un espèce de contrat à l'amiable avec le jeune en lui disant : voilà, je te finance une partie de ton BAFA, qu'est ce que tu peux m'apporter ? Deux jeunes m'ont aidée à organiser la rencontre des initiatives jeunesse. En fait je ciblais leurs centres d'intérêt, leurs compétences et après je leur disais : voilà tu vas bénéficier d'une aide de 300 euros qui est équivalente à une semaine de travail à peu près, donc voilà je souhaiterais que tu puisses travailler avec moi donc on définit des temps de travail sur un projet d'intérêt sur la ville. ». C'est ainsi qu'à travers la mise en place d'une animation par projet, on fixe un objectif et il est possible de fixer des règles intermédiaires pour y arriver, en fonction du jeune et du projet.

Apprendre aux jeunes le respect des autres, de son environnement, de règles est en effet un des objectifs principaux des deux structures. Par le biais du projet, et la possibilité d'offrir quelque chose à ces jeunes, qui souvent n'ont pas beaucoup de moyens, les structures se mettent en quelque sorte dans le rôle de celui dont les jeunes sont redevables : il devient donc possible de demander à ceux-ci de faire des efforts.

L'autonomie comme principal objectif

L'autonomie est le principal moteur des projets mis en place : derrière ce mot, il s'agit de donner certains moyens aux jeunes et de leur faire confiance dans leur utilisation. Plus qu'autonomie, il semble que ce qui soit recherché est la responsabilité de ces jeunes face à une structure, une association.

Sur le site jeunessmh.fr, où les jeunes présentent leurs projets réalisés dans le cadre du dispositif Initiatives jeunes, l'autonomie est omniprésente. Les jeunes ont parfaitement compris quels sont les mots-clés et ce qu'attendent les financeurs. Il est parfois presque amusant de voir dans leurs textes de présentation qu'ils sont capables de transformer, de façon un peu grossière, une semaine de vacances sur la Côte d'azur en « séjour culturel en toute autonomie ». La présentation du projet de trois jeunes filles montre parfaitement leur compréhension des normes du dispositif et de ce qui est attendu d'elles, notamment en terme d'autonomie :

« Dans le cadre d'un séjour de découverte et de détente aux alentours de St Raphaël, nous sollicitons l'aide du Pôle Jeunesse et plus particulièrement du dispositif Initiatives jeunes afin de nous aidées à concrétiser notre projet. En effet, nous sommes un groupe de 3 étudiantes âgées de 19 à 20 ans dont deux martinéroises. Nous projetons de nous rendre durant la

semaine du 22 au 29 août sur la ville de St Aygulf où se situera notre logement et ainsi de profiter de la diversité et de la proximité des autres grandes villes tels que St Raphaël, St Tropez ou encore Fréjus. Cela est pour nous une opportunité de pouvoir visiter différentes villes afin d'enrichir notre culture en profitant du patrimoine de chacune d'entre elle tel que le musée archéologique, le port de Fréjus, la découverte de l'Esterel, les calanques de St Aygulf... Cette semaine sera également placée sous le signe de la détente notamment en nous permettant de profiter des différentes plages de la région, de passer une journée à Aqualand, d'exploiter les marchés provençaux... Ainsi, nous pourrons nous retrouver face à nous même, en pleine autonomie et confronter à diverses responsabilités. Pour rendre compte de notre action, nous nous engageons à réaliser une vidéo ainsi que des photos valorisant et retraçant notre séjour. Permettant ainsi de découvrir les différentes villes que nous visiterons. Ne disposant pas de connexion internet, cela se fera lors de notre retour. En Espérant bien sûre que notre projet puisse se réaliser grâce au Pôle Jeunesse. »

Les mots clés sont tous présents dans ce court texte de présentation : « concrétiser notre projet », « enrichir notre culture », « en pleine autonomie », « responsabilités », « nous nous engageons », « grâce au Pôle Jeunesse ». Ce texte a peut être été réalisé avec un animateur du pôle, bien que les fautes d'orthographe laissent supposer le contraire. Toutefois, il est évident que les jeunes filles ont parfaitement compris ce qui leur était demandé : autonomie pour elles, expression, et valorisation de la structure qui les aide.

Le projet comme vecteur d'apprentissage de l'expression-communication

Le projet est, pour les acteurs et les jeunes, une occasion d'apprendre à communiquer. En tout premier lieu, la nature de la notion de projet facilite intrinsèquement la communication. En effet, en fixant un seul et unique objectif, qui va se réaliser selon des règles établies et des moyens adaptés, il est évidemment plus facile de parler que lorsque l'on demande de parler de soi ou de ses connaissances. Puis, après la réalisation du projet, qui est souvent un évènement court, les jeunes sont de nouveau invités à s'exprimer sur ce qu'ils ont réalisé : ils sont donc valorisés d'être sollicités sur leur expérience. Il ne faut pas oublier que le projet est avant tout un outil de management très efficace et que ses avantages intrinsèques ne sont pas des conséquences secondaires mais bien la raison pour laquelle le projet est si répandu dans la gestion actuelle des organisations. En effet, le projet à court terme est compréhensible et saisissable par les individus, et il permet de casser les routines, d'innover ou de donner sans

cesse l'impression d'innover, et donc d'être bien plus facilement valorisable.¹⁰⁰ Ainsi, le dispositif Initiatives jeunes du Pôle Jeunesse est un exemple très illustratif : un document datant de 2006 expliquait le déroulement des retours du dispositif et commence comme ceci : « Quand le jeune vient retirer un dossier, il s'engage à réaliser pour la Ville de Saint Martin d'Hères un retour. Cette demande résulte du souhait de faire connaître le travail des jeunes, leurs implications, leurs motivations. ».

A la MJC Pont du Sonnant, si le vocabulaire lié au projet est utilisé par les acteurs, sa pratique semble moins évidente. Il ne semble pas que les projets réalisés dans le cadre du secteur jeunesse fassent l'objet d'un retour systématique. Les notions de projet et de retour sont cependant présentes, au niveau de la gestion de la structure, par la mise en place du projet associatif : il a en effet été l'objet d'un échéancier et d'un tableau de travail précis. Toutefois, il semble que, à ce point de vue, cela n'est pas réellement pris au niveau des acteurs. Si le directeur de la structure a mis en place un calendrier et une démarche rigoureux, les acteurs parlent plus facilement du week-end de discussion et, un an et demi après le début du lancement de la démarche, aucun document écrit, ni retour n'a été fait sur l'avancement du projet associatif.

3.2.2. L'objectif de l'utilisation du projet : construire son projet de vie

Pour les individus, la mise en œuvre de projets est considérée comme une étape éducative importante vers la possibilité de construire un projet de vie : les apprentissages permettent une meilleure insertion dans la société et une meilleure connaissance de soi, de ses envies et capacités.

Le projet comme outil de valorisation et d'épanouissement

Les projets, en plus d'être un outil de valorisation pour les organisations et les jeunes, permettent également un accompagnement des jeunes considérés comme fragile. Comme cela a déjà été expliqué au préalable, les animateurs et les structures appréhendent une partie des jeunes, comme des individus fragiles et en construction.

¹⁰⁰ à ce sujet, voir Alain Asquin, Christophe Falcoz, Thierry Picq, *Ce que manager par projet veut dire*. Éditions d'Organisation, 2005.

La structure du projet avec ses objectifs à moyens termes, sa courte durée et sa facile valorisation permettent de montrer aux jeunes qu'ils sont capables de construire, de bénéficier d'attention, d'être des individus intéressants et autonomes.

A la MJC Pont du Sonnant, les acteurs insistent sur le côté émancipateur des projets qui sont mis en place. Ainsi, David, l'animateur jeunesse considère que les valeurs de son travail sont le respect et l'épanouissement de soi. Par les projets qu'il monte avec un petit groupe de jeunes, environ sept, il espère les faire se découvrir et se respecter.

Le directeur de la MJC pousse ce raisonnement plus loin en expliquant que cette manière de fonctionner avec les jeunes permettaient d'instaurer des relations qui autorisent à sortir du rôle de consommateur : « A la fois la consommation elle existe et donc il faut pas la balayer, il faut voir comment on peut un peu contourner ce truc là. Parce que la consommation elle a apporté une certaine facilité, un certain plaisir et on peut difficilement expliquer à quelqu'un : perd ce plaisir et tu verras, tu vas en trouver un autre. Et donc, du coup, il faut être subtil. Il faut arriver à démontrer que le plaisir de l'investissement et de la non-consommation est meilleur que le plaisir de la consommation, voilà c'est tout. ». Or, si cela est facile à dire, la réalité est plus complexe. Ainsi, les animateurs considèrent qu'il leur faut parfois du temps pour réaliser un projet, qu'il faut parfois attendre que les jeunes soient prêts.

Au Pôle Jeunesse, la situation est différente car les projets sont au final moins accompagnés : alors que la MJC monte des projets où l'animateur est présent du début à la fin, le Pôle Jeunesse laisse les jeunes s'organiser en autonomie, leur proposant seulement un soutien ponctuel. Toutefois, dans l'essence du dispositif, en acceptant que les jeunes puissent monter un projet de n'importe quelle nature, du loisir à l'humanitaire, on joue bien sur cette carte de découverte de soi et d'épanouissement. D'ailleurs, le Projet Educatif Local de Saint Martin d'Hères insistait beaucoup sur ces valeurs : la place de l'enfant dans la ville, favoriser l'expression, susciter l'esprit de découverte. Et il n'est peut être pas anodin de signaler que l'actuel directeur du Pôle Jeunesse a été le coordinateur du Projet Educatif Local.

Le projet, une étape qui fait avancer

Alors que beaucoup de critiques de la notion de projet lui reprochent justement son aspect temporaire et factice, les acteurs de l'animation et de l'éducation tentent au contraire de situer les projets dans une globalité.

Dans son ouvrage *Anthropologie d'un projet*, Jean Pierre Boutinet rappelle que la notion de projet est apparue au dix-neuvième siècle dans l'architecture italienne, avec l'idée que,

désormais, le support de l'œuvre, de la construction, est le plan. Dans les procédés traditionnels pré existants, « l'œuvre est conçue comme un auto-engendrement, au fur et à mesure de son avancement »¹⁰¹, avec le projet, elle est planifiée à l'avance, faite d'étapes successives.

On retrouve cette vision dans l'animation : le développement des enfants et des jeunes, des groupes comme des individus ne s'auto-engendre pas grâce à des outils considérés comme adaptés. Il est prévu, planifié, à travers des projets pédagogiques, ou à l'échelle du territoire, le Projet Educatif Local.

Ainsi, en termes concrets, les acteurs raisonnent en situant leurs petits projets quotidiens, dont la forme souple leur permet une bonne adaptation à leur public, dans les projets pédagogiques ou éducatifs plus larges de leur structure ou du territoire. On peut facilement le voir, dans le Pôle Jeunesse, avec le secteur sportif de proximité du Pôle Jeunesse, qui fonctionne entre un service de sport, de prévention et d'animation socioculturelle et favorise les petits projets ponctuels avec les jeunes. Il s'agit, à travers cette forme qui admet peu d'engagement personnel sur le long terme, de permettre à des jeunes de sortir de leur quotidien, de sortir tout simplement, de s'épanouir. Ainsi, le directeur du Pôle Jeunesse décrit ainsi un petit projet monté avec des jeunes filles d'un club de basket : « On a des véhicules 9 places, on prend 7 jeunes et 2 animateurs et puis voilà on va au festival du film d'humour de l'Alpes d'Huez. On a amené des jeunes filles, le conseil général a organisé y'a quelques mois le festival du film de la justice, à Pontcharra, ces minettes elles avaient 12-13-14 ans, un atome crochu avec l'animateur sportif, on les côtoie au club de basket, et ben en discutant un peu on dit 't'as vu y'a tel film, y'a Brad Pitt' 'ah ouais, ça peut être sympa' et les voilà partie au festival film de la justice, 12-13-14 ans c'était pas une évidence d'aller au festival de film de la justice... Donc voilà mixité sociale, favoriser l'expérimentation, c'est d'aller voir autre chose, s'ouvrir et pas forcément rester cantonné sur son réseau, ses centres d'intérêt et puis d'essayer d'aller voir un peu autre chose. ».

On voit là le projet ponctuel, souple dans sa forme, qui se cadre dans le projet plus large du secteur animation sportive de proximité, la mixité sociale, et le Projet Educatif Local avec l'expression tirée telle quelle « favoriser l'expérimentation »¹⁰².

¹⁰¹ BOUTINET Jean Pierre, *Anthropologie d'un projet*, Ed. Quadrige, 2005, p. 28.

¹⁰² Voir annexe 3, PEL

Le projet de vie : une notion récurrente et consensuelle

Boutinet, dans son ouvrage *Anthropologie d'un projet*, s'intéresse aux visées existentialistes du projet. Selon lui, l'acteur d'un projet pour soi se donne « un certain horizon temporel à l'intérieur duquel il évolue ». Ainsi, Boutinet définit le projet comme « une anticipation opératoire, individuelle ou collective d'un futur désiré. »¹⁰³. A travers la construction d'un projet pour lui, l'individu se situe donc dans une durée qu'il entend maîtriser : il se fixe un objectif et des moyens pour y arriver, il planifie, il se construit un projet existentiel. Contrairement aux anticipations utopiques par exemple, on se situe là dans le registre de l'anticipation opératoire, car en même temps qu'on anticipe, on se donne les moyens réels, opératoires, d'arriver à cet objectif : il y a collision entre la fin poursuivie et les moyens mis en place.

Dans l'objectif d'analyser comment une société, et les individus qui la composent entendent maîtriser leur avenir, Boutinet s'intéresse aux situations à projet, avec des exemples, qu'il qualifie d'existentiels, dont le projet adolescent d'orientation et d'insertion.

Ainsi, si les projets sont sans cesse présents dans les structures d'animation ou d'accueil des jeunes, certains types de projets individuels touchent de plus près à cette vision existentialiste du projet. Cette notion est particulièrement et plutôt présente au sein du Pôle Jeunesse, où la construction de son projet de vie est une notion omniprésente, notamment au sein du Point Information Jeunesse. En effet, si dans ce cadre, une information diversifiée est mise à disposition, c'est celle liée à l'organisation de la scolarité et à la vie professionnelle qui est mise en avant : études, métiers, emploi, formation. Dans la continuité des structures scolaires ou d'insertion, on propose aux jeunes des outils qui vont leur permettre de choisir un futur qui leur semble attractif et de mettre les moyens pour réussir à l'atteindre.

Le Pôle Jeunesse, de manière flagrante, se situe au croisement de différentes dynamiques de projets : le Projet Educatif Local, avec ses objectifs de vie sur le territoire et d'épanouissement, les différents projets de secteur du Pôle Jeunesse, de gérer la jeunesse difficile jusqu'au dispositif Initiatives jeunes, et la construction de projets de vie individuels pour les jeunes usagers. Il est d'ailleurs intéressant de voir que les projets plus collectifs tels qu'Initiatives jeunes ont aussi comme objectif de participer à la mise en place du projet de vie des jeunes participants : en leur transmettant des capacités à s'exprimer et à s'organiser de

¹⁰³ BOUTINET Jean Pierre, *Anthropologie d'un projet*, Ed. Quadrige, 2005, p.77.

manière autonome, il s'agit de les rendre capables de s'organiser, de trouver un emploi ou une formation.

3.2.3. L'idéal ou la finalité de la notion de projet : construire du collectif

On arrive là à la finalité politique de la notion de projet, ce à quoi les acteurs engagés politiquement voudraient que mènent leurs projets. Si la partie précédente, centrée autour du projet de vie était plus liée au Pôle Jeunesse, celle-ci correspond plus à la vision du projet portée par la MJC.

Le projet : construire à plusieurs

Si, au Pôle Jeunesse, la vision existentialiste du projet comme l'a définie JP. Boutinet, est intégrée, la MJC Pont du Sonnant reste centrée sur une appréhension plus collective du projet. Tout d'abord, à l'échelle du projet associatif, le côté participatif est souligné, et la méthodologie de projet tournée vers cette volonté participative, ce qui n'était pas le cas au sein du Pôle Jeunesse, où les orientations et les projets viennent des décisions des élus ou des dispositifs financés.

Ainsi, dans le document sur le projet associatif de la MJC¹⁰⁴, il est dit que « ce projet n'aura véritablement de sens et de pertinence que si et seulement si tous les acteurs s'approprient son contenu, le valident et le portent dans leurs prérogatives personnelles ». On peut alors se demander : qui sont ces acteurs ? Il apparaît alors que ceux-ci constituent une large catégorie de personnes et de groupes : les habitants, du quartier de la MJC mais aussi des autres quartiers de la ville, les adhérents de la MJC, les administrateurs, les élus, les professionnels de la MJC, les bénévoles et tous les partenaires institutionnels. La volonté de donner la parole au plus grand nombre et de construire un projet partagé entre des acteurs très différents montre que l'on se situe quasiment au niveau du projet de société. Il s'agit d'une sorte de lien entre un projet d'organisation et un projet politique de société plus large. Comme le dit le directeur de la MJC « C'est considérer qu'on est un acteur dans l'espace public et non pas imaginer que l'espace public est autour de nous. Autrement dit on fait partie de la société civile ». Toutefois, il faut souligner que cette analyse porte principalement sur des volontés : des écrits qui programment une mise en place, des essais de se retrouver, comme le week-end

¹⁰⁴ voir annexe n°4

autour du projet associatif, mais non sur une réalité actuelle de gestion collective du projet associatif de la MJC.

En tout cas, la notion de projet est ici le support d'une possible construction collective. Ainsi, « le tableau de travail pour construire le plan du Projet de développement socioculturel de la MJC Pont du Sonnant » définit les différents niveaux d'analyse à aboutir, en gardant un aspect collectif : constats – faits de société, forces et faiblesses-, la volonté, les propositions, les moyens et les finalités. Le processus de projet, en rendant possible la création de finalités partagées, d'un objectif, d'une utopie commune, permet de rassembler un groupe. La notion de projet se rapproche de celle de l'entreprise, fonctionnelle : on se réunit, on forme du collectif dans un objectif quasiment productif. Toutefois, le projet est bien le support d'une possible construction collective, voire politique.

Volonté de l'autonomie du collectif et de la fin du besoin d'animation

A une échelle plus réduite, qui est celle de l'animation en direction des jeunes, la notion de projet tourne également autour du collectif. Mais avant d'arriver à l'étude des projets mis en place entre l'animateur et les jeunes, il y a encore un projet intermédiaire, qui était en chantier lors de l'enquête : le projet du secteur animation jeunesse. A l'aide d'un diagnostic participatif, avec micro trottoir, commissions de bénévoles notamment, il s'agit de définir quels sont les envies et les besoins des jeunes.

Il est intéressant de voir que le secteur jeunesse est constitué d'un seul salarié, un animateur, qui fonctionne donc au sein d'une structure, qui s'est elle même dotée d'un projet associatif, et donc éducatif, fonctionnant dans une ville qui a mis en place un Projet Educatif Local sur lequel s'est engagé la MJC. Un animateur fonctionnant seul sur un secteur et disposant d'autant de projets éducatifs pourrait donc se servir de ceux ci comme base de sa démarche d'animation. Mais les dynamiques en place poussent à la mise en place, à toutes les échelles, de projets fixant des finalités et moyens clairs et parfaitement adaptés à une situation précise pour pouvoir fonctionner.

Les pratiques d'animation avec les jeunes au sein de ce secteur relèvent, comme au Pôle Jeunesse, du projet éducatif, tel que défini par Boutinet : projet visant à l'autonomie et à l'intégration des jeunes. Cette vision éducative est différente du projet pédagogique qui vise à un apprentissage précis lié à un objet tiers. Ainsi, si la MJC a une volonté plus nette de créer du collectif et des groupes, les notions d'autonomie et d'intégration sont, comme au Pôle

Jeunesse, plus présentes que celles d'apprentissages. Pour cet été 2010, les activités proposées¹⁰⁵ sont des sorties sport et nature, des mini-séjours également centrés sport et nature et deux sorties culturelles, un festival de musique et un spectacle humoristique. Ces projets sont construits avec les jeunes en petits groupes, mais restent focalisés autour du loisir : l'aspect éducatif se trouve plus dans la forme du projet et la volonté d'autonomie.

Au Pôle Jeunesse, les notions de projet et de collectif sont bien plus dissociées : le projet peut tout à fait être individuel et le rester, alors qu'à la MJC, se projeter a une visée collective. De même, la forme du projet est bien plus souple à la MJC : si, dans l'animation, on emploie le terme de projet quotidiennement, dans la réalité, il y a peu de mise à l'écrit et la méthodologie est bien moins stricte. Si, dans le dispositif Initiatives jeunes, les jeunes se fixent des objectifs, ou en tout cas les fixent pour pouvoir partir, à la MJC, ces objectifs sont nettement plus "auto engendrés", pour reprendre le vocabulaire du projet. A la MJC, on est donc dans une autre forme d'animation par projet : ponctuelle et tendant vers le collectif, donc moins formelle et individuelle.

Le politique dans les structures : sous forme de projet

Comme cela a été analysé plus en détail dans la deuxième partie, l'éducation politique au sein des deux structures étudiées dans ce travail prend essentiellement la forme de la transmission descendante de valeurs en vue de l'autonomie et de l'insertion. Si des tentatives de constructions collectives et des possibilités d'accommodation sont régulièrement faites, notamment à la MJC, de nombreux freins exogènes et endogènes à la structure empêchent leur pleine réalisation.

Ainsi, l'éducation politique formelle s'est moulée à la forme d'organisation dominante de ces structures, celle du projet. Il ne s'agit pas de dire que l'intégralité de ce qui participe à l'éducation politique est mis en place sous forme de projet, car les acteurs ont beaucoup insisté sur les échanges informels des animateurs avec les jeunes, mais, dans sa forme la plus aboutie et la plus construite, l'éducation politique a également pris la forme du projet.

Tout ce qui a été décrit ci dessus, autour de la formation de projets de vie, ou la tendance des projets vers le collectif rentre dans le cadre de la socialisation politique des jeunes. En effet, il faut se rappeler des définitions et de la pratique que font les acteurs enquêtés de l'éducation politique : celle ci passe essentiellement par l'apprentissage des valeurs de respect,

¹⁰⁵ voir annexe 5, Passez à l'air d'été

l'autonomie, l'intégration et la capacité à s'exprimer. Dans ce sens, nombre d'activités de loisirs ou d'insertion professionnelle et sociale rentrent donc dans le cadre de l'éducation politique, au sens que les acteurs en ont.

Parallèlement, d'autres actions, plus directement politiques, ou en tout cas, revendiquées publiquement comme politiques sont mises en place : le dispositif Initiatives jeunes au Pôle Jeunesse, des actions ponctuelles pour le projet associatif ou la Palestine à la MJC. Ces actions prennent également pratiquement systématiquement la forme du projet.

Pour bien faire comprendre cette spécificité, il semble intéressant de présenter un contre-exemple d'éducation politique non formulée par projet, celle des conseils de maison des premières MJC. Dans ces derniers, critiquables par ailleurs, les jeunes étaient investis d'une mission de gestion durable : cela signifie que leur socialisation à « la vie en cité » ou en société était rattachée à une vision du temps bien plus ancrée sur le présent et la continuité. Cela favorise le collectif, car en vivant le temps au présent, la sociabilité est plus évidente : on a la possibilité d'être avec les autres, « le temps vécu est un temps socialisé ». La gestion politique est alors également plus ouverte : de nouvelles personnes peuvent apporter de nouvelles idées, imaginer le futur différemment et le transformer avec le collectif. Le politique par projet est bien moins inclusif : les objectifs sont fixés, il s'agit de prendre le train en route, vers un futur anticipé. Cela explique certainement la préoccupation de beaucoup d'acteurs de construire des projets participatifs.

Cette éducation à la politique sous forme de projet engage des aspects socioéducatifs particuliers. Tout d'abord il s'agit de vivre sans cesse dans un futur prévu, planifié, anticipé à ses différentes échelles¹⁰⁶ : inclure des normes et construire sous une forme pré établie, ce qui facilite l'autonomie et l'intégration à la société. Ensuite, il s'agit de construire individuellement ou en groupe restreint, qui peut, ou non, être ouvert à la participation de diverses catégories de personnes : l'éducation politique par projet est peu inclusive dans son fonctionnement et cloisonne sa volonté à agir sur sa vie ou à son échelle d'individu, et peu collectivement.

3.3. Les incohérences de l'éducation politique par projets

Dans cette dernière partie, l'éducation politique par projet sera analysée selon différentes phases : dans un premier temps, l'idée de projet sera laissée de côté, pour s'intéresser au tabou lié au politique. Ensuite, différents liens seront faits : projet et collectif, projet et loisir, projet

106 voir à ce sujet les différences entre but, objectif et finalité.

et politique, afin de comprendre comment les actions sont mises en place. Enfin, le dernier point d'étude sera consacrée à la vision du temps, bien spécifique dans le projet.

3.3.1. Le tabou du politique : conjoncturel ?

Le mot 'politique' est un mot qui dérange : il est totalement absent des écrits, brochures, comptes-rendus de réunions par exemple, mais également évité à l'oral. Si l'on souhaite mettre en place des actions se rapprochant de la politique, il faut utiliser une forme et un vocabulaire consensuel, « participation citoyenne par projet » par exemple.

L'absence du vocabulaire de la politique

Que ce soit au Pôle Jeunesse ou à la MJC, le champ lexical de la politique est banni du langage. Plusieurs explications se combinent pour comprendre cet état de fait : tout d'abord, revenons à ce que disait Annick Percheron à la fin des années 1970 lorsqu'elle a commencé à mener des enquêtes sur la socialisation politique des enfants. La réticence des adultes à parler politique, notamment en rapport avec les enfants et les jeunes s'explique, selon elle, par les représentations de la politique chez les adultes : « la politique leur apparaît comme quelque chose de stérile et de dangereux, comme une source de violence, de division et de conflit, comme quelque chose enfin qui relève du domaine sec et froid des idées »¹⁰⁷.

A ces représentations qui ne datent pas d'hier s'est certainement ajouté, dans le milieu professionnel, le vocabulaire institutionnel : pour avoir des crédits et des financeurs, notamment dans le cadre de la Politique de la ville, pour être reconnu au niveau local ou national, il est important d'utiliser le vocabulaire en vigueur. On peut ici citer Franck Lepage¹⁰⁸ qui explique que, dans le milieu de la démocratisation culturelle, peu importe le fond du projet, il faut y mettre les bons mots, et les crédits vont tomber : ce sont en effet des technocrates et non des acteurs de terrain qui distribuent ces fonds.

Cette absence du champ lexical de la politique amène à des situations assez cocasses : ainsi le chapeau de présentation du pôle participation citoyenne du Pôle Jeunesse¹⁰⁹ ne contient aucun

¹⁰⁷ PERCHERON Annick, *La Socialisation politique*, Armand Collin, Paris, 1993, p.19

¹⁰⁸ LEPAGE Franck, *Incultures - Tome 1, L'éducation populaire*, Monsieur, ils n'en ont pas voulu... ou Une autre histoire de la culture, Le Cerisier, 2007

¹⁰⁹ voir Annexe 7, brochure Pôle Jeunesse

mot faisant référence au collectif. Le seul indice qui nous amène à penser que ce secteur est bien celui de l'éducation politique est le titre : 'participation citoyenne'. Le reste du texte est typique du champ lexical de l'aide, de l'accompagnement social (par projet) : écoute, concertation, échange, accompagnement, acteur de leurs projets, force de proposition, à l'écoute, demandes, attentes, propositions sont les mots qui apparaissent dans un texte d'une centaine de mots. L'angle est pratiquement le même pour le dispositif Initiatives jeunes dont le chapeau de présentation est le suivant : « Le Dispositif Initiatives jeunes a pour but de favoriser l'épanouissement et l'insertion des jeunes, de faciliter leur participation à la vie locale, d'encourager leurs prises de responsabilité et de valoriser leur esprit d'initiative et d'innovation »¹¹⁰.

A la MJC, l'évitement du politique est quasiment semblable. Dans le projet associatif, on parle de faits de société, de forces et faiblesses, de territoire, d'habitants mais jamais de politique.¹¹¹ Là aussi, le vocabulaire est très institutionnel. L'exemple le plus frappant, qui a déjà été cité, est celui de la semaine pour la Palestine, intitulée 'Les couleurs de l'olivier' qui, par le biais de l'artístico culturel, évite totalement la politique, alors même que la semaine a été co-organisée avec l'Association France Palestine Solidarité.

Le politique dans les projets dépend des sensibilités des animateurs

Les mots et concepts utilisés n'étant pas clairs, le fait d'éduquer politiquement est au final laissé au libre arbitre des animateurs, à leur pratique. Il s'agit plus des représentations que les animateurs ont de leur travail et du sens qu'ils lui donnent, que d'une véritable volonté collective de faire de l'éducation politique.

L'exemple d'Aurélien, animateur de la MJC Pont du Sonnant reste très instructif : lors de l'entretien, il refuse de jouer avec les mots, et impose son propre vocabulaire pour définir son activité. Il explique ainsi qu'il fait du loisir, que son métier tourne autour de cette notion, et qu'il refuse de dire qu'il fait de la politique : c'est un concept qu'il ne maîtrise pas et dont il ne voit pas le sens dans son action. Alors que, au final, son action a certainement des pans qui peuvent être identifiés comme de l'éducation politique, dans le sens de construction de collectif, de réflexion commune par exemple. Toutefois, dans sa pratique avec son public, il est certainement ancré dans une relation et un vocabulaire liés au loisir. Au contraire, David,

¹¹⁰ voir Annexe 7, brochure Pôle Jeunesse

¹¹¹ voir Annexe 4, projet associatif de la MJC

l'animateur jeunesse de la MJC, ou Walid, à l'accompagnement scolaire, vont arriver, lorsque la question leur est posée à identifier le politique dans leur action. Ils utilisent le champ lexical de la politique : valeurs, utopie, société par exemple.

La diversité de sensibilité des acteurs est certainement une richesse, toutefois, elle a des significations pour l'organisation. Lorsqu'Aurélien dit « C'est pas marqué MJC ici c'est marqué Aurélien, après tout le monde a pas ses mêmes opinions », cela montre que les valeurs et le projet portés sur le papier par la structure sont en fait très adaptables. La dissociation entre le directeur, qui fixe les grandes orientations de la structure, écrit les textes d'orientation, et les animateurs, qui sont invités à prendre part à cette réflexion, mais qui, au final, sont déjà bien pris par l'organisation pratique, entraîne indubitablement cet écart entre les valeurs de la structure et celles portées par les individus y travaillant.

On voit bien là la difficulté à faire de l'éducation politique : non seulement le vocabulaire du politique est en quelque sorte tabou, et, en tout cas, peu utilisé et peu explicite, et en plus, les acteurs de terrain sont indépendants des orientations de la structure. Il est possible de supposer que si le vocabulaire et les discussions étaient plus clairs et explicites, alors la pratique serait certainement plus facilement unifiée et concordante.

Évite t-on la politique ou fait-on de la politique sans le dire ?

A travers différents projets, des animateurs jeunesse, du pôle participation citoyenne ou du fonctionnement quotidien des structures, les acteurs et l'enquêteur ont identifié des morceaux d'éducation politique. Toutefois, pour y arriver, il a fallu étendre le domaine de l'éducation politique à un champ très large qui va de l'apprentissage de l'expression jusqu'à certains pans de l'intégration sociale.

En plus des thématiques dominantes dans ces structures, notamment au Pôle Jeunesse, la pédagogie du projet brouille les contenus éducatifs. Les premiers pédagogues qui ont parlé de la pédagogie du projet, Freinet et Montessori par exemple, la voyait comme une pratique qui permettrait aux jeunes de se réapproprier la situation éducative dans laquelle ils se trouvaient. Il s'agissait de leur permettre d'avoir une emprise sur leur éducation. Toutefois, pour faire cela, il fallait qu'il y ait un acte éducatif, une transmission : or, dans les deux structures étudiées, il apparaît dominant, que la forme même du projet est devenue le contenu éducatif.

On peut alors se demander si des bribes de politique et donc d'éducation politique sont réellement présentes dans ces structures. S'il est évident que l'on peut rapprocher de

nombreux actes éducatifs de la socialisation politique, il est possible de se questionner pour savoir si l'absence d'intention générale de faire de l'éducation politique n'est pas justement bien plus importante. L'éducation, dans quelque domaine que ce soit, doit avoir un sens, une volonté pédagogique, d'apprentissage.

Encore une fois, la réponse ne peut être qu'éparse : les organisations évitent le politique, mais les acteurs en font sans forcément le dire. Le paradigme dominant est celui de l'évitement du domaine de la politique au profit de ceux du loisir et de l'insertion. Toutefois la pratique quotidienne prouve que l'on fait également de la politique, même si on ne le dit pas: en discutant informellement, en s'engageant pour la Palestine, en visionnant des films pour la cause des sans papiers par exemple.

Pour conclure, on peut dire que ces organisations et les acteurs qui les composent sont hautement influencés par les sphères politiques, dans le langage institutionnel utilisé, dans la forme de leurs actes éducatifs et dans leur forme organisationnelle. Par conséquence, leurs actes éducatifs liés au politique sont proches de ces influences, avec un faible regard critique. L'étroitesse du champ lexical de la politique empêche de réelles discussions, leur action est prise entre des tensions difficiles à gérer. Au final, les animateurs font de la politique sans forcément le dire, mais cela de manière non construite collectivement.

3.3.2. Contradiction : projet signifie rarement construction de collectif politique

En ce qui concerne la forme même du projet dans l'éducation politique, il est intéressant de l'étudier en différenciant bien la théorie de la pratique : dans une première partie seront présentées quelques formes que peuvent prendre des projets divers, puis, grâce à cet apport théorique seront étudiés les types de projet mis en place dans les deux structures étudiées.

Le projet : définitions et modèles

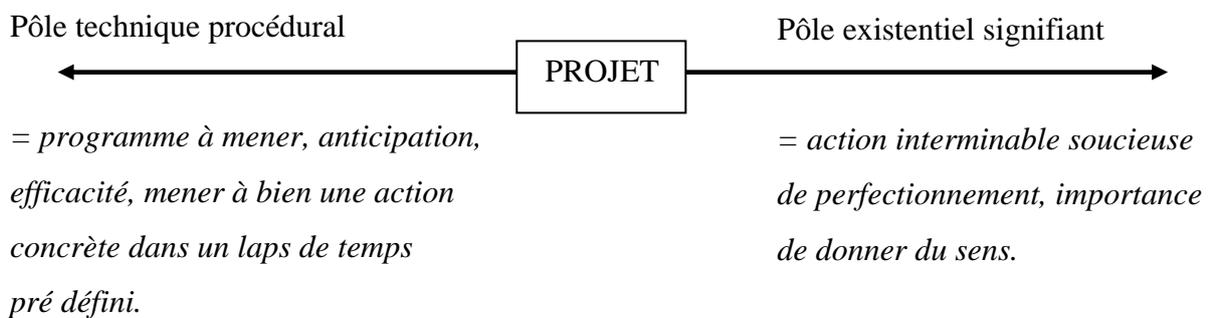
Le projet est devenu l'une des formes d'organisation dominantes de notre société post-industrielle. Avec les Lumières, au dix-huitième siècle, est née l'idée du projet sociopolitique et, donc la pensée qu'il était possible de changer les choses : on opposait la rationalité à l'ordre divin. On peut ainsi citer Montaigne : « A qui prend la mer sans préciser son port de destination, le vent n'est jamais favorable ». La force du projet est sa perspective opératoire :

définir où l'on veut aller et comment l'on compte y aller. Le management d'entreprises est aujourd'hui essentiellement basé sur cette forme de projet avec toujours cette dualité temporelle : le présent est la situation à changer, à caractériser et le futur est l'aspiration à concrétiser¹¹².

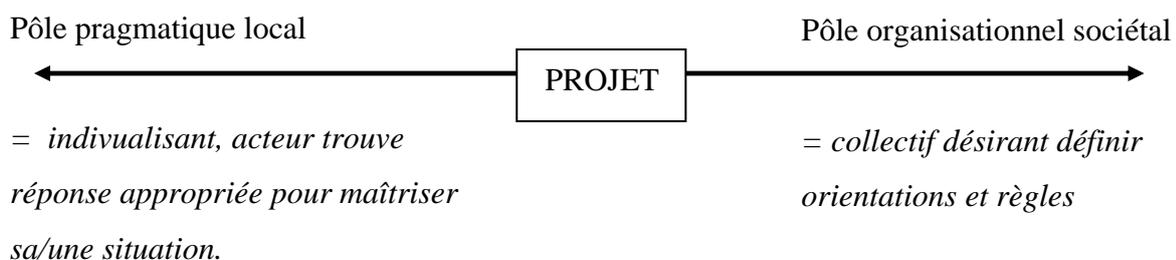
Mais s'il est aisé de comprendre la dynamique globale du projet : une situation insatisfaisante, un objectif vers lequel tendre, des moyens mis pour l'atteindre dans une vision linéaire du temps, la forme des projets est bien plus variable.

Une modélisation des conduites à projets permet de comprendre cette diversité : elle s'appuie sur deux axes, l'un représentant le type d'action, et, notamment son rapport au temps et le deuxième représentant les acteurs en présence dans le projet.

L'axe de l'action :



L'axe des acteurs :



A travers ces deux axes identifiés par Jean-Pierre Boutinet, il devient clair que le projet peut prendre des formes très diversifiées : d'un projet collectif et utopiste dont l'importance est le sens jusqu'à un projet individuel où l'objectif est comptabilisable et planifié.

Il ne s'agit donc pas ici de confondre la pensée rationnelle liée au projet qui voit le temps comme linéaire et la réalité comme modifiable, mais bien une pratique dominante du projet, qui est celle du projet individuel (ou pragmatique local dans le modèle) et très opératoire.

¹¹² RAYNAL Serge, *Le management par projet*, Paris, Ed. organisation, 1996.

Le projet, souvent individuel et de loisir

Le Pôle Jeunesse propose un dispositif qui a toutes les caractéristiques d'un fonctionnement par projet : le dispositif Initiatives jeunes. Comme cela a déjà été présenté, ce dispositif constitue le pôle participation citoyenne et propose à des jeunes de 15 à 25 ans une aide financière pour la réalisation d'un projet en autonomie. L'accent qui est mis sur ce dispositif touche à la grande liberté laissée aux jeunes : le seul critère est bien l'autonomie. On peut donc se demander en quoi ce dispositif participe à la formation de la citoyenneté, mais c'est ici la forme du projet qui intéresse.

En effet, le projet politique, qui est une notion existant depuis le temps des Lumières, a des caractéristiques bien précises : souvent utopiste, quasiment interminable dans le temps, surtout fait de sens, et basé sur un collectif. On est là dans une vision du passé, du présent et du futur répondant aux caractéristiques du projet, mais dans une forme particulière, et, finalement, peu opératoire.

A l'opposé, ce que propose le dispositif Initiatives jeunes sont des projets individuels ou en petits groupes affinitaires, et avec un objectif opérationnel et des limites dans le temps. Ce type de projet est bien plus celui du management à l'objectif. Ainsi, dans ce dispositif, outre le fait que le fond des projets ne soit absolument pas nécessairement politique, la forme est également éloignée du politique. On est là plus près de la formation à la 'société des agendas' que Jean-Pierre Boutinet décrivait en 2004¹¹³.

A la MJC Pont du Sonnant, le projet associatif se rapproche plus de la forme du projet politique : on analyse les faits de société, on souhaite en voir changer et on accepte que ces finalités ou espérances ne soient ni vraiment mesurables ni réellement terminables. De même l'animateur jeunesse a pour volonté de proposer des projets plus construits : il souhaitait travailler avec un groupe de jeunes sur la thématique de l'immigration, avec plusieurs rencontres, échelonnées dans le temps, et ayant pour but l'interconnaissance et la réflexion. Ce projet n'a pas pu se mettre en place, et l'animateur a accepté de reporter, de ne lancer ce type d'actions que quand les jeunes y participant seraient prêts. Toutefois, la grande majorité des projets mis en place sont centrés autour du loisir, du sport, de la nature et ne rentrent pas explicitement dans un cadre éducatif construit plus large.

¹¹³ BOUTINET Jean Pierre, *Vers une société des agendas*, PUF, sociologie d'aujourd'hui, 2004.

Une construction parfois collective, mais très rarement politique

Les projets mis en place pour les jeunes dans les deux organisations sont donc plutôt individuels ou affinitaires, et à visée opérationnelle. Cette forme de projet, centrée autour de l'individu, est typique des évolutions actuelles de notre société : tout au long de sa vie, l'individu doit pouvoir s'engager dans des dizaines de projets à visée productive, pour pouvoir participer à la production de capital. Dans leur ouvrage *Le nouvel esprit du capitalisme*, Eve Chiapello et Gérard Boltanski¹¹⁴ montrent que si le mot hiérarchie venait en tête des mots les plus cités des ouvrages de management des années 1960, il a complètement disparu de ceux des années 1990. Le nouveau mot en tête des ouvrages de management est sans conteste le mot 'projet'. On est là dans le projet opératoire, celui qui amène l'individu à produire.

La pédagogie par projets que préconisaient les pédagogues du vingtième siècle était bien différente de ces projets individualisants et opératoires. Dans un article intitulé *The project method*¹¹⁵ en 1918, un pédagogue américain explique que les enfants apprennent mieux par l'expérimentation que par la simple démonstration logique. C'est l'idée que reprendra Freinet par exemple lorsqu'il dit : « La voie normale de l'acquisition n'est nullement l'observation, l'explication et la démonstration, processus essentiel de l'École, mais le tâtonnement expérimental, démarche naturelle et universelle. »¹¹⁶. La pédagogie par projet était alors une pratique permettant aux enfants de s'essayer à l'expérimentation, en étant dans des contraintes les moins présentes possibles, afin qu'ils puissent se réaliser et s'épanouir.

Les méthodes pédagogiques par projets rencontrées au Pôle Jeunesse et à la MJC Pont du Sonnant semblent se rapprocher de cette idée : volonté d'autonomie, de construction, de découverte. Toutefois, le cadre dans lequel sont pratiqués ces projets est complexe et péremptoire : il s'agit d'être autonome pour mieux s'insérer professionnellement, de savoir construire sur un laps de temps court en apprenant à s'exprimer et "à rester poli". Les jeunes restent exclusivement dans des cadres affinitaires ou même individuels.

On se trouve donc dans un environnement en tension : les acteurs veulent bien faire et aider les jeunes avec ces projets, en même temps, ils forment à l'adaptation à une société de plus en plus exigeante en terme d'efficacité. Ces projets moulent les individus dans une manière de

¹¹⁴ BOLTANSKI Gérard, CHIAPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Editions Gallimard, Collections Essais, 1999.

¹¹⁵ William H. Kilpatrick, "The Project Method", dans la revue *Teachers College Record*, 1918.

¹¹⁶ Célestin Freinet, *Essai de psychologie sensible* (1950), in *Oeuvres pédagogiques*, Seuil, t. I, 1994.

fonctionner omniprésente dans notre société capitaliste. Selon la Société Coopérative de Production le Pavé¹¹⁷, coopérative d'éducation populaire, le projet et la pédagogie qui va avec sont avant tout un formatage des jeunes générations, même si celui-ci est inconscient chez les acteurs le pratiquant : « Pratiquer une 'pédagogie par projets' c'est enseigner l'adaptation au court terme, et la renonciation aux idéaux qui structurent une vie, une personne, un groupe social ».

3.3.3. *Incompatibilité temporelle entre projet et éducation politique*

Le projet politique relève, sur les axes de modélisation des projets, du pôle existentiel signifiant, qui propose une action interminable, soucieuse de sens. La conception du temps est l'une des caractéristiques primordiales du projet.

Le projet : une construction éphémère

Boutinet, dans *Anthropologie d'un projet*, distingue deux temps : le temps circulaire et le temps linéaire. Alors que le temps circulaire est le temps du présent, du vécu existentiel, de la répétition, le temps linéaire est le temps de l'action, du changement, de l'irréversibilité. Le projet, dont l'étymologie latine 'projicio' signifie jeter en avant, relève de ce second modèle, linéaire, continu, cumulatif. Ainsi, l'on se place sur une ligne du temps, avec trois points : le passé, le présent et le futur. Le présent est ce moment fugace dont l'on essaye de profiter en s'appuyant sur la richesse du passé pour construire le futur. Le passé est ainsi, selon Boutinet, « toujours vécu sous l'angle d'une reconquête, d'une réappropriation que l'individu et le groupe vont tenter... ». Le futur est ce qui va arriver et que l'on aimerait connaître, prévoir, anticiper. Boutinet dit : « aujourd'hui le futur est devenu la préoccupation quotidienne destinée à préparer les moindres adaptations des individus à leur environnement »¹¹⁸.

Le projet porte donc en lui-même une vision du temps : linéaire, et un usage du temps : l'anticipation du futur.

Mais si la vision linéaire admet un horizon temporel infini, l'usage humain qui en est fait découpe ce temps en de petites parcelles maîtrisables. Pour pouvoir anticiper le futur, prévoir une production, prévenir un danger, il faut se situer dans une échelle de temps saisissable par

¹¹⁷ <http://www.scoplepave.org/>

¹¹⁸ BOUTINET Jean Pierre, *Anthropologie d'un projet*, Ed. Quadrige, 2005, p. 66.

l'homme. Ainsi, cela pousse les hommes et les femmes de la société à accumuler des projets tout au long de leur existence. Une multitude de projets, dont l'aboutissement est toujours un semi échec car il faut recommencer derrière. C'est ce que Boutinet évoque, dans la conclusion de son ouvrage, comme le caractère éphémère, périssable, aléatoire de tout projet.

Dans les deux structures étudiées, si les plus jeunes enfants disposent de centres de loisirs et d'activités régulières, les jeunes sont eux obligatoirement pris dans une logique de projets. Il s'agit pour eux de venir dans la structure, d'avoir une proposition d'activité à court terme, pratiquement toujours ponctuelle ou unique, de la mettre en place et de recommencer. Ces caractéristiques sont encore plus flagrantes dans les dispositifs les plus institutionnels comme Initiatives Jeunes, où la mécanique est très rôdée et le nombre de jeunes participant plutôt important. A la MJC, peu de jeunes fréquentent le secteur, il y a donc un suivi relationnel, humain, et ce sont souvent les mêmes jeunes qui participent à différents projets organisés. Toutefois, la différence est plus quantitative que qualitative.

Comme le résumait les membres politisés de la SCOP Le Pavé :

«Le projet détruit le temps et le long terme. Il a un début et surtout une fin »

L'éducation politique : un apprentissage qui doit être durable

Faire projet de société n'est pas une projection à court terme, mesurable et recommencable. Les philosophes des Lumières basaient leur projet politique sur des valeurs qui devaient guider les actes de toute société, les philosophes socialistes sur des utopies, les ouvriers communistes sur un rêve de solidarité absolue. Le projet politique rime avec l'interminable car il concerne des générations, un futur que ceux qui construisent le projet ne connaîtront jamais. Le dogme dominant du capitalisme a quelque peu cassé cette vision : en effet, l'idéologie dominante économique morcelle le temps par la production de biens et d'argent, dont le projet peut être une forme. Toutefois, beaucoup de penseurs semblent aujourd'hui en revenir avec des notions telles que le développement durable ou encore la décroissance. Quoi qu'il en soit, le projet politique ne peut s'appliquer ni au temps court ni à l'individu seul, il s'agit bien d'une projection dans un futur lointain avec un collectif plus large qu'affinitaire.

Ce type de projections semble être quasiment absent du Pôle Jeunesse, où le projet se veut court et intégrateur, et où les discussions sur l'éducation politique reçoivent une réponse unanime : la délégation de réflexion et de décision aux élus. Le fonctionnement de la démocratie représentative délègue aux élus non seulement la décision, mais également la capacité réflexive (Cela doit bien sur être considéré dans le cadre de l'organisation et non

pour les individus qui peuvent très bien avoir des opinions ou discussions politiques beaucoup plus tranchées en dehors du Pôle Jeunesse).

A la MJC Pont du Sonnant, cette volonté de faire société et de projeter à long terme existe, notamment à travers la réflexion lancée sur le projet associatif. De même, les apéro discussions qui ont été organisés pour discuter de politique avaient une teneur qui poussait à l'abstraction et à la projection politique. La volonté est présente mais nombre de facteurs extérieurs s'y opposent : les financeurs, la délégation de service public, l'absence de militantisme et de formation des animateurs, notamment vacataires, le vieillissement de la structure.

« Avec l'envahissement de la culture du « projet » depuis une vingtaine d'années le capitalisme révèle le cœur de son idéologie : une société qui n'a plus de projet (de transformation sociale vers plus toujours plus d'égalité) et dont la volonté politique semble se résigner au règne de la marchandise pour cause de concurrence, de mondialisation, et d'écroulement des socialismes « réels », ne cesse de demander à ses citoyens (et surtout aux plus pauvres privés d'avenir) de se projeter, de faire des projets, (des microprojets d'adaptation). Une société, qui ne se projette plus dans l'avenir mais aménage à l'infini le présent de la marchandise avec le capitalisme pour seul horizon, dispense des miettes de futur sous forme de micro-projets où chacun devient petit capitaliste de sa vie. »¹¹⁹

Le temps des élus, le temps de la convention

Dans un dernier point, il semble important d'aborder une autre cadence, une autre vision du temps qui rythme ces structures : le temps du mandat, c'est-à-dire du projet politique des élus, et le temps de la convention, c'est-à-dire le temps du financement.

Ces deux rythmes ne sont ni ceux du temps court du projet d'animation de quelques mois, ni ceux du temps très long du projet de société, socio politique. C'est le temps du projet sur trois à cinq ans : c'est le rythme, donné par la démocratie représentative et les élections régulières, et par la peur des financeurs de l'engagement sur le long terme, pour le fonctionnement des structures.

Ainsi, le Pôle Jeunesse voit ses orientations données le temps d'un mandat : d'une équipe à l'autre, les volontés, les priorités, les budgets changent. Ainsi, pour le pôle participation

¹¹⁹ Site de la coopérative Le Pavé, dictionnaire de la langue de bois, section 'Projet'.

citoyenne, la principale nouveauté de ces derniers temps était la création d'une délégation d'élue à la participation citoyenne.

A la MJC Pont du Sonnant, si l'équipe de professionnels et de bénévoles, en dehors des vacataires, peut être considérée comme stable, ce sont les financements qui adoptent cette durée de quelques années. La convention cadre signée entre les MJC et la commune dure trois ans. Les subventions particulières sont renouvelables d'une année sur l'autre. L'incertitude des financements empêche la projection à long terme d'une structure, elle pousse à la gestion quotidienne, à une sorte de survie par la production, pour garantir ses revenus futurs.

Cela ramène forcément à la notion de projet, de gestion du présent et d'anticipation du futur proche, morcelé, dangereux également.

Tout comme la vie des individus commence à la jeunesse par être morcelée en de micro projets qui s'empilent, la vie des structures est divisée en courts laps de temps au sein desquels il faut construire, convaincre que l'on en mérite plus. Ce morcellement pousse à être sans cesse dans l'action, dans la projection, la préparation du futur, et repousse la réflexion sociétale, globale, l'angoisse existentielle à un non-lieu d'être.

Conclusion

Les hypothèses posées au début de ce mémoire supposaient que l'éducation politique proposée au Pôle Jeunesse était principalement descendante et normative. La réalité est plus complexe : si la forme d'éducation proposée est sans aucun doute normative, à travers les notions d'insertion, d'individualisme, d'employabilité, la manière dont elle est transmise n'est pas directement descendante. Les préoccupations des pouvoirs publics vis-à-vis de la jeunesse et de son éducation politique sont très prégnantes dans les thématiques abordées, le vocabulaire utilisé, ou même les formes d'animation. Mais cela se fait à travers des formes pédagogiques spécifiques, telles que le projet, et de façon plutôt détournée. Ainsi, la transmission de ces normes se fait de façon implicite et non conscientisée par les acteurs.

A la MJC Pont du Sonnant, il était supposé que l'éducation politique était pratiquée de manière plus interactive et moins normative. L'étude a montré que, malgré tout, la forme de gouvernance éducative locale pousse à une certaine rigueur dans le domaine de l'éducation politique, un peu de la même façon qu'au Pôle Jeunesse. Une différence plus importante qu'au Pôle Jeunesse existe entre le discours et la pratique. A la MJC Pont du Sonnant, le discours est très engagé, relayant les idées de l'éducation populaire, mais la pratique utilise de nombreux biais pour rester consensuelle : l'animation socioculturelle, les événements artistiques et culturelles, l'utilisation d'un vocabulaire spécifique, l'invitation systématique d'élus locaux aux différents événements. Toutefois, il apparaît que les animateurs ont une vision plus différenciée et plus engagée de l'éducation politique.

En dernier lieu, il était supposé dans les hypothèses de départ que l'éducation politique consistait en un axe mineur pour ces structures d'animation et qu'elle disposait de peu de moyens. Cette affirmation doit être nuancée : si le politique, au sens large du terme, est tabou, l'éducation politique, implicite et disséminée dans nombre d'activités par la transmission de normes et valeurs spécifiques, est très présente. Le Pôle Jeunesse est une structure au final largement politique dans le rôle que lui ont donné les élus sur le territoire : gérer la jeunesse, l'appriivoiser, l'insérer à la communauté. La MJC Pont du Sonnant a également un côté politique qui lui vient de son histoire de structure d'éducation populaire. Bien qu'il semble que le mouvement d'éducation populaire est, aujourd'hui, largement perdu de sa teneur, la politique est, malgré tout, encore un axe d'animation important pour certains acteurs. On peut observer que nombre d'entre eux, et notamment le directeur de la structure, essayent sans

cesse de jongler entre les nouvelles normes qui leur sont imposées et ces traditions de l'éducation populaire.

Dans la dernière partie du travail, la double étude des influences macro politiques et des pratiques fonctionnelles internes par projet à un niveau micro montre l'importance des liens entre ces deux niveaux de fonctionnement. Par un contexte macro économique très imbriqué, où les structures sont sans cesse dans le besoin de partenaires et de soutiens extérieurs, la situation à l'intérieur même des structures s'est vue bouleversée. En effet, ces financeurs et partenaires ont eu des exigences, normatives et pratiques, que les acteurs locaux ont peu à peu intégrées.

La forme de l'animation par projets est très symptomatique de ce jeu schizophrène des animateurs et acteurs de terrain : à travers la pédagogie du projet, ils appliquent des valeurs qui sont les leurs, et y trouvent une satisfaction intellectuelle et professionnelle. La réalité des influences qui a conduit à cette prédominance du projet, ainsi que les tenants et aboutissants normatifs d'une telle forme d'organisation sont relégués au second plan, voire inconnus.

De manière plus engagée, il apparaît qu'une véritable transformation du langage et des habitudes d'animation se soit mise en place. Si la notion de 'projet' n'en est qu'un exemple, ce sont des dizaines de mots et concepts qui ont transformé la pratique. Pour ne citer qu'un autre exemple, les notions d'insertion et d'intégration lorsque les acteurs parlent des jeunes sont également loin d'être neutres : elles sous entendent qu'il existe une entité dominante, faite de pratiques et de normes, dans laquelle chacun se doit d'entrer. Par les termes d'insertion et d'intégration, on dit implicitement que ces jeunes restent à l'extérieur et qu'ils doivent faire un effort pour rentrer à l'intérieur. Ces notions sont individualisantes et culpabilisantes et renversent la donne : lorsque l'on parlait d'exploités, de dominés, de prolétaires, de pauvres, on concevait qu'il y ait des exploités, des dominants, des riches. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un tout et des individus en dehors de cet holisme. La donne conceptuelle et intellectuelle a changé à travers le vocabulaire utilisé, sans que l'on n'en soit forcément conscient.

Ce travail sur l'éducation politique des jeunes dans deux structures d'accueil a mené à une analyse qui dépasse le champ défini au départ. En effet, au fur et à mesure de l'enquête, il est apparu qu'il était impossible de dissocier les différents champs éducatifs des influences des politiques publiques ou encore de l'organisation des structures. Ainsi, certains pans d'influence ont été plus étudiés que d'autres : l'histoire du mouvement de l'éducation populaire, les relations entre jeunes et politiques publiques, la technique d'animation par

projets. Toutefois, d'autres secteurs d'influence peuvent être identifiés et demanderaient à être examinés : les représentations des jeunes et leur utilisation des lieux et outils qui leurs sont proposés, les formations des animateurs et directeurs, les jeux politiques locaux par exemple. Ainsi, ce mémoire propose une première piste d'analyse des volontés qu'ont certains acteurs éducatifs en terme de socialisation politique de la jeunesse. En effet, bien que beaucoup d'acteurs de terrain ne soient pas conscients des valeurs qu'ils transmettent par leur pratique, un certain nombre de normes dominant la transmission : l'insertion, la professionnalisation, le loisir, l'épanouissement individuel notamment. On peut ainsi distinguer deux groupes de valeurs majoritairement portées : celles relatives à la vie privée des individus, centrées sur l'épanouissement, la tolérance, le choix individuel, le loisir, et celles relatives aux relations entre les individus et la société, basées cette fois sur le respect des normes, l'intégration, l'insertion professionnelle.

Si l'on reprend les définitions de la politique et de l'éducation politique qui ont été données au début de ce mémoire, il apparaît que certains côtés sont largement absents : l'importance de la critique, de la remise en cause incessante des formes de gouvernance, des notions de solidarité et de fraternité et de leur apprentissage par la vie et la pratique politique collective.

Dès lors, on ne peut réellement parler d'une éducation politique complète, théoriquement parlant. C'est certainement pour cette raison que, tout au long de ce travail, l'impression est restée de ne jamais rentrer complètement dans le sujet. L'enquête de terrain, ainsi que les recherches historiques et théoriques, ont conduit à un constat : l'éducation politique est dominée par certaines idéologies actuelles. Ces dernières ont poussé à laisser de côté certains de ses fondements, les plus critiques et les plus menaçants : la dimension collective et la remise en question permanente de la société dans laquelle on vit.

Bibliographie

Ouvrages

Sociologie de l'éducation

ALAIN, *Propos sur l'éducation et Pédagogie enfantine*, PUF, 1995.

BARRERE Anne, SEMBEL Nicolas, *Sociologie de l'éducation*, Nathan Universités, Paris, 1998.

BAUDELLOT Christian et LECLERCQ François (sous la direction de), *Les effets de l'éducation*, La documentation Française, Paris, 2005.

CONDORCET, *Cinq mémoires sur l'instruction publique*, 1791

DEAUVIEAU Jérôme et TERRAIL Jean Pierre (choix des textes de), *Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs* », La Dispute/SNEDIT, Paris, 2007.

DURKHEIM Émile, *L'évolution pédagogique en France (1938)*, PUF, Paris, 1990.

DURKHEIM Émile, *Éducation et sociologie (1922)*, PUF, Paris, 1989.

DURKHEIM Émile, *L'éducation morale (1902)*, PUF, Paris, 1992.

DURNING Paul, POURTOIS Jean Pierre, *Éducation et familles*, De Boeck, Bruxelles, 1994.

HARENDT Hannah, « La crise de l'éducation », *La crise de la culture*. Idées Gallimard, 1985.

HYMAN Herbert, *Political socialization. A study in the psychology of political behavior*, Glencoe, The Free Press, 1959.

NEILL, *Libres enfants de Summerhill*. Coll. Textes à l'appui. F. Maspéro, 1972.

OURY F. et VASQUEZ A., *Vers une pédagogie institutionnelle*, "Textes à l'appui", Maspéro, 1967.

PROST Antoine, *Éducation, société et politiques*, Paris, Seuil, 1992

ROUSSEAU Jean Jacques, *Emile ou de l'éducation (1762)*, Garnier, 1964.

Éducation politique

CANIVEZ Pierre, *Éduquer le citoyen*, Éditions Hatier, Collection Philosophe au présent, 1990.

COMMAILLE J., JOBERT B. (sous la direction de) *Les Métamorphoses de la régulation politique*, LGDJ, Paris, 1999.

GALICHET F., *L'éducation à la Citoyenneté*, Anthropos, 1998.

GALLAND Olivier, ROUDET Bernard (dir.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs. Europe occidentale, Europe orientale*, 2005.

LEPAGE Franck, *Incultures - Tome 1, L'éducation populaire, Monsieur, ils n'en ont pas voulu... ou Une autre histoire de la culture*, Le Cerisier, 2007

MUXEL Anne, *L'expérience politique des jeunes*, presse de Sciences Po, Paris, 2001

PERCHERON Annick, *La Socialisation politique*, Armand Collin, Paris, 1993.

VINCENT Guy, *Recherches sur la socialisation démocratique*, Presses universitaires de Lyon, 2004

Éducation populaire

Citoyens chiche ! Le livre blanc de l'éducation populaire, Les Editions de l'Atelier/Les Editions Ouvrières, Paris, 2001

BESSE Laurent, *Les MJC de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes 1959-1981*, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

BONNEFON Gérard, *Penser l'éducation populaire, Humanisme et démocratie*, Editions Chronique sociale, Lyon, 2006

BOULBÈS Nathalie, *MJC, un demi-siècle d'histoire*, INJEP, 2003.

BOURRIEAU Jean, *L'éducation populaire réinterrogée*, L'Harmattan, Paris, 2001

CACERES Benigno, *Histoire de l'Education Populaire*, Editions du Seuil, Paris, 1964.

MIGNON Jean Marie, *Une histoire de l'éducation populaire*, La découverte, février 2007.

POUJOL Geneviève, *Education populaire : histoire et pouvoirs*, Les Ed. Ouvrières, Paris, 1980.

La jeunesse, catégorie d'intervention

BORDES Véronique, *Prendre place dans la ville. Jeunes et politiques municipales*, l'Harmattan, Paris, 2007

CHAUVIERES M., LENOEL P., PIERRE E., *Protéger l'enfant, raison juridique et pratiques socio judiciaires (XIX^e – XX^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996.

PERROT M., *Quand la société prend peur de sa jeunesse en France à la fin du XIX^e siècle*, in Proust F. (coord.), *Les jeunes et les Autres*, vol. 1, Vauresson, CRIV, 1986.

VULBEAU (sous la direction de), *La jeunesse comme ressource expérimentations et expérience dans l'espace public*, Erès, 2001.

Projet

ASQUIN A., FALCOZ C., PICQ T., *Ce que manager par projet veut dire*, Éditions d'Organisation, 2005.

BOLTANSKI Gérard, CHIAPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Editions Gallimard, Collections Essais, 1999.

BOUTINET Jean Pierre, *Anthropologie d'un projet*, Ed. Quadrige, 2005

BOUTINET Jean Pierre, *Vers une société des agendas*, PUF, sociologie d'aujourd'hui, 2004.

RAYNAL Serge, *Le management par projet*, Paris, Ed. organisation, 1996.

Articles

Sociologie de l'éducation

DUBET François, MARTUCCELLI Danilo, « Théories de la socialisation et définitions sociologiques de l'école », *Revue française de sociologie*, 4, 1996 b, pp. 511-536

FORQUIN Jean Claude, « La sociologie des inégalités d'éducation », *Sociologie de l'éducation : dix ans de recherches*, L'Harmattan, Paris, 1990, pp. 19-59.

FREINET C., *Essai de psychologie sensible* (1950), in *Oeuvres pédagogiques*, Seuil, t. I, 1994.

KILPATRICK W., "The Project Method", in la revue *Teachers College Record*, 1918

Education politique

BOURDIEU P., « Questions de politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°16, 1977.

TOPF Richard, « Electoral Participation » et « Beyond Electoral Participation », in *Citizens and the State*, Dieter FUCHS et Hans Dieter KLINGEMANN, Oxford, Oxford University Press, 1995.

Education populaire

AMIOT Michel, « L'État et la Jeunesse. La Fédération Française des MJC démantelée par son Ministère de tutelle », *Esprit* n° 387, 1969.

MANAC'H Alain, « Education Populaire, formation, insertion, ou la trilogie d'un mensonge entretenu », *les idées en mouvements*, janvier 1995

MAUREL C., « Mythes et Histoires dans la création des MJC », 1994.

RICHEZ Jean Claude, « La mémoire légendaire de l'éducation populaire », revue du GREP, n°181, mars 2004, pp 106-114

SAEZ Guy, « Politiques culturelles et éducation populaire : histoire et enjeux actuels », Rencontres régionales Culture / Éducation populaire Rhône-Alpes « Construire des projets culturels partagés », Lyon, 31 janvier et 1er février 2005.

TETARD F., « Du surveillant au mono. Du sanitaire au pédagogique » (1925-1949), *Cahiers d'histoire* 3, 2007, Injep.

Union Départementale des MJC de l'Essonne, « Education populaire et origine des MJC et de leurs fédérations », version du 16 avril 2008

La jeunesse, catégorie d'intervention

ESTEBE P., « Les jeunes et les politiques de la ville », intervention au Commissariat général au Plan, mai 1999.

GALLAND Olivier, , « Une polarisation de la jeunesse française », *Revue de l'OFCE*, n° 72, 2000, pp. 221-228.

LONCLE-MORICEAU, « La jeunesse : ambivalences et ambiguïtés autour d'une catégorie d'intervention » in VULBEAU A. (dir.), *La jeunesse comme ressource expérimentations et expérience dans l'espace public*, éd. Erès, 2001.

ROUDET Bernard, « Les valeurs des jeunes, entre intégration et exclusion », *Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire*

Rapports

Rapport WRESINSKI "Grande pauvreté et précarité économique et sociale", 1987.

'Un peuple Une culture', manifeste de Peuple et Culture, 1945.

'L'accueil des 11-15 ans dans le temps des loisirs', INJEP.

Sites internet

INJEP

www.injep.fr

Fédération Française des MJC

www.ffmjc.fr

Le Pavé, coopérative d'éducation populaire

www.lepave.org